5e ANNÉE — T. 29

N° 650 — 18 MARS 1933

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles

Chronique de la Presse

L'Action Catholique

Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

Vient de paraître :

Actes de S. S. Pie XI. Tome IV (années 1927 et 1928). — Un vol. 20 × 13 cm. de 240 pages, 1 gravure. Prix, 4 francs. Bonne Presse, Paris. 1933.

Ce tome IV reproduit en latin, avec traduction française à la suite, les Encycliques, *Motu Proprio,* Brefs, Allocutions, Lettres du Souverain Pontife et les Actes des dicastères pontificaux (S. Congrégation du Saint-Office, S. Congrégation pour l'Eglise orientale, S. Congrégation du Concile, S. Congrégation des Religieux, S. Congrégation des Rites, S. Pénitencerie apostolique, Commission d'interprétation du droit canonique) durant les années 1927 et 1928.

ACTES DE S. S. PIE XI

I — L'Heure Sainte du 6 avril 1933

Lettre « Tra i sacrosanti » de S. S. Pie XI à S. Ém. le card. Marchetti-Selvaggiani (2. 3. 33) (1)

Monsieur le Cardinal,

Parmi les mystères sacro-saints de la Rédemption des hommes, dont Nous venons d'ordonner la célébration dix-neuf fois séculaire, l'un des plus émouvants pour tout chrétien non insensible aux douleurs de son Maître, est celui de l'agonie de Jésus au Jardin des Oliviers : c'est-à-dire de l'agonie endurée par ce Cœur divin lorsque, à la vue épouvantable des iniquités humaines plus encore que de leur expiation cruelle qui allait l'accabler, il daigna endurer les affres terribles d'une atroce agonie dont la sueur de sang ne fut que la manifestation extérieure, très éloquente il est vrai, mais bien imparfaite en comparaison de son martyre intérieur : *Tristis est anima mea usque ad mortem.*

Or, il Nous semble juste et convenable qu'au seuil précisément de l'Année Sainte l'une des plus solennelles commémorations soit consacrée à ce premier pas sanglant du Rédempteur sur le chemin de la Passion. Et comme, pour honorer cette très sainte agonie et expier les fautes qui en furent la cause, les âmes pieuses ont coutume de pratiquer le pieux exercice de l'Heure Sainte, le jeudi qui précède le premier vendredi du mois, Nous estimons que le premier jeudi d'avril, qui coïncide heureusement avec le premier jeudi de l'Année sainte, est la date la plus opportune pour cette commémoration.

Nous vous exprimons donc, Monsieur le Cardinal, Notre vif désir que, dans l'après-midi du jour indiqué, à l'heure que vous jugerez la plus opportune, on fasse en commun avec une solennité toute spéciale, devant le Très Saint Sacrement exposé, le pieux exercice de l'Heure Sainte suivant la méthode accoutumée. Nous désirons également que dans la mesure du possible le peuple soit engagé par la parole même d'un orateur sacré à se pénétrer toujours mieux des sentiments propres à cette commémoration. Et afin de joindre l'exemple à Nos exhortations et d'unir la prière du Père commun à celle de ses fils, Nous avons décidé de Nous rendre dans la soirée de ce jour-là à Notre Basilique de Saint-Pierre, pour assister et prendre part Nous-même à l'Heure Sainte qu'on y célébrera.

Nous ne doutons pas, Monsieur le Cardinal, que le clergé et le peuple de Notre noble Cité répondront avec une sainte ferveur à Notre paternelle invitation. Nous espérons en même temps que tous Nos vénérables frères dans l'épiscopat catholique qui en auront la possibilité suivront Notre exemple et exhorteront leurs fidèles à s'unir à Nos chers Fils de Rome, à tous les centres de la pieuse Association de l'Heure Sainte et à Nous-même en ce juste et affectueux souvenir des peines amères que le Cœur de Jésus daigna endurer pour le salut du genre humain.

Ainsi l'Année sainte s'ouvrira par une prière expiatoire qui montera de toutes les parties de la terre vers le ciel, prière qui réunira dans le Cœur divin de Jésus tous les cœurs des hommes de toute race, de toute langue et de toute nation, et obtiendra, Nous en avons la douce espérance, de la Divine Majesté la conversion des pécheurs, la persévérance et la sanctification toujours plus grande des justes, le soulagement de tant de misères causées par la crise actuelle dans le monde entier, enfin la pacification si ardemment souhaitée entre tous les peuples.

Nous désirons, en outre, qu'en cette heure véritablement sainte tous les fidèles s'unissent à Nous en priant à Nos intentions et d'une façon spéciale pour ces pays où notre très aimable Rédempteur est le plus outragé, afin qu'eux aussi reprennent l'unique chemin du salut.

Plein de confiance dans le cœur miséricordieux de Jésus, Nous vous accordons, en attendant, à vous, Monsieur le Cardinal, à Notre bien-aimé clergé et peuple de Rome, et à tous ceux qui voudront bien s'associer à cette pieuse célébration, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 mars de l'année 1933, la douzième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

(1) L'*Osservatore Romano* (4. 3. 33) publie, sous le titre « Le Saint-Père se rendra à Saint-Pierre pour l'Heure Sainte du 6 avril », le texte italien d'une lettre que S. S. le Pape Pie XI a fait parvenir à S. Em. le card. Francesco Marchetti-Selvaggiani. C'est ce texte que nous traduisons ici.

II

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul

Lettre « Les constatations » de S. S. Pie XI (18. 1. 33) (1)

Notre cher Fils,
Salut et Bénédiction apostolique.

Les constatations si heureuses qu'il vous est donné de faire au sujet des récents progrès de l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul Nous rendent particulièrement agréable le besoin que Nous éprouvons de vous remercier de l'hommage annuel de vos vœux, et de vous redire une fois de plus l'intérêt tout spécial avec lequel Nous suivons la marche bienfaisante de votre grande et glorieuse croisade. En effet, au milieu des tristesses que l'heure présente ne Nous épargne pas par ailleurs, il Nous est une bien douce consolation de savoir que la charité ne sommeille pas, et que les malheurs eux-mêmes contribuent puissamment à dilater ses frontières et à intensifier son action. Aussi, c'est avec une joie toute particulière que Nous saluons le 100e anniversaire de la fondation de votre Société

(1) Cf. *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul* (mars 1933). Cette lettre est adressée à M. Henri de Vergès, président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

heureux de voir comment l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul, bien loin d'avoir été usée par le temps et d'avoir besoin d'une nouvelle sève de vie, n'a fait que marcher vers une jeunesse toujours plus florissante, et, en travaillant dans l'esprit de son admirable fondateur, a pu réaliser, dans l'humilité et dans le silence, de si nombreux fruits de bien.

Le souvenir de cette abondante moisson est assurément, pour l'œuvre de Frédéric Ozanam, une raison bien légitime de solenniser son premier centenaire (1), comme il est aussi un motif bien fondé pour elle de prendre un nouvel essor dans son vaste champ d'action, en faisant appel avec plus de foi que jamais à toutes les bonnes volontés pour les mettre avec ardeur et avec joie au service de la misère, à la plus grande gloire de Jésus-Christ et de son Eglise.

C'est dans cette douce confiance que Nous formons dès maintenant Nos meilleurs vœux pour le plein succès de ce prochain centenaire ; et c'est en implorant du bon Dieu un accroissement de lumière et de grâces pour votre paisible mobilisation de charité fraternelle que Nous vous accordons à vous — à vous-même avant tout, Monsieur le Président, à tous les directeurs et directrices des Conférences, à tous vos associés et à tous vos chers pauvres — le réconfort de la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 18 janvier 1933.

PIE XI, PAPE (2).

DÉBATS PARLEMENTAIRES

La conversion de la séparation de corps en divorce (3)

La Chambre des députés, dans sa séance du 24 novembre 1932, a abordé la discussion d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 310 du Code civil (conversion de la séparation de corps en divorce).

Cette proposition de loi, a été déjà adoptée par la Chambre des députés, le 2 juillet 1908, et ensuite par le Sénat, avec modification, le 28 février 1925. Elle a été transmise par ce dernier à la Chambre des députés le 3 juin 1932.

On trouvera ci-dessous le texte complet de cette proposition avec, en note, celui de l'article 310 du Code civil (4), ainsi que les principaux passages de l'exposé de M. Camille Planche et des interventions de MM. Georges Pernot et Jean Desgranges.

A noter que la discussion n'a été qu'amorcée à la Chambre des députés ; en effet, à la fin de la séance du jeudi 24 novembre 1932, le président a renvoyé la suite de la discussion à une prochaine séance. Celle-ci n'a pas encore eu lieu.

I — Texte de la proposition de loi

Voici la teneur de cette proposition de loi, adoptée par le Sénat, après modification, le 28. 2. 1925 :

Article 1er. — L'article 310 du Code civil est ainsi modifié :

« Lorsque la séparation de corps aura duré deux ans, le jugement sera de droit converti en jugement de divorce, sur la demande formée par l'un des époux.

» La demande de conversion sera introduite par assignation, à huit jours francs, en vertu d'un ordonnance rendue par le président. Elle sera, tant en première instance qu'en appel, débattue en Chambre du conseil, le ministère public entendu. Les jugement et arrêt seront rendus en audience publique.

» Les dépens seront mis pour le tout à la charge de celui des époux, même demandeur, contre lequel la séparation de corps a été prononcée, et pour moitié à la charge de chacun des époux si la séparation a été prononcée à leurs torts réciproques.

» L'époux au profit de qui la séparation de corps a été prononcée conservera le bénéfice de la pension qui lui aura été allouée soit par le jugement de séparation, soit par jugement postérieur, sauf le droit de l'autre époux d'en demander la réduction conformément à l'article 301.

» Toute autre demande introduite au cours de l'instance en conversion pour faire reviser le taux de la pension sera irrecevable. Il en sera de même pour toute demande tendant à faire modifier la garde des enfants.

» La transcription sera opérée dans les formes et délai prescrits par l'article 252 du présent Code. »

Art. 2. — La présente loi est applicable aux colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 28 février 1925.

Le président,
Signé : J. de Selves.

Les secrétaires,
Signé : Robert Leneveu. Blaignan.

Pour ampliation :
Le président,
Signé : Jules Jeanneney.

II — Exposé de M. Camille Planche, rapporteur

Voici les principaux passages de l'exposé présenté par le rapporteur, M. Camille Planche, S. F. I. O., député de l'Allier :

Historique de la proposition.

M. le rapporteur. — [...] Le dépôt de cette proposition de loi remonte à 1908. Elle a fait l'objet d'un rapport à la Chambre, le 18 juin 1908, et elle a été adoptée, après déclaration d'urgence, le 2 juillet 1908.

---

(1) On sait que S. Em. le card. Verdier a été désigné par S. S. Pie XI comme légat pour présider les fêtes de ce centenaire.

(2) Cf. dans *D. C.*, t. 27, col. 471, la lettre « L'hommage » de S. S. Pie XI (6. 1. 32) à M. Henri de Vergès.

(3) Cf. *Journal Officiel*, Débats parlementaires, 25. 11. 1932, pp. 3176-3185.

(4) Voici le texte de l'article 310 du Code civil :

« 310. — Lorsque la séparation de corps aura duré trois ans, le jugement sera de droit converti en jugement de divorce sur la demande formée par l'un des époux.

» Les dépens relatifs à cette demande seront mis pour le tout à la charge de celui des époux, même demandeur, contre lequel la séparation de corps a été prononcée, et pour moitié à la charge de chacun des époux si la séparation a été prononcée contre eux à leurs torts réciproques.

» Les dispositions du jugement de séparation de corps accordant une pension alimentaire à l'époux qui a obtenu la séparation conservent en tout cas leur effet.

» Cette nouvelle demande sera introduite par assignation, à huit jours francs, en vertu d'une ordonnance rendue par le président.

» Elle sera débattue en Chambre du conseil.

» L'ordonnance nommera un juge rapporteur, ordonnera la communication au ministère public et fixera le jour de la comparution.

» Le jugement sera rendu en audience publique.

» La cause en appel sera débattue et jugée en Chambre du conseil, sur rapport, le ministère public entendu. L'arrêt sera rendu en audience publique. »

Transmise au Sénat le lendemain, 3 juillet, elle y a fait un long sommeil de treize années, puisqu'elle n'a été renvoyée à la Commission de la législation civile et criminelle que le 30 novembre 1921.

Un rapport a été déposé trois ans et demi après, le 27 janvier 1925, par M. André Lebert. Enfin, le Sénat a adopté la proposition, en la modifiant, le 28 février 1925.

Transmise à la Chambre le 10 mars 1925, un rapport fut déposé le 17 décembre de la même année par M. Jean Bose.

Le 15 juillet 1926, la Chambre décida, par 345 voix contre 199, de passer à la discussion des articles. Puis, la discussion fut renvoyée parce que la fin de la séance était arrivée.

Retenez cela. C'est le 15 juillet 1926 que la Chambre décide de passer à la discussion des articles. Puis, la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

Cette séance prochaine vient six mois après, le 17 décembre 1926. M. Groussau demande alors et obtient l'ajournement de la discussion. Puis, on ne parle plus de cette proposition.

Dans la précédente législature, la Chambre reçoit le texte du Sénat le 7 juin 1928. M. Delmont est nommé rapporteur. Puis, il lui arrive une chose agréable pour lui : il est nommé ministre. Je suis nommé rapporteur à sa place et je dépose mon rapport le 1er avril 1930.

Par deux fois, je réussis à faire inscrire à l'ordre du jour la discussion de la proposition. Mais, un beau jour, elle disparaît de l'ordre du jour sans que je sache bien exactement pourquoi.

Voulant en avoir le cœur net, le 4 juin 1931, je demande à la Chambre d'inscrire de nouveau à l'ordre du jour la discussion de la proposition de loi. L'Assemblée, par 312 voix contre 260, refuse d'inscrire la proposition à l'ordre du jour.

Enfin, le 7 juin 1932, le Sénat nous transmet de nouveau la proposition de loi (1). Je dépose mon rapport le 7 juillet 1932, et la Chambre est appelée aujourd'hui à se prononcer.

Cette proposition tend surtout à abréger les délais.

Pour susciter une telle opposition, cette proposition comporte-t-elle des dispositions machiavéliques ? Je vais essayer très simplement de montrer la simplicité de cette proposition et de développer les idées auxquelles elle correspond. Et je suis persuadé que la Chambre voudra se prononcer définitivement.

Le texte de l'article 310 du Code civil vise la transformation de la séparation de corps en divorce. Pour que cette transformation ait lieu, il faut que la durée de la séparation de corps ait été de trois ans. Puis, le même texte de l'article 310 indique la procédure. Mais son application a donné lieu à d'assez sérieuses difficultés.

D'une part, le texte actuel a fait l'objet de trois lois successives, ce qui fait qu'aucun ordre n'existe entre les paragraphes de l'article et que le texte est privé d'harmonie.

D'autre part, un certain nombre de questions se posent qui n'ont point été résolues et qui ont pour effet de retarder le moment où la transformation peut avoir lieu.

C'est pour remédier à ces inconvénients qu'une proposition de loi a été déposée à la Chambre.

Dorénavant, et c'est l'innovation principale apportée par le Sénat, si vous adoptez le texte qui vous est proposé, la séparation de corps pourra être de droit convertie en divorce lorsqu'elle aura duré deux ans. Actuellement, il faut qu'elle ait duré trois ans.

Au fond, c'est là presque tout le débat. C'est parce qu'une année sera gagnée qu'une fraction de cette Assemblée, hostile par principe à l'institution même du divorce, qui cependant n'est plus en cause en la circonstance, essaye par les moyens à sa disposition d'empêcher le vote du texte qui vous est proposé.

Voter cette proposition, c'est défendre la morale.

Le rapporteur a fait observer qu'il s'écoule, en moyenne, « entre le moment où la séparation de corps a été prononcée et celui où elle peut être transformée en divorce, un minimum de quatre ou cinq ans ».

M. le rapporteur. — Nous demandons que ce délai soit réduit d'une année. Est-ce trop vous demander ? En la circonstance, n'est-ce pas nous qui défendons la morale ? Tout le monde ne sait-il pas ici, sans pharisaïsme, qu'un certain nombre d'époux séparés de corps, ne pouvant se remarier, vivent dans une condition irrégulière aux yeux de la loi et de la morale ?

En leur permettant d'abréger ce délai, n'aboutissons-nous pas à un résultat que vous devriez être les premiers à souhaiter : la rentrée dans la norme à la fois de la morale et de la légalité ?

Même en me plaçant au point de vue des principes que vous défendez, je crois donc que le délai de deux ans doit être adopté par la Chambre.

J'ajoute que la Commission de la législation civile est saisie presque quotidiennement de lettres de gens qui exposent leur situation et demandent à la Chambre d'en finir. Ce que je dis, le rapporteur de la proposition de loi au Sénat, M. Lebert, l'a dit en termes excellents à la séance du 28 février 1925. Voici comment il s'est exprimé :

« Le Sénat appréciera, je l'espère, l'intérêt social qui domine cette question. Comme à sa Commission, il lui paraîtra souhaitable d'abréger cette période d'attente et de faciliter le remariage des époux séparés de corps depuis assez longtemps pour qu'aucune réconciliation n'apparaisse plus comme possible. Il peut y avoir grand intérêt à cette abréviation, pour la famille nouvelle qu'ils se proposent de fonder. » [...]

Autres points visés par la proposition.

Le deuxième point a pour objet d'harmoniser les textes et de mettre de l'ordre dans leur suite. Là-dessus, je pense que tout le monde est d'accord.

Au sujet de la pension alimentaire.

Ensuite, la proposition tend à soustraire la demande de conversion à toute autre demande qui viendrait peser sur elle.

Je m'explique. Nous ne voulons pas qu'à l'occasion de la conversion on puisse modifier la pension alimentaire, car s'il en était ainsi, l'époux qui ne voudrait pas de la conversion ferait peser une menace sur celui qui la désirerait. Il lui dirait : « Attention ! Si tu demandes la conversion, je demanderai que la pension soit augmentée. »

La garde des enfants.

Il en est de même en ce qui concerne la garde des enfants. Nous ne prétendons pas que la garde des enfants soit immuable. Au surplus, elle peut toujours être modifiée à la demande ou des parties ou du tribunal.

Mais nous estimons qu'il ne faut pas que cette modification puisse être demandée au moment de la conversion de la séparation de corps en divorce, parce que ce serai

---

(1) En réalité, c'est le 3 juin 1932 et non le 7 que la proposition de loi a été transmise à la Chambre des députés. Cf. annexe au procès-verbal de la séance du 7 juin 1932, n° 42. (Note de la *D. C.*)

un nouveau moyen de pression contre l'époux qui a le droit d'obtenir cette conversion.

En outre, Messieurs, si vous modifiez la garde des enfants, vous serez obligés de modifier aussi la pension alimentaire, qui en est fonction ; vous rouvririez donc tout le procès devant le tribunal. Vous obligeriez les époux à une nouvelle procédure avec des incidents, avec des appels ; bref, vous rendriez quasi impossible, en tout cas extrêmement difficile, et la jurisprudence actuelle, qui est un peu étrange sur ce point, rend très difficile, quand un époux a l'intention de résister, la transformation de la séparation de corps en divorce.

C'est pour faire disparaître cet obstacle que le Sénat a adopté une disposition aux termes de laquelle toute autre demande introduite au cours de l'instance en conversion en vue de faire reviser la pension ou de faire modifier la garde des enfants sera irrecevable. [...]

Simplifications de procédure.

Notre texte prévoit enfin des simplifications de procédure : la suppression du juge-rapporteur, qui est parfaitement inutile ; la suppression de la comparution des parties, qui paraît aussi inutile puisque celles-ci ont comparu déjà lorsque la séparation de corps a été prononcée. La transformation de la séparation en divorce étant de droit et obligatoire lorsqu'elle est demandée par un des conjoints, il n'y a aucune raison de faire comparaître ceux-ci.

Tels sont les points essentiels de la proposition de loi. Vous voyez qu'elle n'a rien de révolutionnaire, rien qui trouble l'ordre social établi, rien qui puisse motiver les protestations qui se sont élevées tout à l'heure sur les bancs d'une fraction de cette Assemblée. [...]

En finissant, M. Camille Planche affirme que la Commission a décidé de s'opposer à tous les amendements, car, dit-il, « il y a vingt-quatre ans que cette affaire dure. Si vous modifiez même une virgule au texte qui vous est proposé aujourd'hui et si, par suite, ce texte doit être renvoyé au Sénat, il est possible qu'un grand nombre d'entre nous ne revoient plus cette proposition, à moins d'aller siéger dans la haute Assemblée. Nous voulons en finir. La Commission a pris une position très nette. Elle vous demande l'adoption intégrale du texte du Sénat, et je répète que, quel que soit l'intérêt qui pourra s'attacher aux amendements qui seront déposés, elle s'opposera à tous, dans le seul souci de rendre enfin définitive cette loi tant attendue ».

III — Les interventions

Cet exposé a été combattu par M. Georges Pernot, député du Doubs et président du groupe républicain et social. Prit également la parole M. le chanoine Jean Desgranges, député du Morbihan.

De ces deux discours, nous donnons ici de très larges extraits :

DISCOURS DE M. GEORGES PERNOT

M. Georges Pernot. — [...] Pour bien comprendre la portée du texte qui nous est soumis il est, je crois, absolument indispensable de faire un très rapide historique de la question. Soyez tranquilles, je n'abuserai pas de votre bienveillante attention.

Historique de la question.

Je rappelle que le divorce a été rétabli en 1884, et qu'à ce moment on a retrouvé dans le Code civil un article 310 prévoyant la conversion de la séparation de corps en divorce dont a parlé très exactement d'ailleurs M. Planche.

La conversion de la séparation de corps en divorce avait alors cette double caractéristique : pour qu'elle pût être prononcée, il fallait d'abord que la séparation de corps eût duré trois ans. En second lieu, le juge avait la faculté de prononcer ou de ne pas prononcer la conversion de la séparation de corps en divorce. Il appartenait donc à l'un ou l'autre des époux de demander, le cas échéant, la conversion, et le juge appréciait en toute connaissance de cause s'il y avait lieu ou non à conversion.

Le 6 juin 1908, est intervenue une loi nouvelle qui a modifié sur un point essentiel la situation et qui a rendu la conversion, de facultative qu'elle était, obligatoire. C'est-à-dire que désormais, lorsque l'un des époux — que ce soit celui qui a obtenu la séparation de corps ou que ce soit celui contre qui elle a été prononcée — demande la conversion de la séparation de corps en divorce, le juge est dans l'obligation de prononcer cette conversion.

Telle est la réforme qui a été faite en 1908. Je n'apprécie pas, je me borne à constater. Mais je vous demande de bien vouloir retenir — car c'est cela, Messieurs, qui va être décisif pour la discussion d'aujourd'hui — que, même après la loi de 1908, il y a encore, en ce qui concerne la conversion, deux grands principes qu'il ne faut pas perdre de vue.

Le premier, c'est que la séparation de corps ne peut être convertie en divorce qu'autant qu'elle a duré trois ans à partir du jour où le jugement est devenu définitif, et en second lieu — cela va être le point crucial, on l'a senti, mais on l'a un peu négligé parce qu'on ne peut pas me répondre — les époux conservent le droit absolu de greffer sur la demande en conversion des demandes incidentes, soit pour modifier la pension alimentaire, soit surtout — et c'est cela qui me préoccupe — pour modifier, le cas échéant, les mesures concernant la garde des enfants, parce que l'intérêt des enfant doit dominer de très haut ce débat (*Applaudissements à droite et sur divers bancs*) et parce qu'il doit planer, si j'ose dire, en ce moment, sur l'Assemblée.

Je vous démontrerai tout à l'heure que votre conscience ne vous permet pas de voter un texte qui aurait pour résultat de compromettre éventuellement les droits sacrés des enfants des époux séparés.

Objet précis de la proposition de loi.

Cet historique étant fait, quel est l'objet précis de la proposition de loi ?

L'honorable rapporteur a fait un rapport extrêmement sommaire, et je lui suis reconnaissant d'avoir bien voulu donner à la Chambre quelques renseignements complémentaires. Il me permettra bien de lui dire que, pour exact qu'il ait été, son exposé m'a paru un peu tendancieux. Et, au demeurant, c'est fatal, n'est-il pas vrai ? Comme il a pris très nettement parti, son rapport et son exposé devaient s'en ressentir.

M. le rapporteur a dit en substance : « C'est un projet absolument anodin, qui a surtout pour but de réduire d'un an le délai de la séparation de corps et de mettre un peu d'ordre dans des textes jusqu'ici assez confus. » Et, s'adressant à nous, il a ajouté : « Vous êtes des hommes d'ordre. Vous devez préférer l'ordre dans les textes à la confusion qui règne actuellement. Pourquoi donc vous alarmer ? »

Permettez-moi de vous dire, Monsieur le rapporteur, que vous avez singulièrement minimisé le texte qui est soumis à la Chambre, car d'abord chaque fois qu'il s'agit, même indirectement, de toucher à l'institution du mariage et à la famille, la question est grave parce que de toute nécessité elle a des répercussions sociales (*Applaudissements à droite et sur divers bancs au centre.*) que nous avons le devoir de peser minutieusement par avance.

Mais il n'y a pas seulement la réduction du délai,

il y a surtout l'interdiction des demandes incidentes relatives, notamment, à la garde des enfants. Et j'ai la prétention de vous démontrer que la proposition de loi dont vous êtes saisis est fâcheuse dans son principe et inacceptable — j'insiste sur le mot, car je compte en démontrer l'exactitude, — inacceptable dans ses modalités.

Telle est la double démonstration que je ferai. Je la ferai d'une façon aussi précise et aussi brève que possible.

L'orateur se place uniquement sur le terrain familial et social,

Sur quel terrain vais-je me placer ? Il m'eût été facile d'évoquer des préoccupations religieuses et confessionnelles, auxquelles M. le rapporteur a bien voulu faire allusion tout à l'heure, et je lui en sais gré.

J'aurais pu rappeler combien de consciences catholiques se sont considérées comme douloureusement violentées par la loi de 1908. Je m'empresse de vous dire que je ne me placerai pas sur ce terrain. Pourquoi ? Parce que, aujourd'hui, ce n'est ni le principe du divorce, ni le principe même de la conversion qui est en jeu. Il s'agit des modalités de cette conversion et j'entends rester sur le terrain précis de la discussion.

Je considère, en outre, que le vrai terrain de ce débat, c'est le terrain familial et social, et je voudrais, Messieurs — je le dis avec la conviction profonde qui est en moi, — que, sur ce terrain familial et social, nous pussions tous nous rencontrer. Je voudrais que la famille, une fois pour toutes, fût au-dessus de nos divergences de confession religieuse ou d'opinion philosophique, au-dessus de nos rivalités politiques de partis, parce que la famille, voyez-vous, c'est ce qui domine le pays tout entier, puisque c'est de la vie même de la famille que peut dépendre l'avenir de la France. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

La proposition est mauvaise dans son principe.

J'ai dit d'abord — c'est le premier point de ma démonstration — qu'en réalité, la proposition de loi qui nous est soumise est fâcheuse dans son principe. Pourquoi ? Parce que, si vous voulez bien y réfléchir, elle tend fatalement à la suppression de la séparation de corps et, en tout cas, à un élargissement considérable du divorce dans nos lois françaises.

Elle tend à la suppression de la séparation de corps.

Je dis qu'elle tend à la suppression éventuelle de la séparation de corps, et, en effet, sur ce point, les observations du rapporteur m'ont donné raison par avance.

M. Planche a bien voulu rappeler ce qui s'est passé lorsque la question est venue devant le Sénat, où on ne l'a discutée pourtant que pendant quelques minutes. Le débat tient en quelques lignes au *Journal Officiel*.

Que s'est-il passé ? Quatre sénateurs ont déposé un amendement, qu'ils n'ont d'ailleurs pas soutenu, pour demander que le délai fût réduit de deux ans à un an.

C'est fatal, Messieurs. C'est une pente nécessaire. Vous dites aujourd'hui : « Deux ans. » Dans un an ou dans six mois, on viendra dire : « Pourquoi deux ans ? Un an suffit. » Ensuite on dira : « Pourquoi maintenir la séparation de corps ? » Si vraiment il n'y a plus un intérêt moral important, comme celui de trois années, supprimez la séparation de corps. Puisque la conversion est obligatoire, une seule chose peut justifier le maintien de la séparation de corps dans la loi : c'est la durée du délai d'épreuve.

Donc, en glissant sur la pente comme vous le faites, nécessairement vous allez vers la suppression de la séparation de corps. C'est quelque chose qu'il ne faut pas oublier. [...]

En tout cas, elle entraîne un élargissement considérable du divorce

A supposer que, sur ce premier point, vous ne soyez pas tous d'accord avec moi, vous serez néanmoins bien obligés de reconnaître — et vous ne l'avez pas méconnu — que ce qu'on nous propose, c'est en réalité un élargissement du divorce, que c'est le divorce rendu plus facile.

Je m'adresse non seulement à mes amis, mais à tous mes collègues, sans distinction de parti. Je pose à vos consciences, Messieurs, la question suivante : Croyez-vous que le moment soit bien choisi pour rendre le divorce plus facile en France ? [...]

Là n'est pas la voie du progrès comme le prétend le rapporteur, assure M. Georges Pernot. Aujourd'hui comme hier, les événements viendront démentir les prévisions les plus catégoriques. En effet que disaient en 1884 ceux qui voulaient faire admettre le divorce ? Ils disaient :

« Le divorce est un mal nécessaire pour porter remède à quelques situations, très peu nombreuses et très pénibles. Mais, soyez tranquilles, avec les mœurs françaises, il ne se répandra jamais dans le pays. Il n'y aura que quelques très rares divorces. »

Et quels ont été les résultats ?

Quelques statistiques des divorces (1).

M. Georges Pernot. — Dans l'année 1885, au lendemain de la loi, il y a eu 4 123 divorces. Je passe à 1913 : 15 076 divorces.

Je néglige la période d'après-guerre, où l'on peut considérer qu'il y a eu liquidation de mariages malheureux et où l'on pourrait avec raison dire que les chiffres sont en quelque sorte tendancieux.

J'arrive à 1925 : 20 002 divorces. Je passe à 1930 : 20 409 divorces. En 1931, 21 212 divorces. Et, pour le premier semestre de 1932, 10 557 divorces, en accroissement de plus de 500 sur le premier trimestre de 1931.

Vous appelez cela un progrès ? J'appelle cela une progression. Ce n'est pas la même chose. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Et c'est une progression douloureuse, parce que je constate que la France a eu, pour 100 000 habitants, 83 divorces, que l'Allemagne n'en a eu que 52, l'Angleterre 47 et la Belgique 24. Je souhaiterais, Monsieur le rapporteur, que nous ne fussions pas, sur ce point, à l'avant-garde de ce que vous appelez le progrès, car, à mon sens, c'est le progrès à rebours que celui qui disloque la famille française. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Et savez-vous, Messieurs, où l'on arrive en s'engageant dans cette voie ? Le progrès au sens où vous l'entendez est en quelque sorte indéfini. Voulez-vous que, quittant la France, je voie ce qui se passe à Moscou ? Voici les chiffres :

Dans l'année 1927, il y a eu, dans la seule ville de Moscou, 26 211 mariages, et — j'attire votre attention sur ces chiffres — en regard de ces 26 211 mariages, il y a eu 13 421 divorces.

Est-ce à ce progrès-là que vous voulez nous conduire ? Toutes les fois que vous disloquerez le mariage et que vous rendrez le divorce plus facile, vous aboutirez fatalement à ce résultat.

---

(1) En dehors des rapports annuels sur le mouvement de la population en France, la *Documentation Catholique* a publié en 1929 (t. 22, n° 490, col. 621-639) des statistiques sur les divorces dans les différents pays du monde avec de nombreuses références documentaires (*Note de la D. C.*)

Voulez-vous que je rapproche de ces chiffres, que j'emprunte aux statistiques des Soviets, d'autres chiffres relatifs à la période révolutionnaire française, où le divorce avait également été rendu singulièrement facile ? En vertu de la loi de 1792, les divorces prononcés furent nombreux. Les chiffres officiels indiquent qu'à Paris seulement on en prononça 5 987 en seize mois.

Et voulez-vous enfin que, pour en terminer avec cette partie de ma démonstration, je rappelle ce qu'étaient obligés de dire les législateurs eux-mêmes en présence des ravages produits par les lois qu'ils avaient votées ? A la Convention, le 20 juillet 1795, le député Mailhe prononçait ces paroles, que je recommande à la méditation de la commission et de M. le rapporteur :

« La loi du divorce est plutôt un tarif d'agiotage qu'une loi. Le mariage n'est plus, en ce moment, qu'une affaire de spéculation. On prend une femme comme une marchandise, en calculant le profit dont elle peut être la source, et l'on s'en défait aussitôt qu'elle n'est plus d'aucun avantage. »

Voilà, Messieurs, ce qu'on disait devant la Convention, parce que l'on s'était rendu compte qu'il fallait tout de même arrêter ce que M. le rapporteur a appelé le progrès.

Arrêtez, Messieurs, ce progrès avant qu'il ne devienne une catastrophe.

Ici, l'orateur, répondant à une objection de M. Hussel, S. F. I. O., député de l'Isère : « Vaut-il donc mieux rester enchaînés et malheureux », donne cet avertissement :

M. Georges Pernot. — Prenez garde ! Lorsqu'on a cette conception, le divorce fonctionne comme une cheminée d'aspiration.

Pourquoi ? Parce que, alors, on ne donne plus de sérieux au mariage, parce qu'on se rend compte que le lien conjugal peut être dissous avec une telle facilité qu'il ne compte véritablement plus.

Et cependant, il faut que le mariage compte, au moins pour les enfants. « Or, le mariage ne sera considéré comme une chose sérieuse qu'autant que le lien qui unit les époux sera solide. A partir du jour où il sera à ce point distendu qu'il peut disparaître comme nous le voyons disparaître à Moscou et comme nous l'avons vu disparaître à Paris pendant la période révolutionnaire, c'en est fait du mariage et c'en est fait de la famille sur laquelle repose tout l'édifice social. »

Et c'est au profit de l'époux coupable que l'on demande cet élargissement du divorce !...

M. Georges Pernot. — Cet élargissement du divorce, au profit de qui est-il demandé ? C'est un point essentiel, et il n'a même pas été envisagé par M. le rapporteur.

Quel est, en effet, celui des deux époux qui demandera la conversion de la séparation de corps en divorce ? Je suis en droit de répondre que, neuf fois sur dix, pour ne pas dire toujours, c'est l'époux contre lequel la séparation de corps a été prononcée, c'est-à-dire celui qu'on appelle au palais — je reprends le mot sans lui donner un sens plus particulièrement péjoratif, — l'époux coupable, c'est-à-dire l'époux qui a transgressé les lois du mariage.

Pourquoi est-ce lui qui demandera la conversion ? Pour une raison que vous avez énoncée vous-même avant que je ne la formule : c'est qu'en réalité l'époux qui demande simplement la séparation de corps obéit au sentiment le plus élevé dont soit capable un être humain, à des scrupules religieux. Or, ces scrupules religieux n'auront pas disparu pendant le délai nécessaire pour la conversion de la séparation de corps en divorce. Ce n'est donc pas lui qui demandera la conversion, c'est l'époux contre lequel la séparation de corps a été prononcée. C'est celui-là qui est demandeur en conversion, neuf fois sur dix. [...]

Manifestement, on nous demande de légiférer non point en faveur de l'époux innocent contre l'époux coupable, mais à peu près uniquement en faveur de l'époux coupable, qui veut se dégager définitivement du lien du mariage vis-à-vis de l'époux innocent. [...]

C'est une étrange morale qui est invoquée en faveur de cette décision.

Chose curieuse, pour tenter de justifier cette décision, on invoque des considérations d'ordre social. C'est au moins inattendu !

M. le rapporteur, se tournant vers nous, a même dit : « C'est au nom de la morale que je demande cette modification. »

Etrange morale, n'est-il pas vrai !

Et, dans les rapports antérieurs que j'ai là — je ne les lis pas, mais vous pourrez contrôler les textes — on précisait l'argument : Nous souffrons, dit-on, d'une crise de natalité. Il faut, par conséquent, permettre le plus tôt possible à l'époux séparé de corps de fonder un nouveau foyer pour qu'il ait des enfants. C'est une des façons de résoudre la crise de la natalité.

Ah ! Messieurs, cela montre à quel point sont superficielles les assemblées parlementaires et combien les hommes — même souvent ceux qui sont au gouvernement et sur les bancs de la commission — étudient avec légèreté les problèmes soumis aux délibérations des assemblées parlementaires.

En effet, Messieurs, si vous voulez bien examiner les statistiques, vous verrez que partout où le divorce est devenu plus fréquent et plus facile, toujours les naissances ont diminué. [...]

Il suffit de réfléchir une seconde pour s'en rendre compte. Pour qu'un foyer soit fécond, que faut-il ?

Il faut que le père de famille fasse confiance à la Providence, s'il est croyant, ou, s'il n'est pas croyant, il faut au moins qu'il fasse confiance à la vie. Or, on ne peut faire confiance à la vie si l'on ne croit pas à la stabilité d'un foyer. (*Applaudissements à droite et sur divers bancs au centre.*)

Il n'est pas possible que, dans un foyer dont les liens se distendent avec une telle facilité, on puisse courir — si j'ose dire — le risque terrible d'élever de nombreux enfants.

Ne venez pas dire que, par ce moyen, vous allez, d'une façon quelconque, conjurer la crise de natalité. C'est exactement le contraire. [...]

A l'appui de son affirmation, M. Georges Pernot cite les dernières lignes des conclusions du rapporteur au Conseil supérieur de la natalité, M. Boverat, secrétaire général de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française : « Ayant exprimé de façon si catégorique mon opinion à l'égard du divorce, je crois devoir spécifier que, dégagé de toute croyance religieuse, je n'ai été guidé, dans l'étude que j'ai faite de la question, par aucune considération d'ordre dogmatique ou confessionnel. « J'ai été autrefois partisan du divorce. L'étude du problème de la natalité a changé totalement ma manière de voir à ce point de vue. »

M. Georges Pernot. — Des hommes venus de tous les points de l'horizon de la pensée se préoccupent de ce fléau qu'est le progrès des divorces en France. Quand je vois des hommes comme Durkheim, Paul Bourget, Planiol, Ambroise Colin, d'autres encore, venus, je le répète, de tous les coins de l'horizon politique et de la pensée philosophique ou juridique, se rejoindre pour

dire : « Il est grand temps de réagir », je vous demande si véritablement il est opportun d'élargir encore le divorce en permettant la conversion au bout de deux ans au lieu de trois. (*Applaudissements à droite et au centre.*) [...]

J'avais annoncé deux parties dans mon exposé. J'avais dit : d'abord, la proposition est mauvaise dans son principe ; ensuite, elle est inacceptable dans ses modalités.

La proposition est inacceptable dans ses modalités.

[...] J'ai rappelé tout à l'heure quelle était la situation présente au point de vue de la garde des enfants en matière de conversion de la séparation de corps en divorce. Je résume d'un mot la situation pour qu'il n'y ait pas d'équivoque.

La question de la garde des enfants.

Vous savez que toutes les mesures relatives à la garde des enfants sont toujours provisoires. Actuellement, aux termes d'une jurisprudence qui est constante — je pense bien que ni le gouvernement ni la commission ne la contesteront, car j'ai des documents dans mon dossier, — lorsque l'un des époux demande la conversion, l'époux demandeur ou l'époux défendeur peut demander des modifications, soit au montant de la pension alimentaire, soit en ce qui concerne la garde des enfants.

Sur ce point, s'il y avait une contradiction quelconque, je renverrais à la jurisprudence, qui est formelle. La Chambre civile de la Cour de cassation a tranché le problème en 1920 et les Cours d'appel, depuis ce moment, ne sont plus divisées sur la question.

Or, quelle est la grande innovation du projet ?

Permettez-moi de vous le dire, si je combats ce texte d'une façon si énergique, c'est moins en raison de la question du délai, si graves pourtant que soient les arguments que je viens de développer sur ce point, qu'en raison de la garde des enfants qui fait l'objet de la seconde partie de mes explications.

Dans votre projet apparemment si anodin, se trouve une petite phrase que vous avez lue mais qu'il faut relire parce qu'elle dit bien des choses. Elle est ainsi conçue :

« Toute autre demande introduite au cours de l'instance en conversion, pour faire reviser le taux de la pension, sera irrecevable. Il en sera de même pour toute demande tendant à faire modifier la garde des enfants. »

Eh bien, je dis que, du point de vue juridique d'abord, du point de vue moral ensuite, une pareille disposition est inadmissible et qu'il n'est pas possible — j'insiste sur ce mot — que la Chambre, quel que soit le parti auquel vous appartenież, consacre une pareille solution.

Parlons d'abord du point de vue juridique.

Excusez-moi, j'ai la mauvaise habitude d'aimer à faire du droit, mais je serai bref sur ce point, car ce serait rabaisser un débat si grave que de le ramener aux proportions d'une controverse juridique.

Cependant, j'affirme qu'il n'existe pas, dans nos lois, une seule disposition interdisant à un plaideur de former, à l'occasion d'un procès, une demande incidente. Il n'y a qu'une seule exigence, c'est que la demande incidente ait un rapport de connexité quelconque avec la demande principale.

Nous sommes d'accord sur ce point, n'est-il pas vrai ?

Eh bien, on vous demande d'introduire, pour la première fois, dans la législation française, cette innovation, et vous l'introduiriez contre les enfants ?

On pourrait continuer, par conséquent, à faire devant les tribunaux, à l'occasion de n'importe quel procès, n'importe quelle demande incidente, mais il y en aurait une seule qui, désormais, serait prohibée, celle qui concerne ceux-là mêmes auxquels, mon cher collègue, vous avez tant de raisons de vous intéresser comme moi je m'y intéresse parce que je suis père d'une famille très nombreuse, comme vous le savez, c'est-à-dire les enfants.

Eh bien, la meilleure façon de répondre du point de vue juridique, c'est de prendre une phrase que j'emprunte à l'arrêt de la Cour de cassation de 1920, qui dit : « Les demandes concernant la garde des enfants ne sont que l'accessoire et le complément de l'instance. »

Retenez bien ces deux mots, Messieurs, qui n'ont pas seulement une signification juridique, ce qui est insuffisant, mais qui ont surtout une haute signification morale.

Comment ! Le jour où la conversion va être prononcée, c'est peut-être le jour où il va être le plus nécessaire de modifier les mesures relatives à la garde des enfants. (*Applaudissements à droite.*).

Pourquoi ?

Une hypothèse.

Je prends une hypothèse. Voilà deux époux séparés de corps. Il y a une fillette de treize ans, dont la garde, pour une raison quelconque, est confiée au père. Celui-ci, contre lequel la séparation de corps a été prononcée, demande la conversion pour pouvoir épouser sa maîtresse, c'est-à-dire celle-là même qui a amené la dislocation définitive du foyer conjugal, et vous voudriez que le jour où cette conversion va être prononcée la mère de famille outragée, la femme dont le bonheur a été définitivement détruit par cette intruse, ne puisse pas venir dire devant le juge :

« Soit, je vais subir la conversion, mais rendez-moi ma fille ; elle est à moi, je veux l'avoir. »

Les enfants crient justice. Vous ne pouvez pas admettre que le juge ne pourra pas avoir qualité pour statuer. (*Applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs à gauche. — Interruptions à l'extrême gauche.*) [...]

Autre absurdité.

On prononcera, me dit-on, la conversion et on fera, parallèlement, un procès sur la garde des enfants, de telle sorte que les droits des enfants ne seront pas méconnus.

Cette solution, Messieurs, est inadmissible, parce que le procès sur la garde des enfants va se dérouler suivant la procédure normale et pourra durer peut-être longtemps, vous l'avez reconnu vous-même.

Au contraire, l'affaire touchant la conversion sera jugée immédiatement. Par conséquent, il pourra y avoir un décalage d'un an, dix-huit mois ou deux ans entre la conversion elle-même et le moment où l'on statuera sur les mesures relatives à la garde des enfants.

Et puis, avez-vous réfléchi, Monsieur le rapporteur, à un problème de compétence qui se pose ? Je m'excuse de faire de la procédure, c'est nécessaire. Quel est le tribunal compétent pour statuer sur la garde des enfants ? C'est le tribunal qui a réglementé le droit de garde, quel que soit le nouveau domicile de l'époux.

Quel est le tribunal compétent pour statuer sur la demande de conversion ? C'est le tribunal du domicile de l'époux défendeur. Ainsi, vous institueriez ce paradoxe : ce ne serait pas le même juge qui connaîtrait et de la demande en conversion et de la demande relative aux enfants, alors que la seconde est le complément nécessaire de la première ! (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Ce serait — je m'excuse de ce mot — la pire des absurdités que de consacrer une pareille thèse.

Le projet est indéfendable et illogique.

Je voudrais vous montrer maintenant, Monsieur le rapporteur, à quel point le problème a été insuffisamment étudié par la commission.

La seule raison invoquée à l'appui de la proposition

est celle-ci : Les procès sont trop longs, il faut en abréger la durée. On a ajouté qu'il était d'autant plus nécessaire d'aller vite que désormais la décision sera obligatoire pour le juge.

Si vous aviez été logique avec vous-même, Monsieur le rapporteur, vous auriez dû proposer la suppression du droit d'appel. Comment justifier cet appel devant une Cour qui n'a aucun contrôle à exercer, si ce n'est de s'assurer que la séparation de corps a duré trois ans ? C'est un problème qu'on peut poser à un enfant de l'école primaire. Il suffit de comparer deux dates.

L'appel ne pouvait se justifier qu'en raison des mesures concernant la pension alimentaire et la garde des enfants, parce que les tribunaux ont, à cet égard, un droit de contrôle.

Vous le maintenez. Par conséquent, le procès durera aussi longtemps, et vous faites de l'appel une brimade, une pure vexation.

Quand l'époux interjette appel, à l'heure présente, il paraît le faire avec un but honorable, pour demander une modification de sa pension, une modification de la garde. Demain, il interjettera appel uniquement pour brimer son ex-conjoint, pour dire : « Cela durera davantage, parce que je le veux ainsi. »

Telle est la solution absurde à laquelle vous allez aboutir.

Si votre texte était logique, il supprimerait évidemment l'appel. (*Applaudissements au centre, à droite et sur plusieurs bancs à gauche.*) [...]

Il est impossible que la Chambre adopte un texte qui méconnaisse à ce point les droits de la famille et qui, de l'aveu même des membres de la majorité, est indéfendable.

Une parole d'Aristide Briand.

Permettez-moi d'ajouter un détail.

Quand, le 15 juillet 1926, j'avais l'honneur d'être à cette tribune, votre prédécesseur, Monsieur le garde des Sceaux, était naturellement au banc du gouvernement ; mais j'ai eu la bonne fortune d'y voir à côté de lui un homme dont je salue la mémoire avec infiniment de respect et d'émotion : M. Aristide Briand, alors ministre des Affaires étrangères et président du Conseil.

M. Aristide Briand m'a fait l'honneur de rester au banc du gouvernement pour écouter mon intervention, et quand je suis descendu de la tribune, n'étant pas encore connu de lui — j'étais sinon un jeune, du moins un nouveau député, — il a bien voulu me dire : « Votre amendement sur la garde des enfants est pleinement justifié. Le gouvernement vous aidera, et le jour où l'on examinera les articles, il sera avec vous pour défendre les intérêts des enfants. »

Vous n'êtes pas obligé de respecter la parole de M. Aristide Briand. Je la livre simplement à vos réflexions. Je pense qu'il y avait quelque intérêt à ce que la Chambre connût cette partie inédite de la discussion.

Conclusion.

La famille au-dessus des rivalités politiques !

[...] Je conclus, m'excusant de ces trop longues observations, que la Chambre a écoutées avec une bienveillance dont je lui suis reconnaissant.

Je ne me tourne pas vers mes amis, car je sais que mes faibles paroles n'ont rien ajouté à leur conviction...

Mais je m'adresse à nos collègues de gauche, parmi lesquels je compte au moins des amis, sinon des amis politiques. Aussi bien, faisant état de ce que, parmi les signataires de l'amendement que j'ai déposé dans l'intérêt de la famille, il y a non seulement des membres de la droite et du centre, mais encore des membres de la gauche radicale et deux collègues du groupe radical-socialiste, je puis dire qu'il s'agit d'un problème sur lequel il est facile d'aboutir à un accord.

Messieurs, je vous conjure d'éviter, dans un débat comme celui-ci, tout vote politique.

Mon cher rapporteur, vous m'avez menacé tout à l'heure du vote ! Vous paraissiez dire : « Nous avons des amis fidèles, une majorité fervente ; elle vous écrasera. »

Il s'agit de la famille, Messieurs. Il ne s'agit pas de politique. Que la famille demeure au-dessus des rivalités politiques !

On parle tous les jours de crise, et on a raison. Je crois que tous les hommes clairvoyants discernent que, derrière la crise économique, il y a surtout une crise morale. (*Très bien ! Très bien ! au centre et à droite.*)

La meilleure sauvegarde contre la crise morale, c'est le maintien de la famille française. C'est pour elle que je suis monté à la tribune, et je confie la solution de ce problème qui intéresse la famille à la sollicitude de la Chambre tout entière. (*Vifs applaudissements au centre et à droite. — L'orateur, en regagnant son banc, reçoit les félicitations de ses amis.*)

DISCOURS DE M. LE CHANOINE DESGRANGES

M. Jean Desgranges. — Mes chers collègues, sur la proposition qui vous est soumise, M. Georges Pernot vient de présenter des observations très complètes avec toute sa science de juriste, toute sa conscience de père de famille et son admirable talent.

Je n'ai rien à y ajouter.

Mais, si vous le voulez bien, accordez-moi quelques minutes d'une attention bienveillante pour examiner en quelles circonstances et sous l'empire de quelles préoccupations ont été votés les textes qu'on nous demande de modifier.

La loi sur le divorce et la pensée de ses auteurs.

La recherche de la véritable pensée du législateur est intéressante pour le juge qui se pique d'appliquer la loi dans son esprit. Si nous voulons nous-mêmes conserver à nos codes cette continuité logique et cohérente qui les distingue, il n'est peut-être pas inutile de nous demander quels objectifs ont poursuivis les auteurs des lois que nous entreprenons de retoucher.

J'ai relu avec un vif intérêt les débats qui se déroulèrent ici même en 1881, en 1882 et en 1884, et j'ai été frappé tout d'abord par cette constatation manifeste : partisans et adversaires du divorce proclament que l'indissolubilité du mariage est la marque d'une civilisation supérieure et affirment leur volonté unanime de concourir à la stabilité des foyers et à la prospérité de la famille française.

Mais les uns et les autres se trouvent en présence d'un fait douloureux : la mésentente grave qui existe entre certains époux mal assortis, à tel point que la vie commune devient intenable.

En vue d'alléger ce mal, ou tout au moins de le rendre supportable, les uns préconisent le remède qui a été utilisé dans ce pays durant quinze siècles, sauf de 1792 à 1916, la séparation de corps ; les autres veulent lui substituer non pas le divorce par consentement d'un seul, de 1792, mais un divorce pour cause déterminée, à peu près semblable à celui de 1904, qui sera entouré de précautions et de garanties telles qu'il demeurera exceptionnel.

Pour M. de Marcère, rapporteur de la loi, pour M. Léon Renaud, à la conception de qui se range habilement tout le long de la discussion M. Alfred Naquet, dont l'opinion personnelle était, à la vérité, plus hardie, le divorce est envisagé, dans nos institutions familiales, comme une soupape de sûreté qui ne fonctionnera que dans les cas

extrêmes et dont on se gardera avec soin d'élargir l'orifice.

A leurs yeux, l'indissolubilité, appliquée avec une intransigeance excessive, est un danger pour la famille et la société tout entière. C'est la raison pour laquelle ils ont entrepris d'amender, de corriger la loi de l'Eglise, qui se confondit durant de longs siècles avec la législation française. Et ils attendent de leur réforme, avec un enthousiasme un peu candide, la disparition de la plupart des désordres moraux qui affligent la société.

Grâce à un nombre limité, très limité, de divorces, on verra disparaître ces plaies sociales qui s'appellent l'adultère, l'avortement, l'infanticide, la criminalité infantile, l'union libre, les crimes passionnels et un grand nombre de suicides.

Leurs illusions.

Tel est l'enthousiasme candide de ces réformateurs que l'un deux — c'est, je crois, M. Léon Renaud — raconte gravement sa conversation avec Emile Augier, alors dans tout l'éclat de sa gloire. Je résume de mémoire, mais vous pouvez retrouver le texte exact à l'*Officiel*. L'auteur du *Gendre de M. Poirier* se félicite de la loi nouvelle, comme citoyen, mais il s'en inquiète pour l'avenir du théâtre. (*Sourires.*) L'infidélité conjugale a été, en effet, le thème inépuisable qu'exploitaient les auteurs de notre répertoire de comédies et d'opérettes. Or, avec la loi nouvelle, cette source d'intérêt sera bien près d'être tarie.

J'admire qu'un homme comme Emile Augier ait pu prononcer de telles paroles. Il est vrai qu'il a encore vécu cinq années ; il n'est mort qu'en 1889, et il a eu la consolation de voir se dissiper ses inquiétudes. (*Rires à droite.*)

En même temps, la plupart des illusions des partisans du divorce se brisaient les unes après les autres.

Résultats néfastes du divorce. Quelques exemples.

Ce qu'est devenue la famille grâce à ce remède excellent, grâce à cette panacée qui devait la guérir et guérir la société elle-même, nous le savons !

J'ai un dossier assez important, où j'ai conservé depuis longtemps des statistiques et des témoignages. Je ne veux pas abuser des lectures, et ne choisirai que quelques textes qui se recommandent par la particulière pureté de leur source.

Voici d'abord un extrait d'un article de *La Lanterne* :

« Avec cette perspective d'un divorce facile, on s'installe dans le mariage comme dans un hôtel meublé, et l'on se marie au hasard, en se disant que si, après tout, l'on n'est pas content de son choix, on sera libre d'en changer. Le mari et la femme qui, unis aujourd'hui, ne savent pas s'ils le seront demain, n'ont l'un dans l'autre aucune confiance.

« Mais, ce qu'il y a de plus grave dans cette évolution, c'est qu'elle supprime la famille, et par suite diminue les natalités. Or, c'est la famille stable et bien organisée qui fournit les enfants nombreux, viables et robustes...

M. Hussel. — Il faut pouvoir les nourrir.

M. Jean Desgranges. — « ... En dehors d'elle, il n'y a que des nouveau-nés de hasard dont la naissance n'était pas attendue, qui constituent une gêne, qu'on soigne mal, qui sont souvent rachitiques et vivent peu. »

Je recours à une autre source, non moins pure, le *Quotidien*. [...] C'est un numéro du *Quotidien* de 1926, par conséquent d'une très bonne année ! (*Rires à droite.*)

J'y trouve une enquête faite par Mme Albaran. Elle a visité un certain nombre d'écoles et de lycées de la région parisienne. Et, pour vous indiquer tout de suite l'esprit de son enquête, elle conclut en disant que « les membres de l'enseignement public sont la corporation où l'on divorce le moins ». Elle les en félicite.

Mme Albaran donne, dans cet article, des détails fort émouvants. Elle conte, par exemple, le dialogue d'un instituteur avec un de ses élèves qui arrive depuis quelque temps toujours en retard.

« — Encore aujourd'hui ? dit le maître.

— Hélas ! Monsieur.

— Ton papa serait-il malade ?

— Hélas ! Monsieur, c'est bien pire. Papa et maman ne sont plus jamais d'accord.

— Alors ?

— Alors, Monsieur, maman veut que j'aille à l'école. Papa dit qu'on me mettra en pension. C'est seulement quand papa est parti que je peux m'en aller.

— Mon pauvre petit ! Je comprends. Mais cette situation va s'arranger.

— En effet, Monsieur. Papa et maman disent qu'ils vont divorcer.

Là-dessus, le gosse d'éclater en sanglots.

— Pauvre petit ! Peut-être te laissera-t-on avec celui que tu aimes le mieux ?

— Ah ! Monsieur, dit l'enfant, je les aime le mieux tous les deux. » (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Puis, Mme Albaran, continuant son enquête, va dans un lycée de Paris, où le proviseur lui dit :

« — Voulez-vous une petite statistique pour votre enquête ? Sans doute, sommes-nous privilégiés ? Eh bien ! nous avons dix enfants appartenant à des familles déchirées, pour un seul ayant un foyer solide jusqu'ici.

— N'en résulte-t-il pas, demande-t-elle, de très graves conséquences pour ces enfants ? Ont-ils les mêmes chances de devenir des valeurs que les enfants couvés par des couples réguliers ?

— Mon Dieu, Madame, répond le proviseur, l'an dernier, nous en avons vu passer un certain nombre. Les trimestres n'étaient plus payés, les parents séparés ne venaient plus au parloir. Les enfants, quasi abandonnés, ont été rendus.

— A qui ? »

Voici une dernière citation qui complète ce qui précède. Je l'emprunte à l'*Ere nouvelle* :

« 67 pour 100 des mineurs traduits devant le tribunal correctionnel de la Seine sont des enfants de divorcés. »

Ces textes datent de quelques années, mais j'espère que personne ne soutiendra que la situation s'est améliorée. Sur les murs du Métropolitain, et un peu partout, des affiches annoncent « les divorces extra rapides », « les divorces à forfait » à des prix vraiment très abordables. C'est seulement sur cet article que, par ce temps de vie chère, la baisse a été constante et vraiment substantielle. (*Applaudissements à droite.*)

Je n'insiste pas, je ne parlerai pas des autres statistiques, de toutes ces plaies sociales dont on nous disait que le divorce allait les guérir, et qui se sont au contraire effroyablement aggravées. [...]

Les faits ont démenti les prévisions.

Je constate simplement qu'en 1882 et en 1884 nous avions deux groupes de collègues.

Les uns, partisans du divorce, et le rapporteur de la loi en particulier, nous disaient : « Les divorces ne se multiplieront pas. Le danger de les voir se multiplier est inexistant. »

Or, vous connaissez les statistiques : on comptait, il y a cent ans, 643 séparations de corps ; en 1931, il y a eu 21 212 divorces. Les partisans du divorce se sont trompés. Leurs pronostics ne se sont pas réalisés.

Tous ceux qui ont préconisé le divorce nous ont donné des assurances que les faits ont démenties.

Les adversaires du divorce ont annoncé, au contraire, avec une remarquable clairvoyance les conséquences lamentables qui sortiraient de la loi.

On a parlé d'Henri Brisson. Permettez-moi de vous citer ces quelques lignes :

« Je suis convaincu dans le fond de mon être que le divorce sera un piège tendu à la plus noble, à la plus faible des deux créatures unies par le mariage. Et au point de vue social, je pense que le mariage, notre institution maîtresse, la véritable molécule sociale de ce pays-ci, le seul élément solide autour duquel vous puissiez grouper vos autres institutions, tellement que je l'appellerai l'embryon de la République, en demeurera ébranlé. » (*Applaudissements à droite.*)

Henri Brisson avait vu très juste. Un autre orateur a prononcé deux discours d'une pénétration presque prophétique ; c'est celui qu'on appelait, dans cette maison, Monsieur l'évêque d'Angers et qui est plus connu sous le nom de Mgr Freppel. Il décrivit le développement du mal avec sa clairvoyance d'homme d'Eglise et de sociologue, car nous croyons que l'Evangile et la vie ont le même auteur et qu'on ne connaît jamais mieux l'une qu'à la lumière de l'autre.

Mon cher Monsieur Planche, ces pronostics des adversaires du divorce, vous êtes venu aujourd'hui les justifier une fois de plus, et, quoique cela paraisse un peu surprenant, vous avez donné une confirmation à un évêque. (*Sourires.*)

Cette interversion des rôles n'est, d'ailleurs, pas pour prendre au dépourvu les ressources variées de votre talent. (*Applaudissements et rires.*)

Vous avez donné un démenti nouveau à tous les auteurs de la loi du divorce... (*Très bien ! Très bien !*)

Il se peut, cependant, que vous réussissiez, car il est des pentes glissantes sur lesquelles il est difficile de s'arrêter.

Messieurs, je le regretterai de tout cœur, car ce sera une nouvelle atteinte à des principes auxquels les années m'attachent avec une conviction plus réfléchie, et une aggravation du mal trop réel que le divorce a fait à mon pays. (*Vifs applaudissements à droite et au centre.*)

Le P. François Picard, second Supérieur général de la Congrégation des Augustins de l'Assomption. 1er octobre 1831-16 avril 1903, par E. LACOSTE. — Un vol. de 19 × 12 cm. de VII-552 pages. Prix, 15 francs. Bonne Presse, Paris, 1932.

A l'occasion du centenaire de la naissance du P. Picard, deuxième Supérieur général des Augustins de l'Assomption, la *Documentation Catholique* (t. 26, col. 643-675) a publié quelques notes biographiques assez étendues. Le volume de M. E. Lacoste a été lui-même écrit à l'occasion de ce centenaire.

Ce n'est pas, déclare l'auteur, « une vie complète et définitive du P. Picard », mais cependant, telle qu'elle se présente, elle offre un magnifique aperçu sur ce grand religieux, qui, pendant près de cinquante ans, lutta courageusement pour la défense des droits de Dieu et de l'Eglise. Il est mort en pleine persécution, mais les œuvres qu'il avait fondées lui ont survécu.

« Pour bien mettre sa personne en relief, il faudrait faire l'histoire des luttes religieuses des quarante dernières années du XIXe siècle et des trois premières du XXe en notre pays. Nous n'entreprendrons pas un si vaste sujet. Nous l'effleurerons seulement en recherchant comment, dans cette période agitée, le P. Picard fut exclusivement homme de Dieu et serviteur dévoué du Pape et de l'Eglise, ne vivant que pour le triomphe de Notre-Seigneur et le bien des âmes dans un parfait oubli de soi.

» En attendant que de plus amples récits fassent connaître l'œuvre et l'ouvrier, cette biographie, si incomplète qu'elle soit, apaisera, nous l'espérons, l'impatience de ceux qui, ayant connu le P. Picard personnellement ou de réputation, sont saintement avides de s'édifier au contact de cette grande âme. »

Terminons en indiquant les titres des chapitres : « Premières années (1831-1845). L'aurore d'une Congrégation (1845-1855). Etudiant à Rome. — Ordination sacerdotale (1855-1857). Premier établissement à Paris (1857-1858). Nouvelle orientation. — Fin du collège de Clichy (1850-1860). D'Auteuil à la rue François-Ier (1860-1862)). Progrès continus (1862-1870). La guerre et la Commune. Ligue catholique. L'Association de Notre-Dame de Salut et les pèlerinages. Anxiétés et consolations (1873-1879). 1880 — L'année cruelle. L'Œuvre de Notre-Dame des Vocations. La Mission d'Orient. Les pèlerinages de Jérusalem. La « Bonne Presse ». Les « directions pontificales ». Le procès des « douze ». Les « Orantes de l'Assomption ». L'exil. — La mort. »

Portraits Assomptionistes, par le R. P. POLYEUCTE GUISSARD, A. A. — Un vol. 21 × 13 cm. de VI-412 pages, illustré de nombreuses photographies. Prix, 15 francs. Bonne Presse, Paris, 1932.

Dans la préface, le T. R. P. Gervais Quenard, Supérieur général des Augustins de l'Assomption, écrit :

« Les figures présentées dans cette première série ne prétendent point être les plus parfaites. Pour les choisir, l'auteur a simplement parcouru notre nécrologe, et il a retenu les noms qui lui paraissaient le mieux se rattacher aux œuvres diverses ou représenter plus directement certaines catégories de religieux. Il en a même choisi quelques-uns, simplement parce qu'il les avait connus personnellement.

» C'est donc une galerie très incomplète, et les principales figures de la Congrégation n'y paraissent même pas, soit qu'elles aient déjà leur biographie particulière, soit que leur histoire ne puisse tenir ainsi en quelques pages. On n'y trouvera donc point le P. d'Alzon, le P. Picard, le P. Pernet, le P. Vincent de Paul Bailly, le P. Emmanuel Bailly, Mgr Petit, etc.

» Cependant, ces humbles biographies de religieux à peine disparus marquent pour nous les étapes d'un passé qui nous est cher et qui doit inspirer ceux de la génération présente. Elles ne manqueront pas d'intéresser aussi tous ceux qui se montrent attachés à notre famille spirituelle : nos bienfaiteurs, nos amis, nos élèves, et ils pourront édifier même ceux qui, du dehors, voudraient avoir une idée sommaire de la vie assomptioniste. »

Ces trente portraits sont répartis sous divers chapitres, dont voici l'énumération : *Trois anciens* (PP. Hippolyte Saugrain, Henri Brun, Joseph Maubon) ; *Missionnaires* (PP. Victorin Galabert, Alfred Mariage, Stéphane Chaboud, Louis Deltour) ; *Educateurs, alumnats et collèges* (PP. Alexis Dumazer, Théodore Defrance, Emile Gauthier, Henri Couillaux, Edouard Bachelier, Alype Pétrement, Gabriel Jacquemier) ; *Publicistes* (PP. Joseph Germer-Durand, Claude Allez, François d'Assise Bertoye, Abel Fabre, Jules Pargoire) ; *Fleurs de nos maisons d'études* (Fr. Bernard Fortin, P. Maxime Viallet, Fr. Damien Gérard, Fr. Saint-Vanne, P. Louis Robert) ; *Morts de la guerre* (PP. Tharcisius Retaud, Marie-Calixte Bouillon, Fr. Liguori Ruytens, Fr. Gérard Boudou) ; *Cœurs dévoués* (Fr. Marie-Jean Foquet, Fr. Louis Massault).

La méthode des tests, par R. NIHARD. — Un vol. 20 × 13 cm. de 236 pages. Prix, 13 francs. Editions du Cerf, Juvisy, 1932.

« Excellent petit livre. L'auteur, après avoir attiré l'attention sur la nécessité d'une mesure plus objective des aptitudes scolaires, nous présente une double introduction : l'une, historique, qui, en montrant ce qu'ont voulu les auteurs de tests, fait mieux comprendre ce qu'ils ont obtenu ; l'autre, plutôt technique, où sont mises à la portée de tous les notions de statistique indispensables pour saisir la nature d'un test et la portée de ses résultats. Défilent ensuite les différents genres de tests : l'échelle métrique et ses révisions, les tests d'intelligence pratique, d'aptitudes, de caractère, les tests collectifs et les tests de connaissances scolaires. Enfin, dans la conclusion, on nous dit tous les avantages à retirer de l'emploi des tests.

» Le livre est écrit de façon sobre et claire, avec un grand souci d'objectivité — l'auteur, tout en se montrant partisan de la méthode, n'en cache pas les défauts et les insuffisances. — Il sera lu avec profit par tous ceux qu'intéressent « les sciences de l'éducation ». — J. DONCEL, S. J. » (*Nouvelle Revue théologique*, nov. 1932, p. 862.)

La propagande soviétique antireligieuse dans le monde

De Mgr MICHEL D'HERBIGNY dans la *Revue des Deux Mondes* (1 et 15. 2. 33) :

Les méthodes de la propagande antireligieuse en Russie soviétique commencent à être connues en Occident. Malgré les dénégations de quelques voyageurs vraiment myopes, qui, apercevant un prêtre dans les rues de Moscou, ou une église ouverte, déclarent que la religion reste libre en Russie, il est clair qu'un effort énorme du gouvernement se poursuit par les moyens de terreur et avec l'aide de la jeunesse communiste méthodiquement embrigadée (*komsomols*), afin d'éliminer dans les plus brefs délais toute survie de la religion et surtout du christianisme (1). Sans doute aucun plan quinquennal pour la suppression totale de la religion n'a été publié en Russie bien que les *Dernières nouvelles* (russes) de Paris du 2 octobre 1932 (p. 2) aient annoncé qu'un décret en 118 articles divisés en cinq sections avait été signé, le 15 mai 1932, par Staline, Dechterevsky, Yarolavsky, Kogan et Lobatchevsky ; mais un programme précis doit guider les sans-Dieu militants pendant le cinq années du second plan quinquennal économique (2).

On ignore davantage la propagande mondiale que « l'athéisme militant » de Moscou poursuit avec persévérance et méthode pour combattre et détruire toute religion dans l'univers entier. Après l'avoir mise au point, pour chaque pays, depuis 1930, les dirigeants ont ordonné, en octobre 1932, d'en presser partout l'exécution intransigeante.

I — Visées et méthodes générales* (3)

Ce plan de la « liquidation de la religion », scientifiquement étudiée à Moscou, est constamment remis au point. Il ne se limite pas à de vagues aspirations : il fixe avec précision pour chaque pays les procédés les plus efficaces ; à Moscou des séminaires spéciaux (c'est l'expression employée) forment les missionnaires de cette *propagande : propagation* de l'antifoi, tenant compte de toutes les conditions concrètes de chaque pays et de chaque nationalité.

L'antireligion est-elle pour Moscou un moyen ou un but?

L'antireligion est-elle pour Moscou seulement un des moyens employés en vue de la révolution mondiale, ou constitue-t-elle le but propre des dirigeants ? Il est difficile de le préciser ; mais, à coup sûr, l'effort communiste, au travail sur tous les points de l'univers, vise partout à la destruction du christianisme. Souvent cette destruction semble son but principal et même unique. Cette lutte antireligieuse fut menée sourdement jusqu'en 1930. Depuis lors, en vertu même des ordres de Moscou, elle passe au premier plan. En beaucoup de pays surgissent des groupes d'athées militants, calqués sur ceux de Moscou, des *Bezbojniki*, des *Kaempfende Gottlosen*, des *Militant Godless*. Pour quel but ? Pour voiler les insuccès politiques, comme lorsque la Commune de Paris, presque vaincue, massacra en 1871 l'archevêque de Paris et les autres otages ? Pour enregistrer, au contraire, des succès, puisque les victoires sur la religion sont moins difficiles que la révolution politique et sociale ? Pour encourager donc les militants ? Ou plutôt pour avancer sur un terrain plus dégagé ? Car les gouvernements, même les plus en garde contre le communisme, n'osent guère entraver une action qui se dit seulement anticatholique, antireligieuse. Cette tactique attire peu l'attention, recueille aisément des sympathies, et, permet, après avoir groupé des adhérents, de les étudier pour éprouver leur sincérité et leur énergie avant de leur confier les tâches proprement révolutionnaires. Dans beaucoup de pays d'ailleurs, l'opinion — rassurée, puisque les communistes y restent en nombre insignifiant — ne s'alarmera pas des résultats d'une campagne antireligieuse. Il est vrai que les militants sont presque partout une infime minorité, sauf en Allemagne, où leurs candidats obtenaient en juillet 1932 plus de cinq millions de suffrages, et tout près de six millions le 6 novembre dernier, — bien plus qu'en U. R. S. S., où pourtant les femmes et les jeunes gens de plus de 16 ans figurent dans les effectifs. Mais c'est un des principes de Lénine, constamment rappelé par la IIIe Internationale, que de petites minorités, tenues en haleine et soigneusement « échenillées », sont plus efficaces que de gros effectifs pour assurer le triomphe de la révolution. Moscou veut un tout petit nombre d'agents, aveuglément soumis à toutes les directions du parti, résolus à tous les genres d'action, capables de soulever et de guider aux jours d'émeute les masses non embrigadées, mais brusquement prises en mains pour renverser les pouvoirs établis. C'est pourquoi les cellules communistes dans tout l'univers reçoivent constamment l'ordre d'épurer le parti, d'éliminer les partisans de Trotsky, puis ceux de Kameniev, ceux de Zinoviev. Car le but est de s'emparer du pouvoir avec une poignée d'hommes, et de s'y maintenir par le terrorisme le plus implacable.

La religion étant un obstacle, il faut la supprimer.

Mais ces quelques propagandistes, seuls embrigadés, seuls dépositaires des secrets de l'attaque, doivent entraîner les masses. Pour y réussir, il faut que les terroristes et leurs agents soient affranchis

---

(1) *Le front antireligieux en Russie soviétique*, avril-novembre 1929 ; *la guerre antireligieuse en Russie soviétique*, décembre 1929-janvier 1930 (Paris, éd. Spes, 1930). Voyez également « La persécution diminue-t-elle en Russie ? » dans la *Revue*, 15 juillet 1930. — Toutes les notes sont de l'auteur.

(2) *Le Sans-Dieu* (*Bezbojnik*) de Moscou, du 31 octobre 1932 (n° 50), sous le titre « Quinze années de lutte de l'athéisme militant ». Diffusions antireligieuses des postes russes de radio en novembre.

(3) Les sous-titres, sauf ceux qui sont suivis du signe *, sont de la *D. C.*

de tous les scrupules. Il faut donc éliminer la religion. La religion fait obstacle aux passions des masses et à la froide tyrannie du terroriste ; elle a pu éveiller des scrupules jusque chez un Lénine pendant ses derniers mois de maladie. Il faut donc la liquider. De cette liquidation les Sans-Dieu militants sont chargés. Ils la poursuivent activement en U. R. S. S., où ils doivent l'avoir définitivement achevée pour 1937. Mais le communisme veut conquérir le monde tout entier : c'est donc au monde entier que doit s'étendre la lutte antireligieuse.

Si le parti communiste ne cherche en chaque pays qu'un petit nombre d'adhérents déclarés, il a besoin d'une masse athée : une classe sélectionnée pour gouverner, et une masse amorphe, sans réaction, sans pensée, sans religion, purement matérialiste, pour subir le joug.

Les agents de la campagne antireligieuse.

En dehors de quelques intellectuels, victimes souvent de leur snobisme, les propagandistes choisis et formés par les dirigeants du parti pour répandre l'athéisme, sont surtout des jeunes, des très jeunes, comme ces *Pionniers de Lénine* organisés maintenant dans presque tous les pays parmi les enfants de 6 à 14 ans (1). Cette jeunesse est malléable. Si on la convainc qu'elle a pour mission de déraciner tous les préjugés et que surtout sa supériorité intellectuelle doit l'affranchir des superstitions auxquelles ses parents, les vieux, sont bêtement asservis, elle est capable, dans sa fatuité ignorante, de mettre une ardeur, un prosélytisme, et même un esprit d'abnégation, au service de son « idéal matérialiste ». Pour les intellectuels qui ont dépassé 30 ans, ou même 25, trop âgés déjà pour devenir habituellement dociles, il suffira que, sans être inscrits au parti, ils soient « sympathisants » et facilitent donc la propagande des autres par leur curiosité bienveillante pour les idées soviétiques, et surtout par l'étalage d'un certain scepticisme antireligieux. Parmi leurs jeunes auditeurs, les mieux doués sont recrutés pour être formés à fond et devenir les dirigeants de demain aux ordres de Moscou.

Le programme pour l'Asie et pour l'Afrique.

Naguère, quelques jeunes intellectuels étaient attirés de tous les pays pour faire à Moscou un stage de deux ou trois ans dans les instituts spécialisés et surtout dans les séminaires d'antireligion. Maintenant, en plusieurs pays occidentaux, cette formation est donnée sur place, mais l'on intensifie le recrutement des futurs propagandistes asiatiques, africains, australiens et américains du Sud. J'en ai vu moi-même à Moscou, en 1925 et 1926, de Chine, du Japon et des Indes. Ils préparaient les événements qui, dans leurs pays respectifs, marquent les progrès du communisme depuis 1927. En Chine, Eng-Pai applique d'abord les procédés du terrorisme soviétique dans les districts de Hai-Fong et de Lou-Fong ; il l'étend bientôt à tout le pays de Canton, bien qu'il ne dispose alors que de 4 000 hommes et de 1 000 fusils ; aujourd'hui, après cinq ans où elles ont subi beaucoup de sanglantes défaites, 17 armées dirigées par des communistes occupent par taches plus ou moins étendues un sixième de la Chine, et en contrôlent plus d'un quart. Au Japon, une « centrale asiatique » agit sur tous les Etats baignés par l'océan Pacifique, l'Indochine, les Indes, la Chine, la Corée, Formose, les Philippines, les Etats-Unis, l'Alaska, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et dépend elle-même de délégués de l'U. R. S. S. Son programme tend à dresser une série de mouvements nationalistes contre les impérialismes européens (1), dit-on, en fait et d'abord contre les Missions, comme lors des massacres de Nankin, où périrent, le 24 mars 1927, les PP. Candide Vanara et Henri Dugout.

En plus du bouleversement de l'Asie, préparé et entrepris pour fermer un immense marché à l'Europe, pour la ruiner donc et l'entraîner ensuite à toutes les révolutions, Moscou vise à soulever l'Afrique ; à plus de 200 futurs propagandistes, recrutés parmi les Africains de couleur, des professeurs spéciaux enseignent pendant deux ans, souvent dans les diverses langues de l'Afrique, la manière de lutter contre les missionnaires et d'enseigner aux noirs les ripostes de la « science » contre le catéchisme. A leur usage, un centre très actif de publications en anglais, en français, en langues indigènes, imprime à Hambourg des séries de tracts antireligieux et antieuropéens, 24 brochures en anglais, éditées par le Comité syndical international des ouvriers nègres, accusent constamment l'Eglise, à côté des impérialismes européens : il faut les détruire ensemble.

La méthode de lutte antireligieuse en Europe.

Dans les pays de race blanche, la méthode de lutte antireligieuse a été scientifiquement précisée. Nous en verrons les derniers perfectionnements lorsque nous viendrons à parler des applications de la méthode en Allemagne et en Belgique : la haine atteint son point culminant dans des représentations théâtrales, données en de petites salles, par des troupes spéciales, sur des thèmes antireligieux ; les spectateurs y sont excités au point que souvent ils se précipitent, vers la fin, au milieu des acteurs pour fouler aux pieds avec eux le Crucifix ou des images pieuses, ou la Bible, ou des symboles eucharistiques. Ces « drames », inspirés par des modèles moscovites, viennent de passer en Angleterre, en décembre 1932 ; ils existent donc déjà en russe, allemand, français, flamand, anglais, et probablement en polonais et en espagnol, peut-être en portugais.

Un exemple de cette méthode :
Le plan révolutionnaire et athée pour le Portugal.

Un document confidentiel, destiné aux communistes du Portugal et datant de décembre 1931, initiera le lecteur aux procédés d'attaque antireligieuse parmi les populations qui leur restent encore réfractaires.

Le recrutement.

Voici quelques extraits textuels de ces *Paginas vermelhas (Pages rouges)*. Sous le titre « Sympathisants, stagiaires, affiliés effectifs », ce Bulletin déclare : « Est *sympathisant de l'U. R. S. S.* quiconque, sans tendances politiques définies, sent par intuition ou réflexion qu'il se passe en U. R. S. S. quelque chose d'*intéressant*, et qu'il serait bon d'en

(1) Leur emblème représente un enfant en uniforme de soldat soviétique et brandissant un drapeau rouge sur lequel se lit en grands caractères : « Vive le mouvement *mondial* des Sans-Dieu » ; le mot mondial se détache seul, au centre du drapeau.

(1) *Information Bulletin of League against imperialism*, nos 23-24, octobre-novembre.

pouvoir profiter. Est donc *sympathisant du parti communiste* quiconque, ayant de la sympathie pour le travail de l'Union soviétique, assistant ou non aux réunions d'une cellule du parti ou d'un noyau de sympathisants, accepte avec bonne volonté les mots d'ordre révolutionnaires du parti et se dispose à les exécuter autant qu'il pourra.

» Notre parti manque quelque peu d'éléments anciens et bien formés, à cause des poursuites policières. Donc, pour remplacer nos éléments fatigués par de longues luttes, il faut trouver de nouveaux éléments capables d'exercer une propagande plus intense avec de meilleurs résultats. Il faut que notre propagande pénètre dans toutes les usines. Il faut que, de vive voix ou par écrit, notre action s'exerce dans tous les centres ouvriers et agricoles. »

Le premier devoir : la lutte antireligieuse.

Cette première vague de propagande doit surtout porter sur la lutte antireligieuse. Le premier devoir de tout sympathisant pour devenir affilié est d'avoir cessé lui-même et supprimé, pour tous les membres de sa famille, toute communication avec ce qui est chrétien : aucune cérémonie religieuse, ni baptême, ni mariage, ni enterrement, aucun contact avec un membre du clergé ou avec des religieuses. Après ce premier pas, vient la formation aux attaques directes contre la religion.

Le contrôle des sympathisants.

« En même temps, il faut commencer à imposer les tâches absolument concrètes aux employés civils et aux intellectuels, éliminant de nos organisations tous ceux qui ne correspondent pas aux nécessités présentes du parti... — La cellule doit, pendant tout le temps qu'un candidat est sympathisant, lui confier des travaux pratiques qui permettent de conclure de façon rapide et décisive s'il convient ou non d'affilier le candidat. — Les employés civils et les intellectuels surtout ne doivent être admis que difficilement à nos organisations de contrôle, tant que nous n'aurons pas eu des preuves concluantes sur leur mentalité révolutionnaire et léniniste. Au contraire, il faut faciliter cet accès aux travailleurs manuels. »

La propagande par les femmes.

Le programme enjoint ensuite d'embrigader des coopératrices.

« Chaque cellule et chaque noyau doit nommer une camarade pour travailler parmi les femmes. Là où il est impossible d'entrer en liaison avec les ouvrières de l'usine, la propagande doit être confiée aux femmes et aux filles d'ouvriers en leur parlant de leurs intérêts et de leurs revendications. Toutes les ouvrières doivent être syndiquées et la section féminine doit être informée aussitôt des inscriptions aux syndicats. »

« Dans les fabriques qui emploient des femmes, on fera de petites réunions de trois à cinq minutes. Ces réunions doivent être soigneusement préparées par les femmes camarades, avec l'aide de la section féminine, afin d'étudier pour chaque cas les revendications particulières. »

« Les revendications spéciales des femmes sont les suivantes : ... Lutte contre la loi qui interdit l'avortement. L'avortement doit être exécuté gratuitement dans les hôpitaux par des médecins, chaque fois que les parents sont malades ou ne peuvent entretenir leurs enfants. Mise en vente des moyens anticonceptionnels et des livres qui en expliquent l'usage. Il faut exiger encore des conférences qui instruisent les femmes sur les moyens d'éviter la grossesse. Il faut comprendre que les lois actuelles contre ces moyens viennent des bourgeois, à qui il convient que les prolétaires soient nombreux pour être mieux exploités. »

La discipline internationale.

Le programme précise ensuite que pour la double lutte, antireligieuse et sociale, la condition préliminaire indispensable est la plus sévère discipline internationale dans les rangs communistes. « Cette discipline internationale doit se manifester par la subordination des intérêts particuliers et locaux aux intérêts généraux et permanents du mouvement, et par l'exécution inconditionnelle, de la part de tous les communistes, de toutes les résolutions des organes dirigeants de l'internationale communiste. Cette internationale communiste est une organisation qui poursuit l'unification des prolétaires de tous les pays, l'unification de tous les travailleurs de toutes les races et de tous les peuples dans la lutte contre le joug de l'impérialisme. »

Ce programme, extrait de pages confidentielles, n'est point propre au Portugal, il ne contient que les « revendications initiales », pour un pays où la foi populaire, vive encore, ne permet pas de dévoiler le but dernier — poursuivi, à doses adaptées, dans tous les pays de l'univers.

Dans tous les pays, la propagande par l'école.

La tactique du parti communiste prescrit, dans tous les pays de l'univers, une autre propagande, l[a] plus simple et la plus efficace, déclare Moscou, l[a] moins dangereuse aussi, la propagande par l'école [:] partout soutenir ou entraîner les adversaires de l[a] religion. Il faut d'abord obtenir que l'enseignemen[t] religieux cesse dans toutes les écoles d'Etat ou, d[u] moins, qu'il n'y soit plus obligatoire; il faut ensuit[e] interdire les écoles confessionnelles, et finalemen[t] supprimer dans toutes les écoles l'enseignement rel[i]gieux, en ayant soin de pousser à la direction de[s] syndicats d'instituteurs un personnel, hommes e[t] femmes, dont quelques membres soient affiliés a[u] parti communiste, tous les autres étant choisis parm[i] ceux qui s'opposent aux conceptions religieuses. L[a] France est, à ce point de vue, citée comme modè[le] au parti communiste de tous les pays.

La mission antireligieuse des instituteurs communiste[s]

Moscou compte beaucoup sur les instituteurs com[-]munistes : antireligieux, ils doivent, par la pressi[on] de leur fédération, contraindre les autres à l'intra[n]sigeance antireligieuse. En outre, ils doivent se pr[é]parer à *prendre le pouvoir* dans toutes les commun[es] où ils résident, le jour où éclatera dans les grand[es] villes la révolution communiste. Ils doivent tenir [à] jour la liste des notables à supprimer aussitôt (pris[e] ou mort) ; les chefs socialistes et radicaux leur so[nt] signalés comme plus dangereux que des « droitiers [»] moins habitués à rallier autour d'eux l'opini[on]. Leurs anciens élèves, embrigadés dans les lig[ues] d'athéisme, devront servir d'agents d'exécution a[ux] maîtres communistes. Cependant beaucoup de [ces] maîtres français, même s'ils professent l'athéism[e] gardent des vestiges de la conception catholique [du] pays, et se laissent intimider par le clergé, t[rès] influent en France sur le double terrain scientifiq[ue] et social (1).

---

(1) La revue bimensuelle *Antireliguioznik*, dans ses [nu]méros de juillet et août 1932, étudie longuement l'Or[...]

L'Espagne et le Mexique suivent une marche plus radicale, les maîtres communistes y gagnent rapidement une influence dominante, mais ils n'osent pas encore imposer à toutes les écoles l'heure quotidienne d'antireligion que le parti communiste doit établir dans tous les pays à l'imitation de l'U. R. S. S.

Les organisations antireligieuses internationales.

Le *Bezbojnik* du 31 octobre 1932, après avoir passé en revue les succès des Sans-Dieu en U. R. S. S. pendant *Quinze ans d'athéisme militant*, avait donc raison de signaler comme une date importante pour son histoire l'année 1930, où l'*Internationale des libres-penseurs prolétariens* (I. P. F., d'après les initiales du titre allemand), unis aux Sans-Dieu depuis 1925, élut un nouveau bureau, purement communiste et résolu à « développer impitoyablement dans tout l'univers la lutte antireligieuse ». Dès 1931, 30 pays étaient atteints, groupés en 23 sections ; la « direction officielle des Sans-Dieu militants mentionnait spécialement les sections du Japon, d'Australie, des Indes, du Mexique, du Pérou et de Cuba.

» Le *Secours rouge international*, qui prépare le terrain aux Sans-Dieu militants (1), se développe encore plus vite ; le 1er janvier 1932, il comptait, en dehors de l'U. R. S. S., 67 sections nationales, que dirigeaient 39 549 employés actifs en 12 313 groupes avec un effectif de plusieurs millions d'adhérents ; 55 de ces sections étaient complètement illégales. La soixante-huitième, ou plutôt la première, celle de l'U. R. S. S., dirigeait, au 1er janvier 1932, 32 586 groupes. Mais le Congrès du *Secours rouge international*, tenu à Moscou du 10 au 25 novembre 1932, a constaté de nouveaux progrès, si considérables en certains pays, par exemple aux Etats-Unis, qu'ils seront « bientôt contraints de reconnaître officiellement le régime soviétique et la libre propagande des Sans-Dieu ». Les *Amis de la Russie soviétique* et les *Sociétés pour les relations culturelles avec l'U. R. S. S.* travaillent naturellement au même but.

II — Les résultats dans les différents pays

Après ce rapide regard sur les méthodes générales, nous choisirons successivement un type de propagande soviétique — en Asie, les Indes ; en Amérique du Sud, le Pérou ; en Amérique du Nord, le Canada ; puis nous reviendrons en Europe pour constater les succès obtenus par la propagande antireligieuse, d'abord en un pays de majorité orthodoxe, la Bulgarie, puis en pays de confessions mixtes, l'Allemagne, enfin en pays purement catholique comme la Belgique. Les mêmes observations pourraient être répétées pour chacun des pays de l'univers.

Aux Indes*.

Le travail des communistes aux Indes tient compte des conditions toutes particulières de ces immenses territoires à population si dense, mais si divisée par le système des castes et les oppositions entre Hindous et musulmans. A première vue, le parti communiste semble presque inexistant aux Indes, mais y poursuit sous cape un travail persévérant et efficace.

Le programme communiste.

Dès le mois d'octobre 1921, un révolutionnaire connu, Chattopadhyaya, se rendait à Moscou et obtenait de Lénine promesse d'assistance. Il était bientôt suivi d'un autre communiste de l'Inde, surnommé Roy, marié à une communiste américaine, née Trent. De Moscou, Roy écrivait à un communiste de Paris : « On fera tout effort pour organiser aux Indes un fort parti communiste en utilisant d'abord les éléments qui se trouvent à l'étranger. » Le Komintern organisait, en effet, dès lors, une commission spéciale pour l'Inde : elle devait d'abord constituer à Moscou un groupe communiste chargé : « 1° de préparer la propagande dans toutes les langues et dialectes de l'Inde ; 2° de recruter, pour les former à la révolution, des Indiens qui seraient ensuite renvoyés aux Indes ; 3° de choisir, parmi les Indiens de Moscou, un envoyé qui aurait pour mission de former aux Indes mêmes un parti communiste et d'attirer à Moscou des représentants de Ghandi aussi bien que du parti musulman ». Un autre émissaire devait organiser aux Etats-Unis un parti communiste parmi les Indiens résidant en Californie.

L'embrigadement des Indiens établis à l'étranger.

Ce programme fut exécuté. Le premier effort pratique des agents soviétiques fut d'embrigader autant que possible les Indiens établis à l'étranger. Des statistiques minutieuses dénombrèrent ceux de Russie, d'Allemagne, d'Angleterre, de France, d'Afghanistan, de Perse, de Chine, du Japon, des Etats-Unis... en notant pour chacun son attitude à l'égard de Moscou et ses tendances individuelles. Puis on sélectionna ceux qui étaient aptes à servir d'agents au communisme. Moscou recommandait d'exalter surtout le nationalisme des Hindous, de parler peu des Soviets et seulement comme d'amis naturels et sûrs pour les libérateurs de l'Inde. Des groupements se constituèrent alors : *Amis de la liberté indienne*, aux Etats-Unis; *Bureau indien*, en Angleterre; *Comité pro-hindou*, en France; *Bureau des étudiants indiens*, à Berlin. Une section des Indes figurait au Congrès de la Ligue contre l'impérialisme, réuni à Bruxelles en 1927 ; le communiste Jawahir Lal Nehru représentait officiellement le parti hindou.

Premières infiltrations communistes.

En outre, Moscou organisait dans le Turkestan russe, à Tachkent, un Comité central destiné à relier la propagande aux Indes avec celle de Moscou. Joffé, qui le présidait, établit trois lignes de pénétration partant de Tachkent vers les Indes : celle de l'Ouest à travers la Perse, celle de l'Est à travers le Turkestan chinois, celle du centre à travers l'Afghanistan. Deux Instituts orientaux pour la formation de propagandistes indiens fonctionnent à Moscou et à Tachkent. Une organisation spéciale recrutait les marins et auxiliaires indiens embarqués à bord des bateaux britanniques, afin de les endoctriner aux

---

...nisation religieuse en France*, ou plutôt, malgré le titre trop large, l'action de l'Eglise en France sur le terrain social. Intelligent et bien documenté, l'auteur avoue les résultats, stupéfiants pour lui, obtenus par les catholiques fidèles aux directions sociales de Léon XIII et de Pie XI, depuis Albert de Mun jusqu'aux organisateurs de la J. O. C., des maisons de retraites, du syndicalisme chrétien et de l'Action populaire.

(1) *Izvestia* du 19 octobre 1932. Parmi les adhérents au *Secours rouge international*, le *Bezbojnik* relève les noms de plusieurs intellectuels, par exemple Romain Rolland, le professeur Langevin, Einstein.

escales, surtout dans les ports européens, Hambourg, Rotterdam, Marseille... A Londres, le communiste indien, dissimulé sous le pseudonyme de M. N. Roy, fondait dès 1923 l'*Association des marins des Indes*. Elle servit très efficacement à introduire les publications conmmunistes aux Indes.

A cette diffusion de brochures et de pamphlets communistes contribuent aussi les pèlerins musulmans qui retournent de La Mecque aux Indes. Dès 1924, le consul soviétique en Arabie, Khakimov, se rendait à La Mecque pour organiser ce service. Depuis 1925, la littérature de propagande arrive ainsi aux camarades des Indes dans les bagages des pèlerins ; Nazr Tourakoulov, ministre des Soviets auprès d'Ibn Saoud, roi du Hedjaz, a savamment développé ces relations, étant à la fois musulman d'origine et membre du Comité directeur des *Sans-Dieu militants*. Les sommes employées à cette propagande aux Indes étaient relativement considérables. Le 11 novembre 1922, M. N. Roy demandait et obtenait de la Commission coloniale de la IIIe Internationale un subside de 120 000 livres sterling, soit 1 200 000 roubles or ; le 3 décembre 1923, cette somme était portée à 500 000 livres sterling, 5 millions de roubles or.

Cependant un Indien formé à Moscou, Nalini Gupta, organisait dès 1921 un premier groupe communiste dans les Indes mêmes, en s'associant surtout les amis de M. N. Roy. Malgré de nombreuses arrestations, la propagande recrutait de nouveaux agents parfois anglais, comme Philippe Spratt et Georges Allison sous le pseudonyme de Donald Campbell, mais surtout des Indiens, Shawkat Usmani, Shripad Amrit Dange, Shantaram Sawlaram Mirajkar, impliqués bientôt dans le retentissant procès dit de Meerut. M. N. Roy publiait alors un journal spécial pour les Indes, l'*Avant-garde* (*the Vanguard*) imprimé à Berlin, puis transféré à Paris sous le titre *les Masses de l'Inde* (*the Masses of India*). En novembre 1922, un rapport de Roy au Comité colonial de l'Internationale communiste déclarait que le parti communiste était solidement constitué aux Indes, avec centre principal à Bombay et Comités secondaires à Peshawar, Calcutta, Madras et Allahabad. A cette première organisation, restée clandestine, s'opposa en 1926 un parti communiste *légal*, officiellement déclaré, mais que Roy combattit comme un piège britannique pour découvrir les dirigeants communistes. Roy conseillait donc — et cette tactique est suivie en d'autres pays, par exemple en Amérique du Sud — de ne plus employer le titre de communiste.

Le Congrès réuni à Bombay en 1927 résolut même d'adhérer au parti de Gandhi comme aile gauche, et de se dissimuler, par le système dit *de fractionnement*, que Roy recommandait depuis 1926. Ce système, partout appliqué par Moscou, consiste à pénétrer dans les organisations, légales et déclarées, d'autres partis politiques, pour y former secrètement des fractions ou cellules extrémistes, subordonnées en apparence aux programmes et aux chefs de partis officiels, mais les noyautant pour aboutir aux conclusions communistes sous la direction de la IIIe Internationale. Cette manœuvre a merveilleusement réussi aux Indes : les communistes y influencent fortement, s'ils ne les dirigent pas, les Trade-Unions, la Fédération des cheminots, le Parti des ouvriers et paysans, et d'autres groupes du Congrès national hindou (1). Deux grands procès manifestèrent clairement les progrès communistes aux Indes, ceux de Cawnpore (1924) et de Meerut.

(1) *The Indian Year Book*, 1932, p. 472.

Organisation de la lutte antireligieuse.

Ce dernier, poursuivi depuis 1928, met en péril toute l'organisation communiste aux Indes (1). Dès lors, les affiliés taisent leurs aspirations politiques et sociales pour s'en prendre à la religion. Avec prudence toutefois. Car Hindous et musulmans sont passionnément attachés aux traditions religieuses qui les opposent mutuellement. C'est donc le christianisme qui doit être attaqué d'abord, surtout les catholiques, petite minorité, que les propagandistes de Moscou n'espèrent pas gagner, mais dont l'ascendant religieux gêne leur influence. Par suite, les affiliés de Moscou appuient et doivent appuyer deux organisations ouvertement antireligieuses, qui travaillent depuis 1930, sans manifester leur subordination à Moscou.

L'Association antisacerdotale.

La première, l'*Association antisacerdotale* (*the Antipriestcraft Association*), changea de nom après un an d'existence et s'appelle depuis février 193[illegible] l'*Association rationaliste de l'Inde* (*the Rationalis[illegible] Association of India*). Elle énonce ainsi son but dans le *Sunday Advocate*, hebdomadaire socialiste de Bombay : « Combattre toutes les croyances et habitudes religieuses ou sociales qui ne peuvent supporter la critique de la raison, et viser à créer une mentalité scientifique et tolérante parmi les masses de ce pays. » L'Association a pour organe la revue mensuelle *Reason*, récente, mais déjà très répandue; les membres de l'Association payent cinq roupies par an. Ils sont invités (*ladies and gentlemen*) à une « coopération active » (2).

Les Amis de l'Union soviétique.

Plus active encore, l'Association des *Amis de l'Union soviétique* (*Friends of Soviet Union*) éta[illegible] inaugurée à Bombay (*Clive Road*) le 15 mai 193[illegible] Dans le compte rendu, publié le 5 juin par *th[illegible] Sunday Advocate*, aucun nom d'adhérent n'éta[illegible] donné : l'association, avait brièvement expliqué l[illegible] président, vise à faire connaître le socialisme et l[illegible] démocratie soviétique ; elle exalte la marche vic[illegible]torieuse de l'U. R. S. S., elle combat les puissance[illegible] impérialistes, secrètement associées, sous l'hégémoni[illegible] du Japon pour abattre la Russie. La déclaration su[illegible]vante fut adoptée à l'unanimité : « L'Union sovi[illegible]tique, occupant le sixième de l'univers, est le seu[illegible] pays où les masses populaires ont achevé leur éman[illegible]cipation économique et politique..., le seul pay[illegible] où le chômage a complètement disparu..., le seu[illegible] pays où le niveau du bien-être des masses mon[illegible] chaque jour, le seul pays qui ne soit pas affec[illegible] par la crise économique mondiale, le seul pay[illegible] où les diverses nationalités constituent une unic[illegible]

(1) Au tribunal chargé de ce procès de Meerut, le doy[illegible] (Senior) du Conseil de la couronne, M. Kemp, établissait [illegible] 6 janvier 1932 que les conspirateurs politiques dissim[illegible]laient depuis longtemps leur action sous des expressio[illegible] religieuses ; jusque dans les lettres secrètes, écrites [illegible] l'encre sympathique, le parti communiste était désig[illegible] par les initiales de l'YMCA, les conseils d'ouvriers et [illegible] paysans par le mot *Méthodistes*, le leader Spratt ét[illegible] « *Brother in God* ». Un code secret, d'aspect religieu[illegible] servait ainsi et sert encore au *Pan Pacific Trade Uni[illegible] Secretariat* (PPTUS) qui, de Russie, prépare l'*Union sov[illegible]tique des Etats du Pacifique* (*Madras Mail* du 8 juil[illegible] 1932).

(2) Aucun organisateur n'est nommé. Le siège de l'As[illegible]ciation est à l'*Empire Automobile Building*, Quee[illegible] Road, Bombay 4.

libre et volontaire, le seul pays où le développement culturel est devenu possible aux millions de travailleurs,... le seul pays travaillant sincèrement à la paix mondiale. » Enfin et surtout, l'Association organisait la propagande d'athéisme grâce au *Self-Respect Movement*. Alors que les missionnaires catholiques essayent de relever les basses castes et enseignent l'humilité aux brahmes convertis, le *Self-Respect Movement*, dénonçant — et cela lui est facile — les abus et l'orgueil des hautes castes, les attribue à l'idée religieuse ; il fait distribuer par ses adhérents des pamphlets contre les livres sacrés de l'Inde et le code de Manou, flétri comme un ramassis de mensonges (1). De leurs constatations trop évidentes, il conclut au matérialisme radical et à la lutte contre l'idée même de Dieu (2). Ce mouvement d'athéisme est répandu par de petits journaux spécialisés, suivant la méthode de Moscou, par exemple par *the Revolt*, de Trichinopoli.

Un journal athée.

Mais c'est le *Sunday Advocate* qui reste le principal organe de l'impiété déclarée. Le 5 juin 1932, sous le pseudonyme de Robert Briffault, un long et violent pamphlet intitulé *La civilisation de mensonge* (*the Civilization of lies*) attaquait les principes mêmes de toute conception religieuse, puis déclarait que tous les maux historiques de l'humanité viennent surtout de l'influence des prêtres orientaux : *Human organization has been effected by oriental priests, and the ideas of oriental priests have become foundations of society*... « Mais comme les aristocraties féodales devront constater un jour qu'il n'y a plus de système féodal, le jour vient aussi où les prêtres devront avouer qu'il n'y a plus d'Eglise »... et ce mot qui, vers la fin du pamphlet, en révèle l'origine : « Les bolchevistes triompheront des profiteurs parce qu'ils ont la puissance motrice, la foi en leur idéal qui manque à la civilisation de nos profiteurs. » Ainsi, bien que ces groupes antireligieux n'avouent pas leur affiliation au communisme, le bout de l'oreille pointe parfois, révélant la réalisation d'un article voté le 14 septembre 1926 par le Comité exécutif de l'Internatinale communiste : « Le communisme aux Indes supprimera tous les préjugés de la religion. »

La propagande communiste se fait par la campagne antireligieuse.

Cette propagande antireligieuse doit souvent se dissimuler encore pour ne pas effaroucher les masses. D'autre part, comme le communisme ne peut être affiché (3) et comme les plus connus des chefs communistes sont en prison, c'est surtout par l'action antireligieuse que la propagande peut s'exercer, et elle se poursuit activement dans presque toutes les grandes villes, par exemple à Bombay, Calcutta, Madras, Colombo.

---

(1) *The Madras Mail*, 9 juillet 1932.

(2) *The Catholic Leader*, 12 mai 1932.

(3) Le mot *communiste*, sur la recommandation de la IIIe Internationale, devrait être évité avec soin, et il ne fallait parler que d'*indépendance pour les colonies* et de leur *oppression par les impérialistes*. Il fallait donc aux Indes soutenir le nationalisme, appuyer Gandhi, « plus utile qu'un communiste médiocre », mais se débarrasser de lui quand viendrait l'ère du bolchevisme. Les dirigeants de Moscou s'inspirent de ce principe que « si les Indiens sont difficiles à tirer de leur apathie, ils sont, une fois lancés, assez dociles pour suivre n'importe quel chef qui parle fort en sachant commander ».

Au Pérou.*

Passons en Amérique du Sud.

Les communistes, dans l'Amérique du Sud, ont été très aidés par des groupes d'intellectuels, notamment au Pérou. Les plus considérables d'entre eux furent Gonzalez Prada, Carlos Mariategui, et le chef actuel du parti révolutionnaire, Haya de la Torre.

Le « communisme des Incas » ou la lutte contre la civilisation et la religion européennes.

Leur thèse commune est que toute l'Amérique du Sud doit exiger une transformation intégrale, répudier tout ce qu'elle tient de l'Europe, civilisation et religion, pour revenir à la tradition indigène, à ce que l'on appelle le communisme des Incas et à leur civilisation indépendante du christianisme. Une même conclusion est répétée au peuple sous toutes les formes : « Redevenons Américains (du Sud), et pour cela cessons d'être chrétiens. » Les *Pages libres* (*Paginas libres*) de Gonzalez Prada déclarent que le Pérou nouveau, le Pérou intégral, c'est le peuple autochtone ; il proclamait, dès 1888, au Politeama de Lima, dans un de ses discours les plus célèbres : « Le vrai Pérou, ce ne sont pas ces colonies de créoles et d'étrangers qui habitent une bande étroite entre le Pacifique et la Cordillère des Andes, c'est la nation constituée par les multitudes d'indigènes à l'Est de cette Cordillère » (*Ensayos*, p. 189.)

Après la mort de Prada, les communistes créèrent sous son nom, à partir de 1920, des Universités populaires, pour y propager leurs doctrines antisociales et anticléricales : « Comme les anthropoïdes, au moment d'arriver jusqu'à l'homme, perdent leur queue, de même les intelligences, quand elles se perfectionnent, se dépouillent de toute religiosité. Les religions sont comme une sorte de gangue cristallisée autour de l'humanité : impossible d'avancer sans briser cette enveloppe. » Admirons cette variante sud-américaine du mot de Karl Marx, pris pour devise par les athées militants : « La religion est l'opium du peuple ! »

Le premier chef officiel du parti communiste, le premier moscoutaire du Pérou, fut Carlos Mariategui. Pendant la guerre mondiale, dès l'âge de quatorze ans, il se lance dans le journalisme, se proclame d'abord socialiste, visite l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, se fait remarquer au Congrès socialiste de Livourne, puis rentre au Pérou et y donne, à l'Université populaire Gonzalez Prada, une série de conférences sur l'organisation du parti prolétaire (1).

Le titre de sa revue *Amauta* était emprunté à la langue et au temps du vieil empire Inca. Les Amautas, avant l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, étaient les sages, les hommes d'expérience de l'empire Inca, gardiens des traditions de l'empire, caste noble qui gardait le secret des sciences et des arts. Etrange appel des communistes et du parti prolétaire à cette antique noblesse impériale ! Mais tout s'explique, puisque les nouveaux Amautas, expulsant l'étranger avec toutes ses idées importées, vont par suite engager la lutte contre le christianisme, religion des envahisseurs.

---

(1) Ses idées sont alors vulgarisées par la revue *Mundial* et réunies ensuite en volume : *Sept essais d'interprétation des réalités péruviennes*. Plus tard il fonde la revue *Amauta* et lance en même temps un volume intitulé *la Defensa del Marxismo, Polemica revolutionaria* (Edition Babel, Buenos-Aires).

Archéologie et tactique communiste.

La tactique communiste est habile. Les recherches sur la vie des Incas passionnent l'opinion publique. En les exaltant, le communisme attire à lui les sympathies des archéologues locaux et leur suggère ses propres vues ; les vieux Incas, avec leur organisation aristocratique, avec leur culte du soleil, soumis à un autocrate, sorte de Pharaon omnipotent, qui incarnait la divinité, sont assimilés aux communistes moscoutaires. « Les produits de la terre, obtenus par le labeur de tous, ne pouvaient, dit-on, être donnés à personne en particulier. Chaque individu devait cultiver les parcelles que l'Etat lui assignait périodiquement, et, en outre, les terrains privilégiés qui relevaient du Soleil, Dieu suprême, et de l'Inca ou empereur... Pour ces deux sortes de travaux, l'entr'aide mutuelle est obligatoire ; chaque individu s'occupe de la culture de la terre, mais doit être de plus potier, tisserand, fabricant d'outils en fer et d'armes. Mais tous les produits des activités individuelles doivent être rassemblés dans des dépôts publics pour être ensuite distribués selon les nécessités individuelles. Tous les hommes dans cette unanimité du travail ont leurs fonctions. Pas d'exempts : femmes, enfants, vieillards, travaillent selon leur capacité. Ni parasites, ni prolétariat proprement dit. Les gouvernants portent d'emblée à la perfection l'organisation de ces communautés agraires primitives. Le Tawantinsonyou (empereur) réalise ce qu'on appelle une utopie, il supprime toute inégalité des richesses, il étend le bien-être à toute la multitude (1).

Appel au nationalisme des indigènes.

Ces thèses, vulgarisées sous toutes les formes, permettent de déclarer que le communisme fut l'organisation spontanée des ancêtres : « Le Pérou fut dès l'origine imprégné de l'idéal socialiste. »

« L'Espagne, l'envahisseur espagnol, écrasa une civilisation à la fois nationale et idéale. Il faut donc détruire tout ce que l'Espagne a introduit : la division des classes, les grands domaines, l'idée européenne de civilisation. » (2) On ne nomme pas, ici la religion chrétienne, mais la lutte contre elle est sous-entendue clairement ; le silence provisoire vise à ne pas effaroucher les multitudes indigènes, qui sont profondément attachées à leur foi catholique. Le communisme ne l'attaquera à visage découvert que quand il aura exalté — lui international — le nationalisme des indigènes. « Vous représentez 75 pour 100 des Péruviens, libérez-vous ! Vous représentez 75 pour 100 de toutes les populations sud-américaines, libérez-vous ! Constituez l'Internationale de la race indigène dans toute l'Amérique du Sud ! » Ce cri du Dr Gamio au Congrès scientifique panaméricain de Washington exprime le mot d'ordre de la politique de Moscou dans toutes les Républiques de l'Amérique du Sud. « Il ne s'agit pas de restaurer toutes les formes du communisme des Incas..., mais d'éliminer tout ce qui est contraire au communisme dans les organisations sociales ou politiques qui ont succédé aux Incas... Problème économique, social, international aussi : la force de l'unité américaine ne consiste pas dans les idées européennes qui nous enveloppent, mais dans les traditions indigènes qui forment notre substance même... Le problème de notre unité politique dans l'Amérique du Sud est donc social, problème de classes qui requiert la révolution, une révolution appuyée sur l'immense majorité des populations, sur les indigènes d'Amérique, une révolution qui s'étende du Mexique à l'Argentine. » (1)

Ce nationalisme racial est un retour à la barbarie.

Tempête sur les Andes, ce titre d'un livre de Louis Valcarcel (*Tempestad en los Andes*), symbolise la soudaineté de l'ouragan qui serait imminent : « Comprimée depuis quatre cents ans, *notre* communauté indigène (*nuestra communidad indigena*), déclare Castro Pozo, va s'insurger en communisme indigène, relevant enfin notre technique du travail, la physiologie de la race et sa noblesse morale. »

Le Dr Victor André Belaunde a beau jeu de faire observer dans son livre, *la Realidad Nacional*, que toutes ces théories, prêtées aux indigènes, sont un rêve : « Ce nationalisme racial ramène à la barbarie, son geste symbolique consisterait à reprendre au musée de Mexico la pierre des sacrifices pour la reporter au sommet du Teocali, ou à distribuer à nouveau les terres cuites (huacos) des musées péruviens pour les entourer à nouveau d'adorations fétichistes. On prétend renier la liturgie catholique qui s'élève par le sensible jusqu'au spirituel, et on revient à la magie qui noie l'esprit dans la matière. » (2)

La doctrine de Mariategui ou l' « athéisme religieux ».

Quand Mariategui mourut en 1930, âgé seulement de 30 ans, ses funérailles, célébrées au chant de l'*Internationale*, furent un triomphe. Le gouvernement même s'y fit représenter officiellement. De vie austère, courageux durant une maladie qui requit l'amputation d'une jambe avant de le mener au tombeau, Mariategui, après avoir assuré la fortune du communisme en Amérique du Sud, s'acheminait, dit-on, vers un retour complet à la foi catholique, après avoir flirté un temps avec le protestantisme qu'il condamna bientôt, autant que le vulgaire anticléricalisme, si répandu dans les milieux maçonniques de l'Amérique latine : « Le concept de religion grandit en extension et en profondeur », écrivait-il déjà dans ses *Essais* (p. 119). Mais ce que l'opinion a retenu de lui, ce sont ses brûlantes déclarations : « La révolution est toujours religieuse... Peu importe que les Soviets proclament que la *religion est l'opium du peuple*. Le communisme est essentiellement religieux. — L'athée peut être non seulement un ascète moral, mais le prédicateur d'une croyance, le confesseur d'une foi... Il propage un athéisme religieux... » (*Ensayos*, p. 195.)

Ces idées de Mariategui sont aujourd'hui répandues au Pérou par plusieurs revues et périodiques, comme *l'Avant-Garde* (*Vanguardia*), organe du groupe communiste universitaire, et la *Sierra*, violemment antireligieuse.

Le parti révolutionnaire l'A. P. R. A.

Les politiciens ouvertement moscoutaires, présidés par Eudox Rabines, sont mal vus au Pérou. Aussi, selon un mot d'ordre que Moscou donne dans tous les pays où le communisme est déclaré illégal, ses adeptes les plus importants ne s'appellent pas communistes : leur chef, le véritable héritier intellectuel de Mariategui, son ami jadis, puis son rival, Haya de la Torre, a développé un nouveau parti,

(1) Haya de la Torre, *Ideario*, p. 95.
(2) *Ideario*, p. 94.

(1) *Ideario*, p. 97.
(2) *Realidad Nacional*, p. 52.

qui ne se dit pas communiste, mais panaméricain ; son *Alliance populaire révolutionnaire américaine* (1) ou A. P. R. A., née en décembre 1924, propage avec succès une partie du programme de Moscou, surtout la partie antireligieuse.

Comme le ministre de l'Intérieur, Manchego Munoz, avait dissous le parti communiste, le programme de l'Apra insiste sur son opposition, apparente, au communisme de Moscou. L'Amérique latine, déclare-t-on, où la grande industrie n'existe guère, ne peut s'inspirer du marxisme classique qui vise les ouvriers d'usine. Même le communisme agraire doit lutter contre l'impérialisme économique de l'étranger, plus que contre le capitalisme local. C'est l'impérialisme étranger qu'il faut chasser de l'Amérique du Sud. S'il abrutit les masses populaires, il paralyse l'élan de toute la population locale. La révolution contre lui ne doit donc pas être seulement ouvrière, elle doit s'appuyer sur les classes moyennes, sur les employés, sur les maîtres d'école, sur les professionnels de toute catégorie. Elle doit *unifier en un seul bloc compact toutes les Républiques de l'Amérique du Sud* (2) *en une U. R. S. A.* (Union des Républiques sud-américaines). Cette *U. R. S. A.* rappelle un peu trop *l'U. R. S. S. !*

Il combat l'action catholique.

L'Apra s'associe à toutes les tendances révolutionnaires. Elle combat à outrance toute action catholique. Dès 1923, Haya de la Torre essayait de soulever les étudiants et les ouvriers du Pérou contre le projet de consacrer officiellement la République au Sacré Cœur de Jésus, tandis que Mariategui refusait de s'associer en cette occasion à la franc-maçonnerie.

Aprisme et communisme.

Aprisme et communisme se disputent parfois en public. Mais le 4 novembre 1931, l'évêque de Pouno, Mgr Fidele Cosio y Medyna, dénonçait les tendances antireligieuses de Haya de la Torre. En fait, l'Apra exploite le nationalisme des Péruviens et autres Américains du Sud contre tous les Européens, tandis que le parti communiste officiel se déclare résolument soumis aux ordres de Moscou. Pour montrer leur accord réel, le ministre de l'Intérieur péruvien, en février 1932, fit publier en fac-similé, dans le journal *el Comercio*, trois lettres saisies au cours d'une perquisition dans une cellule de l'Apra à Lima. « L'Apra, disait la première, datée de 1929, doit éviter le titre de communiste. Il serait un épouvantail, et sans lui nous travaillerons mieux à la révolution... Préparer la révolution, voilà la véritable action marxiste... Les chercheurs de titres et de déclarations ne sont que des romantiques et des métaphysiciens... »

Activité des autres organisations communistes.

Face à l'Apra, qui, d'après la seconde lettre, vise à organiser toute l'Amérique du Sud sous l'influence du Pérou, d'autres émissaires de Moscou dressent d'autres groupements. C'est une application du principe, cher à Moscou, qu'il faut entretenir une émulation révolutionnaire entre tous les coopérateurs de la révolution, — émulation entre les écoles, entre les régions, entre les pays, — ici émulation avec les révolutionnaires du Chili, de l'Amérique centrale, de toutes les autres Républiques sud-américaines. Le communisme officiel de Moscou rivalise donc avec l'Apra, surtout péruvienne, par des organismes panaméricains qui ont leur centre en d'autres républiques, particulièrement à Montevideo.

Le 19 mars 1932, le journal *el Comercio* précisait que l'Amérique latine représentait dans le plan mondial des Soviets les régions 7 et 8. La région 7, dirigée par Montevideo, comprenait presque toute l'Amérique du Sud, sauf la Colombie, le Venezuela et les Guyanes qui constituent la région 8. Mais une réorganisation a eu lieu pendant le dernier été de 1932. Moscou, laissant l'Uruguay, l'Argentine et le Paraguay dans la 7e région de propagande, en créait une 9e pour le Chili et le Pérou, avec centre à Valparaiso, le reste étant attribué à la 8e région. Bien que les imprimés proviennent habituellement de Montevideo, ils doivent porter la mention de Buenos-Aires ou d'autres villes hors de l'Uruguay. Le Pérou est inondé de tracts et feuilles volantes communistes, surtout antireligieuses ; certains cinémas, surtout dans les faubourgs des grandes villes, servent directement à leur propagande, et aussi les Universités populaires Gonzalez Prada, que le gouvernement a dû fermer. Ces agitateurs s'entraînent directement à la lutte pour s'emparer du pouvoir. D'horribles cruautés marquèrent, en juillet 1932, les journées communistes de Trujillo, extrêmement sanglantes et impies. Le mot d'ordre, trop bien exécuté, était de massacrer toutes les autorités constituées : il fallut une véritable expédition militaire pour réprimer la révolte communiste. Les apristes avaient coopéré activement avec les communistes déclarés (*el Comercio*, 16 juillet 1932).

La franc-maçonnerie au service du communisme.

Au Pérou, comme en d'autres pays latins, la franc-maçonnerie, bourgeoise encore et hostile au communisme sur tous les autres points, l'appuie et souvent le précède dans la lutte antireligieuse ; très peu nombreuse au Pérou, elle s'allie à toutes les agitations pour lutter contre l'Eglise ; les communistes la regardent comme leur alliée.

Au Canada*.

A première vue, le communisme n'existe guère au Canada. Pays de tradition, fidèlement religieux, il semble inaccessible aux propagandes antireligieuses et antimorales, d'autant que l'épiscopat et le clergé catholique ont habitué leurs fidèles à la pratique des enseignements évangéliques et pontificaux : une action sociale catholique bien organisée ne se contente pas d'exercer la charité envers les pauvres, elle s'applique à relever, matériellement comme moralement, la classe ouvrière. Les travailleurs eux-mêmes, dans toutes les régions catholiques, restent fidèles à l'enseignement moral de l'Eglise.

---

(1) Son programme est exposé par Haya de la Torre en deux opuscules : *Ideario y Accion*, et *Aprista Teoria y Tactica del Aprismo*. Le député Emmanuel Seoane a commenté ce programme en quelques conférences, dont les plus caractéristiques sont intitulées *La Garra Yanqui* et *Nuestros Fines*. Ces brochures, après avoir été répandues à profusion, ont été brusquement retirées du commerce, quand une enquête judiciaire fut décidée contre l'Apra.

(2) L'Apra comptait, dès 1926, des affiliés et des cellules au Mexique, en Argentine, en Amérique centrale, toutes dépendantes de Lima : « Cette nouvelle Internationale, disait Haya de la Torre dans son *Ideario* (p. 24), unit les jeunes travailleurs manuels et intellectuels de tous les pays de l'Amérique latine... » Depuis 1925, une cellule sud-américaine européenne, dont le centre principal est à Paris, groupe bon nombre d'étudiants et d'ouvriers sud-américains de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Angleterre.

La campagne communiste et antireligieuse.

Mais, à côté de la fervente population catholique, d'autres échappent à l'action de l'Eglise, surtout les nombreux immigrés venus de Russie et des juiveries polonaises. Dans ce milieu se recrutent les éléments communistes qui travaillent activement, surtout à Montréal, Toronto, Winnipeg, Sudbury et Regina. Ouvertement, le parti communiste déclare que son ennemi principal, c'est l'Eglise catholique, et il s'acharne contre elle par des moyens différents selon la langue dominante dans les diverses provinces.

Dans la province de Saint-Boniface.

Dans la province ecclésiastique de Saint-Boniface, les communistes distribuent des pamphlets antireligieux, imprimés à Winnipeg et destinés surtout aux Polonais et aux Ruthènes. Dans la région du Keewatin, à Le Pas, un agitateur communiste, Piotr Agronik, né et éduqué en Russie, a constitué d'abord une cellule communiste, puis une école fréquentée par une trentaine d'enfants, la plupart de parents russes orthodoxes. Le maître, un certain Buttler, a été formé à Moscou. Il enseigne à ses élèves le communisme. Les adultes, déclare-t-il, ne l'intéressent pas, mais seulement les enfants qui, nés au Canada, n'en pourraient être expulsés : « C'est avec eux que nous conquerrons le pouvoir. » La première victime alors, il l'annonce clairement, sera l'Eglise catholique. « Si vos parents veulent vous faire prier, résistez-leur », dit-il aux enfants. Un petit théâtre a été monté, où la religion est fréquemment tournée en ridicule : rôles grotesques et infâmes attribués au Pape, aux évêques, aux prêtres, aux religieuses ; publiquement le Crucifix a été foulé aux pieds.

Dans la plupart des grandes villes, les communistes attaquent de même ouvertement l'Eglise, les dogmes, la morale. Ils répètent l'argument constamment ressassé en U. R. S. S. : le clergé est l'allié ou plutôt le serviteur des capitalistes, il favorise les riches pour dominer avec eux la classe ouvrière.

A Montréal.

Dans la cité cosmopolite de Montréal, ils ont créé une Université populaire dont les conférences et les tracts visent surtout à entraîner l'apostasie de quelques Canadiens français, réduits à la misère par la crise mondiale. Ces premiers intoxiqués devraient ensuite contaminer les autres en se consacrant à la propagande. En fait, durant l'été de 1932, quelques chômeurs, pour obtenir un travail provisoire, se sont fait inscrire au parti bolchevique qui leur promettait du travail, mais seulement après qu'ils auraient fait devant témoins profession d'athéisme. Plusieurs se sont repentis. Revenus à l'Eglise, ils ont révélé les moyens, vraiment odieux, employés pour faire pression sur leur volonté, petites gens sans travail manquant de pain pour leurs enfants, répugnant à dévoiler leur misère cachée et mis alors devant la promesse : « Ils auront du pain si tu apostasies. » Quelques formules d'apostasie, ainsi obtenues et dûment signées, arrivent chaque mois à l'archevêché. Elles sont heureusement suivies, le plus souvent, par le repentir ; mais il est à noter que les communistes, pour donner du travail, exigent cette apostasie, même quand ils ne sont pas au pouvoir (1). Que feraient-ils, si, comme en Russie, ils devenaient un jour les maîtres ?

Structure et organisation du parti communiste moscoutaire.

Dans la partie anglaise du Canada, c'est à Toronto que les communistes ont porté leur effort principal. En 1924, un congrès du parti ouvrier (*the Worker's Party*) proposa l'affiliation régulière à Moscou. On l'appelle depuis *Communist party of Canada*. Beaucoup d'adhérents se détachèrent alors, et le parti maintenant se recrute plutôt parmi les ouvriers nés en dehors du Canada, surtout en territoires slaves. En 1928, l'organisation était devenue si menaçante que la police commença une enquête qui se termina le 19 février 1932 par un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario contre l'illégalité du parti communiste. Ses huit chefs avaient déjà été condamnés en première instance, le 12 novembre 1931, par la Cour suprême de Toronto. Les actes du procès réunis en brochures sont extrêmement révélateurs.

Depuis lors, l'agent du *Komintern*, qui dirigeait de Toronto tous les adeptes, s'est éclipsé. Mais ses ordre absolus arrivent encore et doivent être strictement exécutés : manifestations, grèves, cortèges, agitations. Il n'est responsable que devant la IIIe Internationale de Moscou, représentée par l'*Armtorg* de New-Kork. Cet *Armtorg Trading Co*, qui groupe les agents soviétiques aux Etats-Unis, paye aussi la propagande et les propagandistes au Canada. Sous ses ordres un secrétariat général du parti communiste est établi à Toronto, d'où son action se répartit en neuf divisions : Nouvelle-Ecosse, Montréal, Toronto, Timmins, Sudbury, Fort William, Winnipeg, Alberta, Vancouver. Descendons par une de ces ramifications pour observer la structure du parti. Le district *trois*, de Toronto, comprend, outre la ville, tout le sud-ouest de l'Ontario subdivisé en onze secteurs. Chacune des divisions et subdivisions est dirigée par un organisateur local, soumis lui-même à l'agent principal de Toronto. En chaque section, six bureaux se partagent le travail : politique, agitation et propagande, finances, langues, organisation, secrétariat. Le bureau politique fixe un programme, une tactique, parfois des candidats, pour toutes les élections, fédérales, provinciales et municipales. Mais le second bureau, celui de l'agitation et de la propagande, est le plus important, car il doit non seulement organiser fréquemment des manifestations tapageuses et des grèves, mais choisir et former les coopérateurs et futurs dirigeants.

Le parti commande à de nombreuses associations ouvrières.

Le parti cherche surtout à pénétrer en beaucoup de sociétés, déjà existantes, par des subsisdes habilement répartis. Quarante-six associations ouvrières sont ainsi dominées, dont trois seulement portent en titre le nom de canadiennes. Deux sont finnoises, une thécoslovaque, une allemande, une hongroise, une grecque, deux israélites, une yougoslave, une lituanienne, une macédonienne et bulgare, huit polonaises, une s'intitule russe, deux slaves, une

(1) Les journaux communistes distribués à Montréal sont relativement nombreux : *le Monde ouvrier* et *l'Ouvrier canadien* publiés à Montréal, le *Penseur* arrivant de Belgique et la *Vérité* de Paris ; puis en anglais le *Worker* et le *Labor defender*, tous deux de Toronto, le premier hebdomadaire, le second mensuel, le *Militant*, hebdomadaire de New-York, le *London Daily Worker* de Londres ; et enfin, de Moscou même : *Moscow Daily News* et *Worker's News*. Mais c'est surtout par les tracts qu'ils poursuivent leur propagande, tracts souvent anticatholiques.

rainienne. La plus importante est la *Worker's ity League*, qui influe elle-même sur une multi-le d'unions ouvrières (1) et qui organise dans tout Canada, depuis 1928, des propagandes antireli-euses, à l'occasion d'agitations et de grèves déclen-ées sur l'ordre de la IIIe Internationale de Moscou.

Les groupements de jeunesse communiste.

La plus choyée et la plus dangereuse des associa-ns communistes au Canada est, comme partout, Ligue des jeunes (*The Young Communist League*); e exerce directement sa propagande dans les écoles bliques et se subdivise en *Association sportive de unes travailleurs*, *Jeunes pionniers*, *Jeunes cama-les*, *Bureau scolaire*, *Office de camping* ou *Cam-ment d'été*, etc. L'Association sportive avec ses tions de football prépare les instructeurs des oupes plus jeunes : à côté des conférences sur pposition entre le capital et le travail, entre vriers et police, elle doit, de par ses statuts, fouer constamment l'Eglise et démontrer que, la ence moderne ayant définitivement évincé toute se des doctrines religieuses, la jeunesse clair-yante ne peut avoir que du mépris à l'égard de ute loi bourgeoise et surtout de ce que l'on pelle « la loi divine ».

Les *Jeunes pionniers* groupent les enfants de à 12 ans auxquels une propagande méthodique ipose toute l'idéologie bolchévique. Les *Jeunes ca-arades* de 12 à 16 ans sont déjà considérés comme ndidats officiels au parti communiste. Le *Bureau olaire* complète, au sens communiste, l'enseigne-ent donné dans les écoles. Dans la seule ville de ronto, ces cours spéciaux sont organisés au moins quatre centres : au Temple ukrainien du travail, Club finnois des ouvriers et dans deux locaux la Ligue juive du travail. Garçons et filles re-ivent ensemble ce complément d'instruction aux ais du parti communiste, puis vont à deux campe-ents d'été destinés aux enfants communistes, que s instructeurs spéciaux, venus de New-York, rment à la propagande, spécialement au moyen de ux antireligieux. Moscou dirige toutes ces orga-sations, surtout par la *Ligue canadienne de défense u travail* et par l'*Association communiste des krainiens* (2) : elles sont complétées par un chestre, une société de chant et une société de présentations théâtrales, active surtout durant les ngs mois de l'hiver canadien.

La presse communiste.

Comme partout, le service de presse des commu-istes est extrêmement actif au Canada. Une quin-ine de publications soviétiques, surtout en anglais, ais aussi en allemand, ukrainien, « yuddich », nnois et hongrois, font circuler chaque mois pour seul arrondissement de Toronto plus de quarante mille exemplaires. Dans cette même zone de Toronto, on connaît 125 agents salariés par le parti communiste pour la propagande à laquelle ils consacrent tout leur temps, et 240 autres, non salariés, qui, en dehors de leurs heures de travail, se dévouent à « la cause » dans le district.

La puissance du parti communiste.

Quelle peut être la force réelle du parti communiste au Canada? On sait qu'elle ne doit pas se mesurer au nombre des affiliés. Cependant, le candidat communiste aux élections municipales de Toronto obtenait, en 1932, six mille voix, ayant plus que doublé le nombre de ses électeurs depuis l'année précédente.

L'ensemble du public canadien sourit encore quand on parle des efforts de Moscou. Mais la Russie de 1914, de 1917 même, avec Kerensky, ne souriait-elle pas quand on parlait du petit groupe dirigé par Lénine? Et l'Espagne de mars 1931 prévoyait-elle son lendemain?

La propagande communiste au Canada est active et sait où elle va. En avril 1931, au moment où tous les chefs venaient d'être arrêtés ou expulsés, le parti se réorganisait, gagnait une foule de nouveaux adhérents et rédigeait un nouveau programme plus hardi : « Un avenir tout proche nous rendra maîtres du pays. Il faut préparer les ouvriers à un conflit, court mais décisif, pour s'emparer du pouvoir. La conquête violente d'un tout petit nombre de points dans le Canada nous assurera la maîtrise de tout le pays. »

Les méthodes communistes.

Les chefs n'hésitent pas à exiger des adhérents les plus grands sacrifices. Ils spéculent sur la noblesse d'âme et la générosité de la classe ouvrière, qui, une fois gagnée à un idéal, est capable de tout donner pour son triomphe : « Nos adhérents doivent sacrifier leur temps, leurs ressources, leur vie même, si c'est nécessaire, parce que, si nous voulons le succès, ce n'est pas pour nos personnalités, qui ne doivent pas entrer en considération, mais pour l'avenir. » Au Canada, comme dans tous les pays, le parti, constatant l'abandon religieux des immigrés étrangers, prescrit : « Gagnons les ouvriers venus de l'étranger. Pour chaque groupe étranger, constituons une union subordonnée à nos chefs. Imposons-leur au moins un meeting par semaine. Si la police les interdit, une brigade de choc doit être dressée à entrer en lutte contre la police, car rien n'est plus instructif que des combats contre la police. Ils nous assureront de nouveaux membres et nous prépareront pour le jour de la lutte décisive. Parmi les chômeurs on peut recruter d'excellents éléments pour les brigades de choc. » — Autre remarque psychologique : « Partout où le parti est assoupi ou n'intéresse pas, le moyen le plus efficace pour conquérir de bons adhérents, c'est d'organiser des meetings révolutionnaires se terminant autant que possible par des conflits violents avec la police. Les adeptes que nous recruterons alors seront d'excellente qualité. »

Le but est clairement marqué : « Le parti doit être convaincu et doit convaincre que le régime soviétique, au Canada et dans tous les autres pays, est réalisable à bref délai par une agitation méthodique des ouvriers, et que seul un régime soviétique améliorera leur sort. Peu importe ce que peut tenter un gouvernement capitaliste durant la crise

(1) L'Union des mineurs du Canada, l'Union des por-urs et cultivateurs, le Conseil général du Soviet des nions ouvrières, l'Union des peintres, l'Union des pel-tiers, l'Union des travailleurs de l'alimentation, l'Union ternationale des gens de mer, l'Union industrielle des avaux d'aiguille, l'Union industrielle des gens de mai-n, la Ligue industrielle des travaux de bâtiment, l'Asso-ation internationale des chômeurs, les Unions rouges ternationales de travailleurs, etc.

(2) Le rameau ukrainien du parti communiste pouvait sposer, en mai 1931, de vingt-quatre mille dollars envoyés New-York par l'*Armtorg Trading Company* pour la opagande soviétique au Canada.

actuelle ; le seul remède pour nous est de renverser le gouvernement et d'établir les Soviets. »

Si le but est clairement marqué, le moyen pour y parvenir est franchement déclaré : « La semence qui doit produire en ce pays une prodigieuse récolte, c'est l'inlassable répétition de cette vérité : *Pour résoudre la crise, il faut la guerre civile.* Donc organisons les travailleurs pour cette guerre. Si les bourgeois arrivent à une guerre internationale, il faut la faire dévier en révolution ; s'ils ont peur de la guerre internationale, nous devons exploiter leur peur pour la révolution.... Si nous savons voir et agir, ce pays sera bientôt une dépendance de l'U. R. S. S. Si les ouvriers le veulent, ce pays sera bientôt celui du monde où il fera meilleur de vivre. » Ce programme, sur lequel il serait facile de multiplier les détails, suffit à montrer l'audace des communistes et leurs méthodes.

Le travail des communistes dans le Saskatchevan.

En dehors des grandes capitales ils travaillent aussi dans les immenses plaines de l'Ouest canadien, principalement dans le Saskatchevan. L'organisateur du parti y fut Georges Williams, ancien président de l'Union des fermiers. Invité à un voyage en U. R. S. S., il en revint plein d'admiration pour le plan quinquennal. Dans le journal des petits fermiers, *The Western Producer*, tout en menant, surtout depuis le début de 1932, une campagne active pour prôner la révolution, Georges Williams évite et recommande d'éviter dans le langage tout ce qui amènerait une application du paragraphe 98 du Code criminel, et jusqu'au mot de communisme, mais il pousse à la nationalisation de tous les grands services, chemins de fer, postes et télégraphes, banques, radio, service d'électricité, domaine des mines et des forêts... — et à la suppression des « obstacles religieux ».

Pour répandre ses théories, le parti utilise systématiquement les tribunes libres et les colonnes de correspondance que, selon l'usage anglais et américain, beaucoup de périodiques livrent à tout venant. Ce mode de propagande est extrêmement efficace.

Faut-il s'étonner que des troubles graves aient fini par éclater ? Dans l'Ouest canadien, au Saskatchevan, par exemple dans la ville d'Estevan, de véritables émeutes furent provoquées par Anna Buller, une toute jeune fille, née à Montréal de parents israélites. Comme la police de Genève en novembre 1932, les gendarmes à cheval du Royal Canadien, sur le point d'être totalement écrasés, firent feu ; les quatre émeutiers tués portaient sur eux leur carte rouge de la IIIe Internationale. D'autre part, huit chefs communistes ont été condamnés en première instance devant le jury de Toronto le 12 novembre 1931, et en appel le 19 février 1932.

Mais les répressions sont inefficaces. Seul, le relèvement de la vie spirituelle peut sauver les âmes et les nations de la barbarie communiste. Les évêques canadiens, conscients du péril qui menace leurs ouailles, recommandent d'une part, avec une insistance efficace, la vie de prière, l'esprit de réparation, et la solide formation religieuse des fidèles, mais aussi une application plus exacte des encycliques pontificales *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. Un tract répandu au Canada dit : « Le travail dominical conduit l'ouvrier au communisme. » Ce n'est que trop vrai. Le libéralisme économique, qui déchristianise l'ouvrier et qui prétend séparer de la religion et de la morale les applications modernes de la vie économique, prépare et continue à favoriser les erreurs du communisme et ses horreurs.

III

La propagande communiste et antireligie[use] en Europe

Les athées militants, dirigés par Moscou, co[m]battent, nous l'avons vu par quelques exemp[les] en Asie et en Amérique. Le même assaut se po[ur]suit en Australie et en Afrique, — au Congo com[me] en Algérie et en Tunisie, plus discrètement [en] Egypte ; en Afrique du Sud, un tout récent Cong[rès] de pasteurs protestants, décrit par la *Nieuwe Rot[ter]damsche Courant* du 15 décembre 1932, déplo[re] l'audace du Parti communiste et bolchevique, [la] diffusion de ses tracts contre toute religion et [la] hardiesse de ses campagnes en faveur de l'avo[rte]ment égal (1).

En Europe, la propagande antireligieuse tend [à] supplanter ou peut-être masque progressivement [les] préparatifs révolutionnaires.

Partout Moscou s'adapte aux conditions loca[les]. Etroitement surveillés sur le terrain politique, [les] agents ne doivent pas trop parler de communism[e]. Mais ce qui nuit à la religion, surtout ce qui di[mi]nue l'influence de l'Eglise et du prêtre catholi[que] dans l'école, paraît un gage de triomphe pour [le] communisme. Les rapports officiels ou secrets [des] agents soviétiques regardent comme leurs meille[urs] alliés, souvent inconscients, les maîtres d'école n[on] catholiques, même s'ils ne sont ni athées ni co[m]munistes.

En Bulgarie*.

Dans les Balkans, des gouvernements, fort host[iles] aux Soviets, leur plaisent cependant, sans le so[up]çonner, par des mesures anticatholiques, que Mos[cou] enregistre comme autant de victoires ; par exem[ple] les nombreuses et maladroites violences des gou[ver]nants de Belgrade et de leur clergé serbe.

En Bulgarie de même. Le *Parti communiste [bul]gare*, qui succéda le 16 mai 1919 au *Parti ouv[rier] socialiste bulgare*, réuni pour son 22e Cong[rès] essaya d'abord, suivant les ordres donnés à Mos[cou] le 6 mars précédent par la IIIe Internationale, d'[éta]blir la dictature du prolétariat et les Soviets [en] Bulgarie. Les mouvements révolutionnaires — grè[ves] et émeutes toujours plus hardies — s'accentuèr[ent] après le 2e Congrès de la IIIe Internationale, ré[uni] à Moscou le 25 juillet 1920. L'insurrection, fina[le]ment décidée pour le 22 septembre 1923, fut écra[sée] par la police (2), et le Parlement vota au dé[but] de 1924 la loi de défense de l'Etat. Le Parti co[m]muniste, dissous avec toutes ses organisations (3) [en] février 1924, subsista, illégal, dissimulé. C'est [lui] qui, le 16 avril 1925, fit sauter la cathédrale ort[ho]doxe de Sofia au moment où tous les dirigeants [de] l'Etat assistaient aux funérailles du général Gu[i]guieff, tué trois jours plus tôt par les communis[tes]. Bien que la sentence du tribunal militaire, [du] 11 mai 1925, parle de plus de 150 morts et

(1) Au Natal, un noir, Kadali, dirige l'I. C. U. et [se] vante de commander à cent mille noirs. Au Transvaal, [un] *soviet* de cinq noirs, quatre blancs et un créole, prop[age] l'hebdomadaire antichrétien *Umsebenzi*, publié en angl[ais], en hollandais, et dans les diverses langues indigènes [de] l'Afrique.

(2) En 1928, une brochure publiée dans l'*Etend[ard] communiste (Communitchesko znamié)* a raconté partie[lle]ment cette histoire et ses suites.

(3) Et ses propriétés confisquées, par exemple la c[oo]pérative *Osvobojdenié*.

blessés victimes de cet attentat, les communistes manquèrent le but qu'ils s'étaient proposé, ui d'instaurer la dictature communiste grâce à pouvante qui suivrait le carnage.

Pendant plusieurs années, ils tâtonnent. Puis, 1930 et 1931, croyant la révolution « toute oche en Allemagne, Italie et Espagne », le Parti rganise pour la conquête immédiate du pouvoir. ns la Bulgarie, divisée en 19 circonscriptions communistes, avec 11 groupes de jeunesse communiste, bulletins secrets du Parti ne relèvent qu'un mbre insignifiant d'adhérents : 964 dans 7 des circonscriptions (1) et pourtant les chefs se ient assurés de conquérir le pouvoir.

La police bulgare réprime encore avec une trême énergie toutes les tentatives d'agitation mmuniste. Mais comme elle n'arrive point à supimer les journaux — tirés clandestinement par s moyens de fortune : *Rabotnitchesky Vestnik*, *hervene znamié*, *Communitchesko znamié*, — le rti communiste décide, en octobre 1931, de porter n action sur le terrain antireligieux. Il crée une sociation (2) de Sans-Dieu militants, avec une vue intitulée comme à Moscou : *Bezbojnik*, inaurée le 1er décembre 1931. Depuis lors, après une emière et tapageuse manifestation antireligieuse à ssilico, le 22 novembre 1931, chaque dimanche « petits exploits antireligieux » sont organisés une multitude de localités, afin d'entraîner à udace les jeunes *Sans-Dieu militants* : des drapaux rouges sont hissés aux clochers, le matin des incipales fêtes religieuses ; ou des inscriptions asphématoires sont peintes à l'huile sur les murs les portes des églises : « La religion est l'opium peuple. A bas la religion ! Maison Lénine... » autres gracieusetés. L'opinion et les tribunaux agissent moins que devant les attentats contre les rsonnes et les propriétés, et ces « petites manœuvres » semblent aux agitateurs le moyen le plus ficace pour entraîner leurs adeptes à ne rien aindre, « pas plus les tsars de la terre et leurs soldats, que le prétendu tsar du ciel et ses milices anges en carton et de saints en poussière ».

En Allemagne.

Si Moscou obtient ces résultats antireligieux de s quelques centaines d'adhérents de Bulgarie, quelle e sera pas la violence de la campagne athée en llemagne ? Les communistes y sont plus nombreux u'en tout autre pays, plus qu'en Russie même, uisque les électeurs en juillet 1932 donnaient aux andidats communistes plus de cinq millions de voix ; le 6 novembre 1932, tout près de six millions. es électeurs ne sont pas tous affiliés au Parti, mais s subissent presque tous l'entraînement de la lutte antireligieuse. Durant la dernière année, le Parti a transmis aux autorités civiles plus de huit cent mille nouvelles déclarations individuelles et familiales (1) d' « abandon de la religion ».

Comme en U. R. S. S., les meneurs répètent aux foules que les clergés servent les capitalistes contre le peuple ; ils reprochent à toutes les formes du christianisme de diminuer les plaisirs du peuple par une morale qui impose aux prolétaires le fardeau de la famille. Le catholicisme surtout, par son insistance sur la sainteté du mariage, empêche les prolétaires de se divertir librement, et l'encyclique *Casti Connubii* montre une fois de plus que cette Église s'attarde à des enseignements vieux de dix-neuf siècles.

L'organisation des Sans-Dieu militants.

C'est au Congrès des libres penseurs, réunis en novembre 1929 à Bodenbach, que les communistes, rompant avec les athées modérés, fondèrent à l'instar de Moscou les *Kaempfende Gottlosen* (les Sans-Dieu militants). Leur premier Congrès spécial, tenu en novembre 1930 à Teschen, décida d'organiser à Berlin, au lieu de Moscou trop suspect, une Ligue internationale pour la diffusion mondiale de l'athéisme militant. Leur revue bihebdomadaire, le *Neuland*, obtenait en trois mois, dès mars 1931, plus de cent mille abonnements, et alimente de « scandales cléricaux » la presse du parti. Un bureau spécial (Bülowplatz, maison Liebknecht), à Berlin, rassemble et met en œuvre tous les éléments qui peuvent servir à monter ces prétendus scandales. Faute de vrai, des romans spéciaux couvrent de boue la religion et le clergé, ceux par exemple de Franz Baum et du Portugais Eça de Queiroz.

Activité de cette association.

Outre le bihebdomadaire *Neuland*, les communistes éditent en Allemagne sept autres périodiques antireligieux, hebdomadaires ou mensuels (2) et un *quotidien illustré*, l'*Arbeiter-Sender*. En outre, une énorme quantité de brochures et de feuilles volantes rivalisent d'impiété et d'immoralité. Des films spéciaux (3), dus surtout à Eisenstein et Pawel Pas-

---

(1) Dont 531 dans les villes et 442 dans les campagnes ; n outre, 500 membres des jeunesses communistes, dont 40 dans les villes et 60 à la campagne. En tout donc és conquérants du pouvoir ne groupaient, en plus d'un iers de la Bulgarie (7 divisions sur 19), que 1464 membres, pas 1 000 dans les villes, et pas 500 dans les campagnes. Ils furent pourtant près de réussir. Cela montre eur audace réalisatrice, en Bulgarie comme en Russie.

(2) Son programme comporte des « réalisations modérées », à obtenir du Parlement, comme la séparation de Église et de l'État, la confiscation des immeubles ecclésiastiques, la suppression de toute influence cléricale dans s écoles, l'abolition de toutes les fêtes. Le journal offiieux *la Bulgarie* suppliait naguère le clergé orthodoxe e combattre enfin ces propagandes, au lieu de réclamer oujours la suppression du catéchisme dans les écoles atholiques.

---

(1) La très grande majorité vient des milieux protestants, qui semblent inertes devant cette propagande antireligieuse, sauf les récentes et heureuses publications de la librairie Eckart. L'épiscopat catholique instruit et prémunit efficacement les fidèles, par les prières, par la science et par de magnifiques réalisations sociales. Sur l'effort des athées militants en U. R. S. S. et en Allemagne, il faut lire : Dr Adolf Ziegler, *Die russische Gottlosenbewegung* (Munich, 1932), et Dr Konrad Algermissen, *Die Gottlosenbewegung der Gegenwart und ihre Ueberwindung* (Hanovre, 1933).

(2) La revue berlinoise des femmes communistes, la *Militante (Die Kaempferin)*, publiait le 28 mars 1931 un article intitulé « Le Pape contre la misère des femmes ». On y lisait : « Depuis deux millénaires, l'Église répète de génération en génération son action criminelle, elle prive de toute volonté la classe ouvrière et la maintient exploitable à merci... Le Pape n'est qu'un vulgaire charlatan : il prétend marcher sur les traces du Christ, qui ne savait où reposer la tête, mais lui, Pape, avec ses villas et ses palais, ignore ce qu'est la crise du logement. » Pour avril 1931, la libre-pensée communiste inaugurera un journal pascal antireligieux. »

(3) Par exemple, *La lutte contre la calotte en U. R. S. S.* ; *Noël, fête de l'amour* ; *L'origine de la croyance en Dieu*. Un film spécial illustre un long article, publié en août 1931 par le *Sans-Dieu militant* contre les doctrines de l'Église sur la transmission de la vie humaine

chkow, contribuent au même empoisonnement, avec des expositions et musées antireligieux, des disques de phonographes et des diffusions par radio. Mais c'est surtout l'organisation des pionniers communistes qui donne les meilleurs espoirs aux propagandistes. Ils osèrent essayer de constituer, jusque dans les écoles catholiques, ces groupes rouges de pionniers communistes.

Le disque, le dessin au service de l'athéisme.

Précisons quelques traits de ce tableau général.

Sur l'air du plus célèbre noël allemand, un disque de phonographe exalte le triomphe de *la nouvelle étoile*, l'étoile soviétique, sur celle de Bethléem : « Le bourgeois goinfre sous les cierges de Noël ; comme la vie lui est bonne ! Le curé dans l'église parle de l'étoile de Bethléem. Le bourgeois repu, en cette nuit de philanthropie, chante à plein ventre : *Stille Nacht ! Heilige Nacht !* Ce bourgeois sous les cierges est bien touché par le froid du pauvre enfant dans une étable ; car lui sue aujourd'hui le christianisme par tous les pores. »

D'autres « poèmes », comme l'air officiel des Sans-Dieu, sont encore plus grossiers et violents : « Balayez les fabricants d'opium, dehors les calotins ! Dehors ! Dehors ! *Prolo* (1), balaye les calotins, et leur église deviendra la maison de la culture populaire. De l'école, prolo, prolo, chasse le calotin et sa Bible ! Prolo, prolo, balaye-le à la porte. A la porte chasse-le ! Au pays rouge des Soviets, la bande noire n'existe plus : prolo, prolo, chasse-la de la maison de Dieu. Il t'excite contre les Soviets, prolo, prolo, flanque-le dehors. »

Dessins et peintures servent à la propagande ; des expositions spéciales, comme celle de Leipzig en mars 1931, vulgarisaient les ignominies antireligieuses de la Russie.

Le théâtre athée.

Le théâtre est plus expressif encore. Dans *les Torches rouges*, jouées le 4 novembre 1930 à Berlin, cinq criminels comparaissent devant un tribunal révolutionnaire : d'abord un prêtre en soutane, avec barrette et Crucifix, un magistrat dont un œil est bandé, un policier en uniforme, un capitaliste, un bourgeois. Comme, selon la méthode de Moscou, les spectateurs sont invités à participer au drame, il arriva, pendant la représentation de ces *Torches rouges*, que le public hurlant et trépignant réclama si bien la mort des cinq criminels que le service sanitaire dut à plusieurs reprises intervenir pour secourir des acteurs et des auditeurs en grave péril.

Le 6 février 1931, deux soirées d'athéisme eurent lieu à Berlin (2). En voici quelques détails. — Scène I. Dans une entreprise commerciale, le chef, monsieur l'exploiteur, s'assure que la résistance des ouvriers naît de leur athéisme, parce que l'Eglise ne peut plus les abêtir. Il déguise donc un de ses domestiques, un ivrogne, en « Bon Dieu », et lui promet de grands avantages s'il joue bien son rôle. Un reporter est chargé de la campagne de presse. Scène II. Au fond du théâtre, se trouve un grand Crucifix, représenté par un acteur souriant. Un prêtre revêtu de ses ornements va donner une leçon préparatoire à la Confirmation ; il tient à la main une grande croix noire, et son regard erre d'une bouteille d'alcool placée sur la table à une fillette fort peu vêtue qu'il serre sur son cœur, tan[...] qu'une vieille dame mène une bande d'autres [...] lettes à confirmer, et leur fait exécuter les dan[...] et chansons les plus désinvoltes. Sur ce, le servite[...] déguisé en « Bon Dieu » arrive avec monsieur l'e[...]ploiteur ; ils boivent ensemble de l'alcool et flirte[...] sans retenue avec les fillettes. Après de nombre[...] retours à la bouteille, ils quittent la scène en cha[...]celant. Interrogée par ce « Bon Dieu » sur le péc[...] originel, celle que le prêtre serre sur son cœ[...] répond : « Nous avons fait l'expérience hier av[...] monsieur le curé. » Aux scènes III et IV, le « B[...] Dieu » se rend au Reichstag, boit toujours, s'endo[...] ronfle, fait toutes les grossièretés. Enfin, à [...] scène V, monsieur l'exploiteur présente le « B[...] Dieu » à ses ouvriers, qui se mettent à discut[...] entre eux sur l'existence de Dieu. Les libres penseu[...] l'emportent, le domestique est dépouillé de son co[...]tume et rossé. Rossé aussi le prêtre revêtu de s[...] ornements. Acteurs et spectateurs le jettent à ter[...] et foulent aux pieds sa croix ; c'est par là que fin[...] la représentation.

Les organisateurs furent poursuivis devant les tr[...]bunaux. Mais dès le 21 février, dans une aut[...] salle, les jeunes communistes jouaient *le Marte[...] rouge*, dont les acteurs, vêtus de l'habit ecclésia[...]tique, célébraient une bouffonne cérémonie rel[...]gieuse. Le *Gloria in excelsis Deo*, par exempl[...] devenait : « Gloire à Dieu en haut de ses trois étage[...] à ce Bon Dieu des capitalistes, protecteur des bonz[...] et oppresseur des communistes. »

Le 1er mars, des troupes théâtrales d'enfants repr[...]sentaient des tableaux vivants avec chœurs et chan[...] antireligieux (1). Presque à chaque tableau figura[...] au moins un ecclésiastique avec ses ornemen[...] tenant en main une croix ou une Bible que l[...] pionniers rouges insultaient et couvraient d'ordure[...] Un « Notre Père » ignoble était exécuté par c[...] enfants, aux acclamations des spectateurs, q[...] étaient eux-mêmes des enfants. Beaucoup de c[...] petits assistants s'élancèrent sur la scène quan[...] à la fin le prêtre y fut renversé et foulé aux pie[...] avec son Crucifix. C'est le clou final de plusieu[...] représentations.

Le 7 mars, dans une autre salle de Berlin (Par[...]strasse n° 16), la troupe *les Blouses rouges* exécutai[...] avec chants, un ensemble de représentations ant[...]religieuses si ignobles que cette fois une bonn[...] partie des spectateurs s'indigna. Le 15 mars, [...] *Secours rouge*, section de Nuremberg, dans une d[...] ses réunions générales, représentait les Vêpres de[...] Capucins : quatre communistes, en bure brune e[...] corde blanche avec leur psautier en mains, parc[...]diaient, parmi toutes sortes de bouffonneries, un[...] bénédiction du Saint Sacrement. Le 19 mars, [...] Dresde, était célébrée une *Messe des Sans-Dieu* pa[...] *les Blouses bleues* ; en face d'un acteur masqué e[...] chancelier Bruning, un prêche burlesque, puis un[...] parodie de messe avaient lieu sur la scène. La polic[...] interdit la continuation de ce spectacle blasphéma[...]toire. Le 20 mars, à Leipzig, *les Assaillants rouge[...]* organisaient une séance du même genre. Le réga[...] suprême est presque toujours cet élan final où le[...] spectateurs rejoignent sur la scène les acteurs pou[...] fouler aux pieds avec eux le Crucifix ou la Bible o[...] la figuration de l'Eucharistie. Dans un des Comité[...] du théâtre antireligieux, une perquisition fit décou[...]vrir une foule de livrets de pièces. Tous sont pro[...]vocants.

Dans *l'Eglise et l'école*, par exemple, une actrice

(1) Prolétaire.

(2) L'une au jardin Victoria du faubourg Wilmersdorf, et l'autre au salon Kliem.

(1) *Reichsbote* (n° 53, du 9 mars 1921).

habit épiscopal, représente l'Eglise alors qu'une re représente l'Ecole et commence la classe par mots : « Au nom du père Guillaume, et du Kronprinz, et du Saint-Esprit Hindenbourg. nen... » Quatre autres personnages, sur l'air *Nous nons prier*, entonnent : « Nous venons prier vant un sac d'écus ; il n'y a plus qu'une justice classes ; les méchants sont payés pour rosser bons ; que votre nom soit maudit : nous ne vous blierons pas ! »

Autre drame : *La dépendance voulue de Dieu.* and le rideau tombe, on voit le Capital ayant ır trône les épaules d'un ouvrier. Une série de rionnettes sont suspendues à des fils, tenus par Capital qui entonne : « Garde à vous, je suis le pital international ! Le monde m'appartient. Je s le grand régisseur. Je manie poupées et marionttes. Je suis Saint, Saint, Saint !... Vous ne me oyez pas ? Ma marionnette Eglise va vous le ouver. Hop là ! » Il tire une marionnette *l'Eglise :* Saint es-tu, Seigneur Dieu, Mammon. Saint, Saint. nen. » *Le Capital :* « Saint, parce que le plus puisıt Seigneur du monde, cela ne me suffit pas. Des liers de voix annoncent ma gloire dans tout l'unis. Holà, la Presse ! » Il tire une autre marionnette. *Presse :* « Nous le prouvons : l'exploitation du pital est le système le plus humain de l'univers. us le prouvons ; les guerres mondiales sont les ıs splendides bains de repos. Nous pouvons et us prouvons tout ce que Notre-Seigneur comnde ! » Successivement bonzes socialistes ou urgeois et soldats exaltent le Dieu Capital : Aujourd'hui avec la France contre l'Angleterre, main avec l'Angleterre contre la France... Avec Amérique... contre les ouvriers révoltés... Je sille quiconque me résiste. » *L'Eglise :* « J'abê. Je parle de l'autorité voulue de Dieu. J'ai inventé légende du Christ. Je vante l'humilité et la tience. Je détourne leurs aspirations vers le ciel. uvres, vous aurez votre récompense, mais après tre mort ! » *Le Capital :* « Ah ! Gloire à Dieu ! toi, presse, que fais-tu si les ouvriers tentent... ? » *Presse :* « Je les noie de fausses nouvelles. Je me la discorde dans leurs rangs. Je les excite les ıs contre les autres. Je remplis leur cervelle avec l'amour, des sports et des crimes... »

Autre spectacle des *Blouses rouges.* Une gamine tue en vierge chrétienne chante : « Venez, troupe rétienne, hâtez-vous vers l'Eglise. La visite iscopale, l'an dernier, fut une cochonnerie. C'est ourquoi l'évêque de Berlin sonne ses cloches. relin, lin, lin... Et, pour vous attirer, il colle ses fiches. Petits enfants, venez, venez tous à la èche. » Un jeune ouvrier l'interrompt : « Ma onne demoiselle, cette nuit, pas d'affiches pour les lotins. » *La fillette :* « Mais pendant les dernières maines, des milliers de fidèles ont abandonné Eglise ! » *Le jeune ouvrier :* « C'est bien trop eu. Berlin doit être purifié de la calotte. (Face au iblic.) Regardez les colonnes d'affiches. Appuyez s libres penseurs ! Et toi, abandonne l'Eglise. » *a fillette*, horrifiée : « Oh ! mon Dieu ! vous êtes n bolchevik ! » *Le jeune ouvrier :* « Flûte ! Je ı'en tiens aux théories de Lénine, à celles du protariat révolutionnaire. » *La fillette*, horrifiée : Oh ! Dieu tout-puissant ! » *Le jeune ouvrier :* Délogé... depuis longtemps... pour beaucoup de rolos, depuis la guerre, m'a dit mon père. Ce rave Dieu avait alors fait des promesses de tous ôtés, à ce que racontait du moins la classe domiante. Et puis, on s'aperçut que tout cela, c'était la blague. » *La fillette*, indignée : « Ce n'est pas rai ! » *Le jeune ouvrier :* « Et que les calotins faisaient du haut de la chaire des discours militaires, ce n'est pas vrai non plus ? Je pensais que votre Christ dit : « *Aime tes ennemis.* » *La fillette :* « Très bien. Mais... » *Le jeune ouvrier :* « Une religion avec des *mais* est une blague, et toute religion a un *mais.* » *La fillette*, horrifiée : « Dieu ! que vous êtes brutal ! » *Le jeune ouvrier :* « Viens donc, je vais te raconter une belle histoire pour le livre de lecture à l'école. Deux gamins tombèrent à l'eau, l'un fut sauvé... » *La fillette :* « Par la bonté de Dieu. » *Le jeune ouvrier :* « L'autre se noya... *Par quoi ?* (Une pause.) Par la misérable infamie de Dieu. » La fillette veut s'en aller. Il la retient : « Amen. Comment t'appelles-tu ? » *La fillette :* « Marie. » *Le jeune ouvrier :* « Le joli nom. Où demeures-tu ? » *La fillette :* « Rue Elisabeth, n° 1. » *Le jeune ouvrier* (notant l'adresse) : « Un camarade libre penseur ira t'y voir. » La fillette sort.

Presque toutes les réunions communistes d'Allemagne comportent, au programme, une déclaration, une chanson ou une saynète grossièrement antireligieuse. La *Rote Fahne* (communiste) du 18 avril citait, de la veille, cinq cas où ses amis avaient été poursuivis pour offenses contre la religion au théâtre; et le journal socialiste *Das Freie Wort*, du 19 avril, devait avouer que ces offenses contre la religion étaient bien réelles. Un de ses observateurs, après avoir assisté à plusieurs représentations données par les *Blouses bleues*, se déclarait écœuré par le répertoire, pornographique en même temps qu'antireligieux. Les précisions de ce journal socialiste ne se peuvent transcrire... Constamment des acteurs déguisés en prêtres catholiques ou en ministres protestants ou juifs y chantent les pires obscénités ou proclament contre le peuple les plus cruels mots d'ordre.

La révolution mondiale se fera par la déchristianisation des enfants.

Toutes ces propagandes de presse, de films, de disques, de théâtre, ne valent pas cependant celles de l'école. Moscou rcommande d'assurer la révolution mondiale par la déchristianisation des enfants. Ces hommes de demain doivent être formés à la haine, et, ce qui est plus grave, au mépris de tout ce qui est religieux. De là, une nuée d'organisations communistes pour les enfants des écoles ; ceux qui sont déjà pionniers de Lénine essayent d'entraîner, même par la violence, leurs petits compagnons. C'est ainsi qu'à Nuremberg, les 8 et 22 octobre 1930, ces jeunes garnements maltraitèrent sérieusement leurs condisciples qui se rendaient à la classe de religion. N'ayant pu les détourner tous, ils se mirent à vociférer des chants antireligieux avec tant de force qu'il fallut interrompre la classe. De même à Gunzenhausen, le 17 mars 1931.

Ces jeunes servent aussitôt à la propagande. Leur bulletin *la Jeune garde*, de décembre 1929 (n° 10), écrivait : « Organisez des soirées d'athéisme... contre la vieillerie de Noël ; organisez du 15 décembre au 1er janvier les soirées de jeunes Spartacus... Le devoir est clair : aucun enfant d'ouvrier ne peut chanter un cantique de Noël. Tous les enfants doivent chanter au contraire nos chants antireligieux. Tous les enfants d'ouvriers doivent assister aux soirées récréatives des Sans-Dieu. Tous les enfants d'ouvriers doivent en finir avec les contes de Noël. » Ces enfants ont *leur* revue communiste, *das Proletarische Kind.*

Des concours sont organisés entre enfants athées, tout comme en Russie soviétique. Le supplément pour enfants du *Journal illustré des ouvriers* (n° 24)

publie ce « modèle de composition sans-Dieu », écrit par une écolière de la quatrième classe de la 63e école primaire de Berlin ; « Jadis il y avait chez nous des empereurs, un d'entre eux fut Louis le Pieux. Louis le Pieux était, comme beaucoup de gens pieux, assez borné. Durant une chasse, il s'imagina avoir vu un cerf blanc avec une croix au milieu des bois. Le cerf lui aurait dit : « Fais construire ici une église. » Louis fit construire l'église. Depuis lors, tous les gens qui croient à ces balivernes vont à l'église. »

La petite Anna Lise, auteur de cette composition, est citée à l'ordre du jour des Sans-Dieu : « Rien d'étonnant qu'Anna Lise ne croie plus en Dieu. Le maître, au lieu de ces ridicules histoires de saints, devrait raconter des choses raisonnables qui intéressent les fillettes... Anna Lise écrira toujours comme elle pense. Si le maître veut qu'elle écrive des sottises, elle refusera, et vous ferez de même, imitant la vaillante petite Anna Lise. »

Le numéro de Noël d'un autre journal d'enfants, *Trommel*, publiait en 1930 un article sur *le Noël de la faim* : « L'Union soviétique, un sixième de l'univers, appartient aux ouvriers et paysans. Là, plus de riches qui vivent ici gaiement aux frais des travailleurs. Les calotins, qui parlent d'amour et de crainte de Dieu, sont chassés, car les ouvriers ont vu qu'ils doivent se confier non pas à Dieu, mais à leurs propres forces... A ce combat de nos pères, nous, enfants d'ouvriers, nous voulons notre part. Nous lutterons près d'eux, nous ne croyons pas à un Noël, fête d'amour, quand nous souffrons de la faim et de la misère. Nous ne croyons en aucun Dieu, et, quant à nous racheter de notre misère, c'est notre affaire, nous en serons bien capables tout seuls. »

Des mesures de police limitent ces excès. Mais une campagne, toujours plus active, cherche à multiplier les apostasies, signées officiellement par devant notaire. A cet effet un notaire assiste à toutes les grandes réunions antireligieuses, prêt à recevoir et à légaliser les pièces de tous ceux qui déclarent leur intention de renoncer à toute religion. Le retour de ces égarés est difficile lorsqu'ils se sont fait inscrire d'emblée au parti communiste ou à un comité de propagande antireligieuse.

L'action des catholiques allemands.

Malgré cette campagne, savamment organisée et poursuivie, les catholiques allemands défendent merveilleusement l'âme de leurs frères. Une multitude de congrès locaux, tantôt d'ecclésiastiques et tantôt de fidèles, ont adhéré aux méthodes et au programme du congrès réuni à Mayence en janvier 1932. C'est aux moyens spirituels et proprement surnaturels qu'ils ont d'abord recours, comme les évêques du Canada. « Les prédicateurs, ayant pris conscience de ces graves périls actuels, mettront le peuple en garde contre ces propagandes. Les curés, malgré leurs difficultés financières, multiplieront les missions au lieu de les diminuer. Toutes les associations catholiques, même économiques et sportives, inscriront dans le programme de leurs associés la pratique régulière des retraites fermées. Les œuvres de charité corporelle rappelleront les principes surnaturels et, en particulier, la valeur et le mérite de la souffrance. Les enfants, surtout ceux qui sont menacés par le bolchevisme, seront formés à en préserver leurs petits camarades, comme maintenant on leur apprend à offrir prières et sacrifices pour les missions parmi les païens. On rappellera plus souvent la sainteté du mariage et les lois sa fécondité. »

En outre, il faut expliquer « les questions social d'après les encycliques pontificales et spécialeme d'après l'encyclique *Quadragesimo anno*... On pandra avec plus de zèle la bonne presse, les fil et les disques catholiques, en employant comme bolcheviks les moyens modernes. Nous cherchero à écarter toute coopération, même économique, av les Soviets, vu que, dans le système bolcheviste, propagande pour la prospérité matérielle sert to entière à la propagande antireligieuse : une indu trie dont le but principal est de lutter contre la re gion ne peut être appuyée, même si elle appor aux populations quelques avantages matériels. No agirons pour que l'Etat lui-même soit plus résen dans ses rapports commerciaux avec la Russie : tolérance qui permet à des équipes de propagandis bolchévistes de circuler en toute immunité sous déguisement d'agents de commerce est nuisible à patrie et doit cesser. »

Remarquons encore ce paragraphe : « Il impo d'insister sur les *mensonges soviétiques*, d'auta plus que les bolcheviks aiment à se présenter comm des libérateurs en face des « duperies religieuses ». Il faut insister pour que la presse et les assoc tions catholiques ne se contentent pas d'une simp défense contre le bolchevisme, mais accomplisse un effort positif pour démasquer l'infamie des me songes soviétiques. »

Ces résolutions des catholiques allemands pou raient être imitées ailleurs, puisque l'action Sans-Dieu militants déborde d'Allemagne sur autres pays. Leur répertoire théâtral notamment été traduit ou imité en Angleterre, en Espagne, peu en France, mais surtout en Belgique, comm nous allons le voir.

En Belgique*.

En Belgique, le parti communiste semblait in gnifiant avant les grèves révolutionnaires de juil 1932. Il apparut alors que, malgré leur petit nomb les communistes étaient fortement organisés et saient directement à la conquête du pouvoir. Mép sant le parti socialiste et s'attaquant ouverteme aux Maisons du peuple, ils ont si bien men M. Vandervelde qu'il dut faire appel à la protecti des gendarmes.

Méthodes de propagande.

Jusqu'en 1928, le communisme végète en B gique. Au moment où Staline triomphe de Trotsk un congrès réuni à Anvers amène la scission communistes belges en stalinistes et trotskistes, derniers s'organisant en opposition communiste gauche. Affaibli un instant par cette division, parti moscoutaire se prépare à une action passi nément révolutionnaire. Il étend partout ses ram fications ; les enfants des écoles primaires sont a rés aux *Ligues de pionniers de Lénine*, tandis les aveugles et estropiés sont inscrits à la sect de l'*Algemeene Blinden-en Verminktenbond Vlaanderen*. Plus de trente organisations spécialis constituent ainsi l'armature du parti en Belgiq La propagande cherche à gagner aussi les éléme étrangers, si nombreux en Belgique depuis la guer Ces étrangers, groupés généralement par nationa et désignés dans le Parti par les initiales M. O. (main-d'œuvre étrangère), sont une pépinière chefs. Les plus actives de ces sections étrang sont celles des Italiens, puis des Polonais, des H

ois, des Yougoslaves, des Russes, des Juifs, des umains et des Africains de Belgique.

Le Comité central de Belgique promulguait, les et 14 décembre 1930, son *Plan général d'activité* : « En dehors de son activité parmi les ômeurs, qui doit être placée au tout premier an, le Parti doit développer tout particulièrement n activité parmi les mineurs, les métallurgistes, travailleurs du textile et ceux des transports. » ne autre note recommande de gagner les travailurs des industries chimiques, « spécialement secoubles pour le jour des réalisations révolutionnaires », les ouvriers des ports (1).

Étudiants et intellectuels communistes.

La *Fédération des étudiants marxistes*, tentée déjà ns grand succès en 1925, mais réorganisée durant nnée scolaire 1929-1930 par un étudiant venu de mur à Bruxelles, Piron, fournit la pâture antirelieuse aux autres fédérations. Elle groupe d'importes cellules et sections d'étudiants universitaires Bruxelles, Liége, Gand, et à l'Ecole des mines de mbloux. Des tracts flamands et un périodique, *Kommunistische Student*, préparent et appuient organe mensuel de cette fédération, l'*Etudiant atérialiste*, publié à Bruxelles.

Nombreux aussi sont les demi-intellectuels antiligieux parmi les « Amis de l'U. R. S. S. », s « Amis de l'art cinématographique », les Cercles de relations intellectuelles belgo-russes », ui publient un bulletin intitulé *la N. E. P.*, et, ous couvert de tourisme, répandent la *V. O. K. S.*, éée à Moscou par Lounatcharsky, la Kollontaï et ameniev, pour servir à la propagande parmi les ntellectuels de l'étranger. Ce sont eux qui organirent à Bruxelles, rue du Trône, avec un matériel xpédié de Moscou, la fameuse exposition soviétique, ite dispersée par des groupes d'étudiants. Leur nion propage les films et disques soviétiques, orgaise des concerts et prépare des voyages collectifs n U. R. S. S. Sa bibliothèque possède une très bondante documentation soviétique, et ses cours de ngue russe attirent des amateurs aux sections ctives (cinématographique, musicale, scientifique, niversitaire, enseignante, documentation).

La presse communiste.

Après que le journal quotidien *le Drapeau rouge*, ugé trop coûteux, fut devenu hebdomadaire, la resse communiste en Belgique se fractionna en ne multitude de petites publications locales, adapées aux diverses usines et écoles. D'innombrables rochures, tracts, papillons, sont distribués gratuiement, tel d'entre eux jusqu'à 100 000 exemlaires. Six feuilles communistes en polonais, quatre n italien, trois en hongrois, cinq en allemand, eux en espagnol, plusieurs en congolais ou en rabe, complètent la littérature communiste de langue française ou flamande. La lutte antireligieuse y occupe partout une place d'honneur (1).

Le théâtre, le cinéma et la radio antireligieux.

Comme en Allemagne, des sociétés d'acteurs antireligieux ont été constituées. Dans un grand nombre de localités, ces troupes ambulantes multiplient les représentations plus antireligieuses que politiques. Le *Théâtre prolétarien*, par exemple, a représenté *l'Asie*, drame où Paul Vaillant-Couturier, « leader » de l'*Humanité* et ancien député communiste de la Seine, propose en modèles des épisodes de la révolution chinoise, puis a monté un autre drame révolutionnaire, *Hinkemann*, dont l'original allemand, de l'anarchiste Ernest Toller, est nettement pornographique et antireligieux. Une satire contre le mariage alterna, depuis, avec un drame communiste de l'Américain Upton Sinclair, et avec une « revue » satirique du communiste belge Jacquemotte. D'autres troupes, comme celle du *Marais*, prêtent leur appui à la même propagande, et viennent de s'unir durant l'été de 1932 en une *Fédération des théâtres ouvriers de Belgique* dont la propagande s'annonce très active (Bruxelles, 155, boulevard Anspach). La *Jeunesse travailleuse*, dont les clubs (2), organisés à Bruxelles puis dans le reste de la Belgique depuis 1929, servent d'introduction et de filtre avant l'admission à la *Jeunesse communiste*, attire sans doute par ses bibliothèques, buvettes, journaux, sports et jeux, radio, mais bien plus par ses cinémas et ses représentations théâtrales : sa troupe, les *Blouses bleues*, imitée de modèles soviétiques ou allemands, colporte de petites comédies, parfois politiques, mais presque toujours passionnément antireligieuses, comme *la Restauration des dieux* et autres drames traduits de ceux que nous avons cités pour l'Allemagne.

Le cinéma seconde l'action du théâtre. *Les Amis de l'art cinématographique*, organisés en coopérative prétendue neutre, font représenter dans toute la Belgique des films soviétiques, qui, grâce à leurs prix très bas, s'imposent jusque dans les milieux les moins sympathisants. De nombreux intellectuels et artistes fréquentent assidûment *le Club de l'écran*, à Bruxelles, ou d'autres clubs analogues à Anvers, Verviers et autres villes de province.

Pour profiter des programmes de propagande, souvent antireligieuse, que Moscou diffuse en français et en hollandais (ou flamand) comme en anglais, en allemand et en espagnol, les *Sociétés ouvrières de radio* ont multiplié les postes récepteurs dans les cabarets communistes de Belgique (3).

---

(1) Comme en tous les pays, *L'Interclub des marins*, de Léningrad, fier de rappeler que Lénine triompha grâce aux marins et dockers de Léningrad et d'Odessa, compte que partout le signal de la révolution soviétique viendra des ports. Dans tous donc, comme à bord, il faut former des cellules *antireligieuses*, moins suspectes au commandement que les cellules communistes. A cet effet, l'*Interclub* de Léningrad a résolu de fournir d'une « Bibliothèque » spécialisée tous les navires étrangers qui entrent dans le port ; une mission analogue est confiée aux *Interclubs* de Marseille, Rotterdam, Montevideo, Barcelone, Sydney, etc. (*Gazette Rouge*, *Krasnaïa Gazeta*, 5 octobre 1932).

(1) Des bibliothèques ont été constituées, à Gand, Anvers, La Louvière, pour couvrir, sous des noms différents (littérature moderne, matérialisme historique, bibliothèque juive), les groupes communistes d'origine juive, unis en un *Kulturverein*. La Librairie des temps nouveaux, 6, rue de l'Assaut, à Bruxelles, et l'agence soviétique *Intourist*, sont les succursales des grands centres de Moscou et de Berlin.

(2) Outre le club de Bruxelles, rue des Flandres, 81, sous le vocable *Coopérons*, il y en a d'autres à Liége, Mouscron, etc.

(3) Moscou a précisé les amendements à introduire dans la législation bourgeoise de la radio, et la manière de lutter contre les programmes purement socialistes et non communistes. Un communiste belge, Berlémont, a séjourné à Moscou, exprès pour prendre des leçons de propagande par radio. Il a créé en Belgique la *Société des sans-filistes prolétariens*, dont le centre est à Bruxelles, place de la Vieille-Halle-au-Blé, et qui facilite les installations de radio pour tous les adhérents, cafés, estaminets, restaurants, clubs, etc.

La Ligue des pionniers de Lénine.

Parmi toute cette floraison de haine et d'impiété, les Sans-Dieu de Moscou préfèrent en Belgique, comme dans tous les autres pays, la *Ligue des pionniers de Lénine.* Implantée dès 1925 à Bruxelles, dans l'école de la rue Haute, puis reprise en 1929, la Ligue n'admet que des enfants de six à quatorze ans. Groupés d'abord en cellules, école par école, ils doivent organiser la délation contre les maîtres réactionnaires, — les pratiquants ou les déistes : chacune de ces cellules d'écoliers doit avoir son journal, *le Jeune Camarade*, français ou flamand, qui dicte des mots d'ordre, et façonne progressivement les enfants à la lutte antisociale et antireligieuse.

Les cellules scolaires d'une même ville sont ensuite groupées en sections, limitées d'ailleurs à un maximum de cinquante pionniers afin qu'ils soient individuellement mieux connus de leurs dirigeants. Plusieurs villes comprennent déjà un nombre assez élevé de ces cinquantaines. Toutes les réunions sportives des pionniers, en dehors de l'école, se font dans le cadre de la cinquantaine. Au Comité directeur de chaque cinquantaine entrent, de droit, les secrétaires des différentes cellules, sous un chef nommé par *la Jeunesse communiste.* Les diverses cinquantaines sont groupées en rayons, suivant les régions, sous les ordres de *la Jeunesse communiste*, commandée elle-même par le Parti. Le jeune pionnier doit porter constamment sur lui un *Manuel* qui précise ses devoirs.

Les « devoirs » du pionnier.

Résumons-en quelques paragraphes caractéristiques. Dans la lutte contre la bourgeoisie, qui exploite les ouvriers et les paysans, la part des enfants est très importante. Tandis que la bourgeoisie cherche, par tous les moyens, à éloigner les enfants des organisations ouvrières, tandis que l'école enseigne à l'enfant le respect des bourgeois, de leurs richesses et de leurs gouvernements oppresseurs, le pionnier doit chercher à détruire en ses camarades cette éducation pro-bourgeoise ; ainsi apprend-il la méthode de travail pour affranchir ses aînés quand il sera grand et entrera dans les rangs de la Jeunesse communiste. Il apprend à travailler collectivement, à devenir un bon défenseur des ouvriers, en étant déjà un bon défenseur des enfants... Il suit l'exemple des grands modèles du prolétariat, Lénine, Liebknecht, Louise Michel.

Le jeune pionnier s'engage à travailler, durant toute sa vie, pour libérer les ouvriers et les paysans. Il porte déjà l'insigne des adultes, le marteau et la faucille réunis, avec l'étoile à cinq rayons qui désigne l'unité communiste dans les cinq parties du monde. Un mouchoir rouge à trois pointes, serré autour du cou, lui rappelle le sang des ouvriers et paysans, tombés sous les coups de la bourgeoisie, et les trois générations qui luttent pour le triomphe du communisme ; le nœud symbolise l'union de ces trois générations. Il salue des cinq doigts réunis, la main bien allongée au-dessus de la tête, parce que la révolution mondiale qui libérera les ouvriers et paysans des cinq parties du monde doit être mise au-dessus de tous les intérêts personnels.

Le pionnier obéit à cinq lois : 1° fils d'ouvrier, il est fidèle à la cause de la classe ouvrière ; 2° jeune pionnier, il est le frère cadet et l'auxiliaire de tout communiste ; 3° il est l'ami des autres pionniers et fils de paysans et d'ouvriers du monde entier ; 4° il doit tendre à organiser les autres enfants et les entraîner par son activité et son exemple ; 5° il doit aspirer à savoir, parce que le savoir est une force dans la lutte pour la libération des ouvri...

A l'école, les pionniers d'une même cellule se rediront l'un à l'autre avant d'entrer :

— Sais-tu pourquoi tu vas devoir rester sil... cieux à l'école, tant que tu ne seras pas interrog... A cause du régime capitaliste, qui arme le ma... d'un bâton... Quand il parle, même s'il ment, ... n'as pas le droit d'avoir raison... Le maître, ... pays capitaliste, suit un programme fixé par ... bourgeoisie pour séparer de leurs parents les ... d'ouvriers dans la lutte des classes. Il te répète ... la Belgique est un paradis, qu'il faut respecter ... patrons... A tout cela, jeune pionnier, réponds, ... cute avec tes camarades... Eclaire tes camara... apprends-leur ce que l'école leur cache, les orga... sations pour la défense de la classe ouvrière. ... la propagande de ton journal *le Jeune camara...* répands le communisme dans l'école, justifie... cherche à gagner la majorité de tes compagno... N'aie pas peur du maître réactionnaire, mais ... vaille avec le maître révolutionnaire pour ... triomphe de la Révolution.

Tes promenades à la campagne te permettr... une magnifique propagande parmi les enfants ... campagnes. Révèle-leur la Fédération des enfa... ouvriers et paysans ; intéresse-les ; enseigne-leur ... chants révolutionnaires ; passe-leur un journa... recrute des correspondants et des abonnés... Ga... ensuite contact avec les adhérents de la campag... écris-leur souvent, invite-les en ville, montre-l... les installations communistes. Ce lien entre ouvr... et paysans est indispensable pour vaincre la bo... geoisie... Raconte en famille ce que tu as ... entendu, vu dans le groupe. Parle des réunion... des promenades. Explique à tes frères et sœurs ... que sont les pionniers, attire-les, parle du P... communiste à tes parents, fais-leur connaître ... syndicats communistes, cherche par tous ... moyens à conduire tes parents à la coopérative co... muniste. Parle-leur du journal, fais-le-leur ... obtiens qu'il ne lisent aucun autre journal...

La « Ligue contre l'impérialisme ».

L'ancien *pionnier*, après cette formation, dev... naturellement un *Sans-Dieu militant* dans *la Je... nesse communiste.* Nous ne le suivrons pas à ... caserne, où ses tâches de saboteur et de révoluti... naire conscient — surtout pour les jours de grè... d'émeute ou de mobilisation contre un envahisse... étranger, — lui sont minutieusement prescrites ... suffit ici de rappeler qu'il doit continuer, sous l'u... forme comme à l'usine, la propagande antire... gieuse « si nécessaire pour faire tomber les sc... pules des exploités du capitalisme ». S'il est env... au Congo, qu'il y travaille contre l'impériali... belge et contre les Missions... Cette recommandat... est observée comme les autres : au 1er janvier 19... on constate, dans la colonie du Congo, l'existe... de sections et de cellules (1). « Une des tâches ... plus importantes de la *Ligue contre l'impériali...* consiste à assurer la coordination entre les mou... ments antiimpérialistes des colonies et à établir ... front unique de combat de tous les opprimés ... monde entier. En accomplissant cette tâche, ... Ligue portera le coup mortel à l'impérialisme ... rendra un grand service au mouvement révoluti... naire international. En même temps, la Ligue dét... nera les pays impérialistes de leurs préparatifs d...

---

(1) Notamment à Elisabethville, Albertville, Stan... ville, Costermanville, Coquilhatville, etc., partout en ... déclarée contre les missions.

tervention armée contre l'U. R. S. S., le plus puissant et le plus vaillant défenseur des peuples opprimés. » (1)

Journaux et brochures, dans les diverses langues du Congo comme en français et en flamand, sont mis à la disposition du jeune communiste pour combattre la religion et la patrie.

Ce communisme n'est donc pas seulement une idéologie, ou un système économique, ou un système politique ; il est un illuminisme, antireligieux, en conspiration permanente et clandestine contre toutes les institutions. Le Bureau de l'Internationale communiste se glorifie de cette outrance : « Dans tous les pays capitalistes, les cellules d'usines ne peuvent fonctionner que comme organisation illégale... C'est pourquoi, dans le travail de la cellule d'usine, il faut observer strictement les règles élémentaires de la conspiration. Ceci concerne dans la même mesure les pays où les partis communistes sont illégaux et les pays à parti communiste légal. » (2)

L'illégalité se dérobe aux enquêtes et aux poursuites, si la lutte devient surtout antireligieuse. Des alliés, bien imprudents, surgissent alors. Tels, au Congrès de l'*Association générale des Etudiants socialistes de Belgique*, ouvert à Bruxelles le 26 décembre 1932, tous les sympathisants au rapport du jeune avocat communiste Lejour... Où peut aboutir ce snobisme intellectuel, quand déjà le nombre des députés socialistes et communistes (73 + 3) est à peu près égal au nombre des catholiques (79) ? M. Cyrille van Overbergh signalait avec raison ces progrès de l'*Ecole marxiste*, dans le *Soir* du 16 décembre.

IV — La défense de la civilisation*

Tous les pays sont menacés par le communisme athée.

Nous pourrions continuer, passer en revue tous les pays, pour y signaler les progrès de l'attaque antireligieuse. En France, au début de décembre 1932, un Congrès parisien de l'*Association des Travailleurs Sans-Dieu* précisait la position des militants et lançait, pour un abonnement annuel de 5 francs, leur nouvel organe, *la Lutte antireligieuse et prolétarienne.* En Grande-Bretagne, le parti communiste tenait à Londres son XIII[e] Congrès, les 12, 13, 14 et 15 novembre 1932. Durant une séance à huis clos, le camarade T. A. Jackson déchaîna un vif enthousiasme, qui ne se manifesta à aucun autre moment du Congrès, en faisant un rapport sur l'*Agitation antireligieuse.* Il commença par remarquer qu'il avait obtenu l'autorisation expresse de parler, car Moscou n'aime pas, en général, que l'ensemble de son plan antireligieux soit dévoilé, même à ses adeptes : ils doivent l'appliquer morceau par morceau, sans l'étaler et peut-être sans le connaître tout entier. Le *Daily Worker*, « organe du Parti communiste de Grande-Bretagne », comme il s'intitule lui-même, ne traitait-il pas encore le 5 novembre de *imaginary facts* les révélations de la courageuse duchesse d'Atholl, membre de la Chambre des Communes et naguère du ministère, sur le programme des Sans-Dieu durant le second plan quinquennal ?

Moins de dix jours après ce démenti (3), le leader communiste T. A. Jackson commençait ainsi sa relation au Congrès du parti : « J'ai obtenu la permission, pour répondre à quelques demandes, de vous faire un rapport sur l'agitation antireligieuse... » Après avoir critiqué le recrutement organisé pour les églises par chaque curé, il ajoutait : « Des camarades ont eu des doutes sur mes campagnes récentes dans le *Daily Worker.* Mais je continuerai. Je puis vous promettre qu'avant le nouvel an nous aurons organisé et bien développé dans ce pays la propagande des Sans-Dieu militants. Trois cent cinquante coopérateurs se sont enrôlés, il y en a de tous les districts. Nous allons progresser... » Puis, après avoir accusé d'hypocrisie les capitalistes et les bourgeois d'Angleterre — athées eux aussi, dit-il, depuis un siècle, mais en silence : *There is no God, but it is a family secret,* — il signale « le danger d'un rapprochement entre catholiques et protestants pour défendre Dieu contre le communisme », et il ajoute : « La lutte antireligieuse demande des connaissances spéciales. Elle ne doit pas être en l'air. La lutte contre la religion n'est pas un à-côté dans notre lutte de classe contre le capitalisme. Essayerez-vous d'ignorer la question religieuse ? Elle ne vous ignorera pas. Savez-vous que l'Eglise, à l'appel du Pape, mène une action organisée ?... A nous de répondre, en étudiant partout le matérialisme marxiste. Toutes nos sections doivent être alertées. Partout où un prêtre parle contre l'U. R. S. S., nous devons contre-attaquer... » La promesse de Jackson a été tenue. Les propagandistes d'antireligion ont inauguré leur campagne avant Noël, par conférences, phonos, disques, radiodiffusions. Il n'y manque même pas les représentations théâtrales à la manière de Berlin et de Bruxelles, avec une troupe spéciale *The Red Players* (*les Acteurs rouges*), qui ont déjà représenté à Londres et ailleurs une infâme comédie blasphématoire : *Lady Houston talks to God* (*Lady Houston cause avec Dieu*).

Les communistes veulent matérialiser l'humanité.

En face de cette offensive mondiale du communisme et de ses Sans-Dieu militants contre la religion, suffit-il de rappeler que les portes de l'enfer ne pourront prévaloir ? L'invincibilité de l'Eglise est certaine, mais laissera-t-on les âmes périr par millions ? Devant la haine acharnée et destructive, il faut un apostolat intrépide dans la patience et la charité, dans la volonté persévérante d'édifier. Un matérialisme féroce, logique en ses négations ignorantes, veut abêtir et brutaliser toute l'humanité ; négateur stupide de l'esprit, et ne pouvant le tuer, il veut le réduire, dans le monde entier comme dans la malheureuse Russie, à ne plus se manifester, à ne plus penser ; son idéal — car le matérialisme même ne peut être conçu et voulu par des hommes que comme un idéal digne d'être aimé, — son idéal, c'est de mécaniser l'humanité tout entière, par un asservissement universel, sous un pharaon impersonnel, plus absolu que celui de l'ancienne Egypte. Le *Bezbojnik* du 31 octobre 1932 (n° 50), rendant compte de la 17[e] conférence du parti bolchevik qui célébrait naguère ses quinze ans de dictature, rappelait avec orgueil les succès obtenus, d'octobre 1931 à octobre 1932, par les athées militants dans le monde entier, et aux résolutions prises pour intensifier

(1) Résolution de la dernière assemblée de 1931 de la Ligue contre l'impérialisme.

(2) *La Correspondance internationale*, organe de la III[e] Internationale, n° 108, 24 décembre 1931.

(3) Un autre démenti, développé dans les deux premières colonnes du *Bezbojnik* de Moscou le 19 novembre 1932, joue sur les mots : Il n'y a pas de plan quinquennal antireligieux », dit-il, mais il y a un programme précis d'action antireligieuse durant le second plan quinquennal, et le *Bezbojnik* s'en réjouit.

cette lutte il ajoutait : « L'effort pour amener la mort de la religion durant le second plan quinquennal ne sera pas facile... Il faut donc élargir et approfondir la lutte antireligieuse, la porter sur le terrain idéologique... faire monter nos combattants jusqu'aux discussions théoriques, sur les bases et avec les méthodes du matérialisme dialectique.. observer les deux avis de Lénine, que la lutte contre les religions ingénieuses est plus nécessaire, mais plus difficile que contre les mensonges des religions primitives, et qu'elle ne se peut séparer de la lutte contre l'idéalisme, car *l'idéalisme philosophique aboutit à la cléricaille* (1). Matérialisme, matérialisme, et seulement matérialisme. »

Le Christ et son Église apparaissent comme le seul salut de l'humanité.

Devant ce programme qui est un aveu, devant cette volonté féroce de matérialiser l'humanité, c'est-à-dire de la détruire, après l'avoir contrainte à se renier elle-même dans le désespoir comme les damnés en enfer, en face de ce programme qui se déclare assuré de vaincre toutes les autres religions, le Christ et son Eglise n'apparaissent-ils pas comme le seul salut de l'humanité ? *Non est in alio nomine salus !* disait saint Pierre au jour de la Pentecôte. Même pour sauver la dignité purement humaine, pour conserver à l'humanité les plus simples conditions de vie et de bonheur naturel, il apparaît aujourd'hui que l'aide du Christ devient nécessaire. Le conflit qui dresse à découvert contre Dieu et contre l'homme, son image, tant de férocités, conduites par un esprit vraiment infernal, ce conflit même illumine la parole du Christ sur son Eglise combattue par les puissances d'enfer, la doctrine de saint Paul sur la puissance des ténèbres opposée au règne du Christ, la contemplation de saint Augustin sur les Deux Cités : ouvertement, les meneurs de cette impiété déclarent que leur ennemi principal, l'unique dont la défaite entraînerait celle de tous les autres, c'est, en face de Moscou et du Kremlin, Rome et le Vatican. « L'ennemi, c'est le Pape. »

Le Pape n'est ennemi de personne ; il veut, comme Celui dont il est le Vicaire, sauver toutes les âmes ; il aime tout homme venant en ce monde, mais il dénonce les doctrines de mort. Leur acharnement contre lui confirme sa clairvoyance. Elle est donc justifiée cette remarque toute récente d'une revue allemande purement technique — *Ost-Europa* de novembre 1932, — au cours d'un article approfondi de Gerhart Dobbert sur ce que révèle la guerre du Kremlin contre le Vatican : « Rome, dans cette lutte, ne défend pas seulement la chrétienté catholique, mais toute la chrétienté. Dans cette lutte sa voix n'est pas seulement celle d'*une* Eglise, mais de toutes, de tout ce qui est simplement chrétien. » « Les clergés de tout *Credo* et de toute dénomination suivent tous le Pape (*the lead of the Pope*) et son appel à la Croisade », proclamaient le 30 décembre 1932 les *Athées militants* d'Angleterre, pour justifier leur « plan contre Pâques » annoncé par T. A. Jackson dans le *Daily Worker* du 2 janvier 1933.

Moscou ne se lasse pas de dénoncer le Saint-Siège et l'Eglise catholique. En un même numéro, par exemple celui de septembre 1932, l'*Antireliguioznik* attaque un discours du Pape, le 10 juillet, « pour une nouvelle candidate à la canonisation », (pp. 59-60), les Congrès catholiques de Braga au Portugal (*ibid.*, p. 59), de Radom et Radomsky en Pologne (*ibid.*, p. 61), de Velehrad en Tchécoslovaquie (*ibid.*, pp. 60-61), de Haute-Silésie sous la présidence du cardinal Bertram (*ibid.*, p. 59), et surtout l'effet anticommuniste du Congrès eucharistique de Dublin et de la Semaine sociale réunie à Lille du 25 au 31 juillet sous la présidence du cardinal Liénart : « Après des rapports comme ceux du professeur Duthoit (longuement analysé), la cléricaille française entraîne à la suite de Pie XI les économistes cléricalisants qui s'en vont coopérer avec elle dans l'Action catholique... Elle essaye de défendre contre le prolétariat mondial le capitalisme et la bourgeoisie. » (*Ibid.*, pp. 55 ss.) Négligeons ce qu'il y a de perfide et d'odieux en cette dernière insinuation. Dégageons seulement l'aveu, constamment répété par Moscou : le Saint-Siège est le *defensor civitatis*, le défenseur de la civilisation chrétienne, et, tout court, de la civilisation.

MICHEL D'HERBIGNY.

(1) Souligné par le *Bezbojnik*.

ÉPHÉMÉRIDES

Mercredi 1er février 1933.

SAINT-SIÈGE. — La S. C. du Saint-Office ordonne la publicat. du décret du 2. 7. 30 supprimant la Congrégation des Missionnaires adoratrices et réparatrices du Sacré-Cœur eucharistique de Jésus de San Pietro in Bagno (cf. *D. C.*, t. 29, 367).

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Ordonnance prescrivant la dissolution du Reichstag et fixant les élections au 5 mars. — Message radiodiffusé du chancelier Adolf Hitler au peuple allemand : rétablir l'unité intellectuelle et politique du peuple allemand, réorganiser l'économie allemande par deux grands plans de quatre ans, défendre les droits vitaux de l'Allemagne et lui faire recouvrer sa liberté.

BOLIVIE. — *La Paz :* M. Demetrio Canales est nommé min. des Aff. étrangères.

GRANDE-BRETAGNE. — *Richmond* (Yorks.) : Mort du chanoine anglican Robert Lawrence Ottley, né le 2. 9. 56, ordonné à Oxford, 1890, vice-principal de Cuddesdon, 1886, Fellow de Magdalen College, Oxford, 1889, et principal de Pusey-House, succédant à M. Gore, 1893-97, « Regius professor » de théol. pastorale à Oxford, depuis 1903 ; auteur de *Essay on Christian Ethics*, dans l'ouvrage *Lux Mundi*, 1889 ; *The doctrine of the Incarnation*, 1895 ; *The Hebrew Prophets*, 1898 ; *The Religion of Israel*, 1905 ; *The Rule of Faith and Hope*, 1913 ; *Studies in the Confessions of St Augustine*, 1919.

Jeudi 2 février.

FRANCE. — Loi assimilant l'âge de la majorité matrimoniale à l'âge de la majorité de droit commun (*J. O.*, 4. 2. 33 ; cf. *D. C.*, t. 29, 433).

— *Paris :* Mort de Gaston de Pawlowski, né à Joigny le 14. 6. 74, ét. au lycée Condorcet et à l'Ecole des sciences politiques, rédacteur à l'*Auto*, à l'*Auto-Vélo*, directeur du quotidien *Le Vélo*, de *Comoedia*, 1906-14, directeur-administrateur des revues : *Automobilia*, *Produire*, *l'Opinion* ; critique dramatique et artistique au *Journal* depuis 1918, critique littéraire aux *Annales politiques et littéraires* ; auteur de *Philosophie du travail* ; *Polochon* ; *Voyage au pays de la quatrième dimension* ; *Ma voiture de course* ; *Inventions nouvelles et dernières nouveautés* ; *Dans les rides du front* ; *Signaux à l'ennemi* ; *Contes singuliers* ; *Une définition de l'Etat*. — Mort de Jules Proal, né à Riez (Basses-Alpes) le 24. 4. 50, propriétaire, avocat à la Cour de Dijon, membre fondateur de l'Assoc. des journalistes républicains, anc. directeur de la *Presse nouvelle*, député des Basses-Alpes, 18. 10. 85-22. 9. 89, républicain modéré.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* La Chambre adopte, par 84 voix contre 69 et 2 abstentions, l'ordre du jour pur et simple approuvant l'arrêté de M. Albert Devèze, min.

de la Défense nat., qui avait interdit, le 31 janvier, l'envoi du *Peuple* aux soldats par la poste et la vente au numéro des journaux politiques dans les casernes.

GRANDE-BRETAGNE. — *East-Fife* (Ecosse) : M. J. H. Stewart, libéral national, est élu député par 15 770 voix contre 6 635 à M. J. Westwood, travailliste ; 4 404 à M. J. L. Anderson, agraire ; 2296 à M. D. Keir, libéral indépendant, et 1083 à M. E. Linklater, nationaliste écossais.

— *Margate* : Le tribunal condamne à 42 jours de prison sans sursis et à 10 livres d'amende le duc de Manchester (William Angus Drogo Montagu) pour refus de se présenter à la barre en réponse à une assignation.

SUISSE. — *Genève* : Ouverture de la 2e session de la Conférence du désarmement.

Vendredi 3 février.

FRANCE. — *Chambre* : Déclaration ministérielle ; la confiance est accordée au min. Ed. Daladier, par 376 voix contre 181.

— *Dampierre* (Château de) : Mort de la duchesse d'Uzès, née Anne de Rochechouart de Mortemart, Dame de l'Ordre souverain de Malte, mariée le 11. 5. 67 à Emmanuel, douzième duc d'Uzès, mort en 1878 ; soutint le boulangisme, fondatrice et présidente du Lyceum-Club, où elle fit représenter de petites comédies satiriques, lieutenant de louveterie ; comme sculpteur elle exposa au Salon des femmes peintres ; on lui doit le monument à Emile Augier, une Jeanne d'Arc, une Notre-Dame du travail ; auteur de *Le voyage de mon fils au Congo*, de volumes de vers ; officier de la Légion d'honneur.

— *Paris* : Mort de François Goron, né à Rennes le 2. 3. 47, ét. au lycée de Rennes, servit dans l'infanterie de ligne, l'infanterie de marine et les tirailleurs algériens ; campagne du Mexique, 1865, campagne de 1870 aux tirailleurs algériens, capitaine territorial, engagé volontaire en 1914, capitaine d'état-major au 2e bureau, missions diverses de 1914 à 1919, entré à la préfecture de police, 1871, chef de la Sûreté de Paris, 1887, commissaire du quartier Gaillon, 13. 7. 94, retraité, 1895 ; directeur d'une agence de renseignements ; auteur de *Les mémoires de M. Goron ; L'amour à Paris ; Le crime de la rue de Javel ; Un beau crime ; Fleur de bagne ; Le crime de la rue de Chantilly ; L'affaire Joizel.*

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Le *Vorwaerts*, organe du parti social-démocrate, qui avait publié un violent manifeste contre le système Hitler-Papen-Hugenberg-Seldte, est interdit pour trois jours.

AUTRICHE. — *Vienne* : Saisie d'armes dans les locaux de l'imprimerie socialiste de Wiener-Neustadt.

INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES. — *Sourabaja* : Arrestat. de 425 marins indigènes, mutinés par suite de la réduction récente des soldes.

LETTONIE. — *Riga* : Démission du Cabinet, après le rejet par le Parlement, du projet du min. de l'Instr. publ. visant à priver de subside gouvernemental les écoles de la minorité.

NEDJED-HEDJAZ. — Violent engagement entre les troupes du roi Ibn Seoud et les rebelles de la principauté d'Azir.

ROUMANIE. — *Bucarest* : La Chambre adopte, par 202 voix contre 45, et le Sénat, par 101 contre 1, le projet de loi autorisant le gouvernement à décréter l'état de siège, partiel ou général, pour une durée maxima de six mois.

SUISSE. — *Genève* : Télégramme du secrétariat S. D. N. au Pérou sur le conflit relatif à Leticia.

TURQUIE. — *Brousse* : Mouvement fanatique révolutionnaire pour protester contre la lecture, en langue turque, des prières liturgiques précédemment récitées en langue arabe.

Samedi 4 février.

FRANCE. — *Paris* : Le peintre Albert Laurens est élu membre de l'Acad. des beaux-arts, section de peinture, en remplacement d'Emile Friant, décédé le 9. 6. 32.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Décret de M. F. von Papen, commissaire du Reich pour la Prusse, portant dissolution de tous les conseils municipaux, conseils d'arrondissement et conseils provinciaux de Prusse. — La motion des nationaux-socialistes et des allemands-nationaux tendant à la dissolution de la Diète de Prusse est rejetée par 214 voix contre 196. — La *Rote Fahne*, communiste, est interdite pendant cinq jours pour avoir incité les ouvriers à la grève générale.

DANEMARK. — *Copenhague* : Mort du prof. L. V. Birck, né en 1871, docteur en droit et en science politique, prof. de science financière à l'Univ. de Copenhague depuis 1908, membre du Parlement, 1903-10 et 1918-20 ; collaborateur au magazine hebdomadaire *de Gad* ; écrivit notamment *Theory of Marginal Value ; The Scourge of Europe*, en anglais.

GRANDE-BRETAGNE. — *Bath* : Mort du Rev. Dr Archibald Henry Sayce, né à Shirehampton, le 25. 9. 45, reçut les ordres anglicans en 1874, prof. d'assyriologie à Oxford, 1891-1919, membre d'un grand nombre de sociétés savantes et président de la Society of Biblical Archaeology ; auteur de *Assyrian Grammar for Comparative Purposes*, 1872 ; *Elementary Assyrian Grammar*, 1874 ; *Babylonian Literature*, 1877 ; *The Monuments of the Hittites*, 1881 ; *The races of the Old Testament*, 1891 ; *Commentary on Tobit*, et de nombreux autres ouvrages d'archéologie biblique.

INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES. — *Olehleh* (Sumatra) : Mutinerie à bord du croiseur *De-Zeven-Provincien*, qui quitte le port pendant que le commandant et la majeure partie de l'état-major se trouvaient à terre.

ITALIE. — *Rome* : Le tribunal spécial fasciste condamne M. Charles-Marie Eydoux, directeur des études de l'Ecole Polytechnique de Paris, accusé d'espionnage, à 5 ans de prison, et sa secrétaire, Mlle Georgette Bonnefond, à 3 ans et 4 mois de prison ; ils avaient été arrêtés au passage Coccau le 4. 9. 32 ; par suite de la loi d'amnistie du 5. 11. 32, le prof. ne fera que 2 ans de prison ; sa secrétaire est remise en liberté.

JAPON. — *Tokio* : Mort de Kahei Otani, âgé de 90 ans, magnat du thé.

PANAMA. — *Panama* : Mort de Mgr Guillaume Rojas y Arrieta, né à Cartago, dioc. de Costa-Rica, le 25. 6. 55, ét. au Séminaire et à l'Univ. de San-Salvador, recteur des Séminaires, secrét. de l'évêché, entra chez les Lazaristes, prof. puis recteur de séminaire, admin. apostol. de Panama, élu év. de Panama le 21. 3. 12, premier archev. de Panama, 14. 12. 25.

ROUMANIE. — *Bucarest* : L'état de siège est déclaré dans la capitale, à Ploesti, Oradea, Timisoara et Cernauti, en raison de l'agitation communiste et nationaliste.

Dimanche 5 février.

SAINT-SIÈGE. — Lecture des décrets *de tuto* pour la béatification de la vénérable Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice des Sœurs du Bon-Pasteur, morte en 1868, et sur les miracles proposés pour la béatification de la vénérable Gemma Galgani, vierge, morte à Lucques le 11. 4. 1903.

FRANCE. — *Arras* : Manifestation de contribuables contre le pillage du budget.

— *Paris* : Le Conseil national S. F. I. O. adopte, par 2 636 voix contre 1 070, une motion confirmant le refus de participation au pouvoir et subordonnant son soutien aux partis de gauche à certaines conditions.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Un immense cortège, où figurait l'ex-kronprinz Wilhelm, conduit au cimetière Maïkowski, commandant de la 33e compagnie d'assaut de Berlin, et l'agent de police Zaunitz, tués le 30 janvier à l'issue des manifestations en l'honneur du chancelier Adolf Hitler.

COLOMBIE. — *Bogota* : Désordres à l'occasion des élections ; 18 morts, 18 blessés ; victoire du parti libéral.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Manifestation des Trade-unionistes, des travaillistes, des communistes et des adhérents du mouvement corporatif contre les économies réalisées par le gouvernement sur les allocations de chômage. — Mort du sculpteur George Edward Wade, né en 1853, commença sa carrière artistique par la peinture étant âgé de plus de trente ans ; auteur d'un buste de Paderewski, et des statues de Sir John MacDonald, du duc de Connaught, du général et de Mme Booth, de Lord Haig, de la reine Victoria et d'autres membres de la famille royale.

Lundi 6 février.

FRANCE. — *Boulogne-Billancourt* : Explosion d'une chaudière aux usines Renault ; 9 morts, 100 blessés, dont 36 hospitalisés.

— *Paris* : Mort d'Augustin Mesnager, né à Paris le

11. 6. 62, polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, directeur des laboratoires de l'Ecole des ponts et chaussées, 1900-22, membre du Bureau internat. des poids et mesures, examinateur à l'Ecole Polytechnique, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, membre de l'Acad. des sciences, section de mécanique, 1. 3. 20, vice-prés. de cette académie, membre du Comité supérieur de rédaction du *Génie civil*, du conseil de la Société de physique ; auteur de *Cours de béton armé*, 1921 ; *Matériaux de construction : les pierres*, 1922 ; publications sur l'électricité, les plaques minées posées et encastrées, les plaques épaisses, les voûtes, les lignes de Probert, les métaux, leurs limites d'élasticité et de rupture.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Décret du président Hindenburg destituant les membres du Cabinet prussien de leurs fonctions, qui sont confiées provisoirement au vice-chancelier, F. von Papen ; élections le 5 mars ; le gouvernement Otto Braun se pourvoit devant la Cour suprême de Leipzig. — Ordonnance pour la protection du peuple allemand restreignant la liberté de la presse et le droit de réunion.

— *Darmstadt :* La Diète de Hesse repousse, contre les voix des nationalsocialistes, des populistes et du parti paysan, une motion nationale-socialiste demandant sa dissolution.

CUBA. — *La Havane :* On annonce que le président Gerardo Machado y Morales a fait exécuter sommairement 150 à 200 étudiants, en vertu d'une ancienne loi espagnole permettant de tirer à vue sur des suspects.

ESPAGNE. — Grève générale des mineurs des Asturies.

GRANDE-BRETAGNE. — *Cranwell* (près Londres) : Départ du commandant O. R. Gayford et du lieutenant G. E. Nicholetts pour Le Cap, sur le *Mystery ;* ils atterrissent à Walvis-Bay, après 57 h. 25 m. de vol, ayant battu le record du monde de distance en ligne droite par 8 592 kilomètres.

GRÈCE. — *Athènes :* M. Merensis, un des chefs du parti populiste, fonde un parti national-socialiste.

HONGRIE. — *Budapest :* M. Koloman von Kanya, anc. ambass. à Berlin, est nommé min. des Aff. étr.

INDE. — *Calcutta :* Synode des évêques anglicans de l'Inde, de Burma et de Ceylan ; ils étudient le plan d'union avec les non-conformistes de ces régions et déclarent, malgré ce qu'on avait compris de leurs résolutions de février 1932, protester contre l'opinion qu'on leur attribuait, considérant comme également valable le ministère d'autres églises (non épiscopaliennes).

IRLANDE. — *Dublin :* Le nouveau Parlement prête serment de fidélité à la couronne britannique.

ITALIE. — *Montepulciano :* Mort de Mgr Giuseppe Batignani, né à Buonconvento, dioc. de Sienne, le 15. 3. 56, élu év. de Montepulciano le 28. 11. 98, assistant au trône pontifical, 1. 12. 23.

Mardi 7 février.

FRANCE. — Loi sur les garanties de la liberté individuelle (détention préventive) (*J. O.*, 9. 2. 33 ; *errata*, *J. O.*, 10. 2. 33). — Arrêté (min. Santé publ.) fixant les conditions d'application en pays étranger de la loi du 24. 8. 31 tendant à compléter l'art. 24 de la loi du 31. 3. 28 sur le recrutement de l'armée (*J. O.*, 15. 2. 33).

— *Paris :* M. André Lemierre (né à Paris en 1875, médecin des hôpitaux, 1912, prof. agrégé, 1913, prof. de bactériologie à la Faculté de médecine, 1926, titulaire de la chaire de clinique des maladies infectieuses ; travaux sur les maladies des reins, l'hémoculture, l'infection à colibacilles) est élu membre de l'Acad. de médecine, section des sciences biologiques, en remplacement de Camille Delezenne, décédé le 6. 7. 32.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Rentrée du Parlement. — Réception officielle du Dr Julio Roca, vice-prés. de la République Argentine. — Mort de Lord George Sydenham-Clarke, né en 1848, prof. de géométrie pratique au collège de Coopers Hill, 1871, prit part à l'expédition égyptienne, 1882, à l'expédition du Soudan oriental, 1885, secrét. du Comité de Défense coloniale, 1885-92, gouverneur de Victoria, 1901, de Bombay, 1907-13 ; auteur de *Studies of an Imperialist*, 1928.

SUISSE. — *Genève :* Mort du comte Jules Apponyi, né à Vienne le 29. 5. 46, ét. chez les Révérends Pères Jésuites à Kalksburg, aux Univ. de Vienne et de Budapest, entra au Parlement en 1872 comme catholique libéral, adhéra au parti de François Deak, 1872-76, puis au parti conservateur du baron Paul Sennyey, dont il devint président en 1888, dans l'opposition jusqu'en 1905, prés. de la Chambre, 1901-1903, min. de l'Instr. publ., 1906-10, et 1917-18 ; auteur de la loi de 1907 sur les écoles, hostile aux minorités ; chef du parti de l'indépendance hongroise, 1914, membre de l'Assemblée nationale, 1919, chef de la délégation hongroise à la conférence de la paix, 1919, et à Trianon, 1920, représentant de la Hongrie à la S. D. N. dès l'origine, plaida pour les optants hongrois de Transylvanie, 1928, membre de l'Acad. des sciences, et prés. de l'Acad. Saint-Etienne ; auteur de *Un demi-siècle de la monarchie austro-hongroise*, 1920 ; obsèques nationales à Budapest le 14 février.

Mercredi 8 février.

SAINT-SIÈGE. — M. Emile-Laurent Dard, ambass. de Monaco, présente ses lettres de créance à S. S. Pie XI.

ALLEMAGNE. — *Detmold :* La Diète de Lippe élit son gouvernement, presque exclusivement national-socialiste.

— *Munich :* La Diète bavaroise vote la nationalisation des grandes banques.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Session de l'Union internat. de radiodiffusion (8-18 févr.), sous la présid. du vice-amiral Sir Charles Carpendale ; prépare un nouveau plan de répartition des longueurs d'ondes en Europe.

ESPAGNE. — *Barcelone :* M. Jean Selvas est nommé cons. de l'Intérieur du gouvernement catalan et M. Pierre Mias conseiller à l'Agriculture et à l'Economie.

ETATS-UNIS. — *Washington :* M. Franklin Delano Roosevelt est proclamé prés. de la République et M. John Garner vice-président.

IRLANDE. — *Dublin :* M. Eamon de Valera est réélu prés. du Conseil exécutif de l'Etat libre, par 82 voix contre 54.

ITALIE. — *Fermo :* Mort de Mgr Carlo Castelli, né à Gorla, dioc. de Milan, le 20. 3. 63, des Oblats de Saint-Charles de Milan, vicaire forain et curé de Busto Arsizio, élu év. de Bobbio, 14. 11. 1904, promu archev. de Fermo, 10. 7. 1906, administrateur apostol. de Ripatransone, de février à décembre 1924.

PORTUGAL. — *Porto :* Mort de Francisco Gomès Teixeira, né en 1851, mathématicien, anc. prof. et direct. de l'Ecole polytechnique de Porto, membre de l'Acad. des sciences, docteur *honoris causa* de plusieurs Universités étrangères.

ROUMANIE. — *Bucarest :* Echange des instruments de ratification de la convention aérienne roumano-tchécoslovaque.

SUISSE. — *Genève :* Discours de M. J. Paul-Boncour sur le plan français de désarmement.

Jeudi 9 février.

SAINT-SIÈGE. — Mort du card. Andreas Frühwirth, Dominicain, né à Sainte-Anne d'Aigen, dioc. de Seckau, le 21. 8. 45, Supérieur général de son Ordre, 19. 9. 91-21. 5. 1904, élu archev. tit. d'Héraclée, 26. 10. 1907, et nonce apostol. en Bavière, créé cardinal-prêtre, 6. 12. 15, avec le titre des Saints-Cosme et Damien, grand pénitencier, 8. 1. 25-31. 7. 27, nommé provisoirement chancelier de la Sainte Eglise, 31. 7. 27 et définitivement au Consistoire du 19. 12. 27, opta pour le titre de Saint-Laurent *in Damaso*, légal pontifical à Linz, 1924, faisait partie de la S. C. des Sacrements, des Religieux et des Aff. ecclés. extraord., 1916, de la S. C. des Eglises orientales, 1917, du Saint-Office, 1918, des Rites, 1920.

FRANCE. — *Chambre :* Le projet de loi relatif à la gémination de certaines écoles rurales est adopté par 390 voix contre 160.

— *Lourdes :* Fêtes du 75e anniversaire de la première apparition de Notre-Dame de Lourdes, sous la présid. du card. Binet, archev. de Besançon, légat de Sa Sainteté (9-11 février).

BRÉSIL. — *Port-Natal :* Atterrissage de l'aviateur anglais James Mollison, qui effectua la traversée Thiès (près de Dakar) — Port-Natal en 17 h. 30.

ESPAGNE. — *Bilbao :* Le Conseil municipal, par 24 voix contre 21, décide de faire démolir le monument au Sacré-Cœur élevé sur une des principales places de la ville.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.